



HAL
open science

Succès et défaites du mouvement moderne dans l'après-guerre

Pierre Joly, Jean-Louis Avril, Juan Barragan

► **To cite this version:**

Pierre Joly, Jean-Louis Avril, Juan Barragan. Succès et défaites du mouvement moderne dans l'après-guerre. [Rapport de recherche] 680/90, Ministère de l'équipement, du logement, des transports et de la mer / Bureau de la recherche architecturale (BRA); Ministère de la recherche; Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette. 1990. hal-01910081

HAL Id: hal-01910081

<https://hal.science/hal-01910081>

Submitted on 31 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

690

SUCCES ET DEFAITES DU MOUVEMENT

MODERNE DANS L'APRES-GUERRE

CONVENTION N° 88 01 364

Ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et de la Mer, Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme, Sous-Direction des Enseignements et des Professions, Bureau de la Recherche Architecturale.

Rapport final de recherche remis par Pierre Joly, responsable scientifique, au nom de Jean-Louis Avril, Juan Barragan et Pierre Joly, sur le thème et sous le titre :

Succès et défaites du mouvement moderne dans l'après-guerre.

Le présent document constitue le rapport final d'une recherche remise au Bureau de la Recherche Architecturale en exécution du programme général de recherche mené par le Ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et de la Mer avec le Ministère de la Recherche. Les jugements et opinions émis par les responsables de la recherche n'engagent que leurs auteurs.

SUCCES ET DEFAITES DU MOUVEMENT

MODERNE DANS L'APRES-GUERRE

Avant-Propos

Pour prendre du recul...

“Temps sauvage et incertain”, - c’est le titre d’une récente exposition d’architecture et c’est une assez bonne description de la situation que nous vivons. On pourrait aussi évoquer le spectacle effarant des grands salons de peinture, avec cinq cents exposants, qu’on s’évertue vainement à regrouper par tendances : en vérité cinq cents individualités qui tirent à hue et à dia et se donnent l’illusion de l’originalité en vivant sur les miettes qu’ont laissées les maîtres d’hier et d’autrefois. Le seul repère qu’on trouve en cheminant dans ces grandes “foires”, c’est le sentiment du déjà vu... Et la seule excuse qu’on trouve à cet abus de l’imitation, c’est d’être parfois inconscient. La mémoire des images est insaisissable.

La situation n’est pas différente en architecture, si l’on veut bien penser à la production dans son ensemble - et non pas seulement à quelques vedettes ou à quelques ouvrages exceptionnels. Mais, même si l’on prend ces quelques chantiers : l’I.M.A., l’Arche de la Défense, l’Opéra-Bastille, la pyramide du Louvre, - on aura bien du mal à les mettre ensemble pour faire un style d’époque, un style qui serait celui de notre temps “sauvage et incertain”. On ne leur trouverait en commun qu’une certaine géométrie abstraite qui est sans doute un souvenir de la définition que Le Corbusier avait donné de l’immeuble de bureaux : “du cristal... et de la proportion”. C’est une définition qui convient très bien, par avance, à cette poésie formelle - ou formaliste - que Mies van der Rohe a trouvée dans le premier gratte-ciel “puriste” de New-York, le Seagram Building, mais qui permet aussi d’envelopper à bon compte, dans du papier d’argent ou du papier doré, un peu n’importe quoi, comme on voit faire dans les nouveaux “quartiers d’affaires” des Villes Nouvelles.

Car il faut, encore une fois, considérer la production dans son ensemble et bien voir que, faute de trouver des modèles à imiter - mais des modèles difficiles, exigeants - l’architecte moyen, en plein désarroi, s’accroche à des images faciles, qu’on peut répéter sans effort : le pan de verre teinté, pour faire moderne, ou le fronton ouvert en béton, pour faire “architecture”, - un art qui, comme on sait commence avec la Renaissance... Pendant ce temps-là, l’architecture domestique (celle de nos maisons)

est tombée aux mains d'industriels qui, sous prétexte de régionalisme, vendent fort cher des maisons de plus en plus semblables, avec un peu de tuiles vieilles ou d'enduit pierre, - de sorte que l'individualisme qu'on revendique se tourne en uniformité qu'on subit...

“Comment en est-on arrivé là ?”. Eclairer le chemin parcouru dans l'espoir que la meilleure connaissance du passé conduise à une meilleure compréhension du présent - et donc à des décisions meilleures pour l'avenir, c'est le travail de l'histoire. Quant à l'avenir, il s'agit moins de le prévoir que de l'inventer.

On en est arrivé là parce qu'il y a eu une crise de l'art moderne, de l'architecture moderne, tels qu'on les comprenait dans les années 1950-1960. Ce n'est évidemment pas un hasard si cette crise est survenue en même temps qu'une crise économique et qu'une crise de société : le fameux “choc pétrolier” et le grand chambardement de 1968. Mais l'art, le mouvement de l'art, a dans l'histoire globale une part d'autonomie. Il ne marche pas nécessairement du même pas que l'histoire politique - ou que l'économie, parce qu'il a ses lois propres, qui ne sont pas nécessairement les mêmes que celles, disons : de l'accumulation du capital.

Si l'on voulait décrire ce qui s'est passé dans cette période, il faudrait plutôt broser un large panorama, fait de plans superposés, sans que cette superposition soit nécessairement hiérarchique, ou chronologique. Si l'on veut décrire le plan de l'art, dans cette sorte de millefeuille, il faudra penser tout d'abord que nous avons affaire à un domaine dans lequel l'imitation joue un rôle essentiel. Le premier rôle, en art, est joué par la mémoire. Pensez à Picasso, se souvenant, sa vie durant, de tout le passé de la peinture en Occident, depuis Vélasquez jusqu'à Van Gogh et rendant au passage l'hommage de l'imitation à ces maîtres innombrables. Je me souviens d'avoir rencontré un jour Jean Cocteau, dans les années cinquante, visitant une exposition de toiles récentes de Picasso, chez Kahnweiler. C'était au printemps de 1957... Les toiles avaient une extraordinaire couleur de Matisse et Cocteau me répétait le mot de Picasso : “Matisse est mort. J'ai quelque droit à la succession.” Le mot m'est resté, parce qu'il donnait une des clefs du mouvement de la peinture. Combien ont hérité de Cézanne ? Et Cézanne de Nicolas Poussin...

Donc, voici un mouvement historique dans lequel l'imitation domine et l'invention est rare. On invente peu : on se souvient. Or, la situation de l'art moderne, et particulièrement de l'architecture moderne, dans les années cinquante à soixante-dix,

est très singulière. C'est un art de renaissance, donc un art dans lequel l'imitation joue un rôle essentiel. Il ne faut pas oublier que l'abstraction a été inventée, pour l'essentiel, par de vieux maîtres, parfois disparus, comme Malévitch, comme Kandinsky ou Pevsner, et suggérée par les dernières œuvres de Monet, par Klee, par Jacques Villon (je cite pêle-mêle...). Donc, même dans le domaine des arts plastiques, où il a laissé des chefs d'œuvre, l'art des années cinquante et soixante était un art d'imitation.

En architecture, de même, derrière les ouvrages d'Emile Aillaud, de Candilis, on pouvait deviner, en transparence, les œuvres anciennes de Le Corbusier et l'urbanisation de Berlin ou de Francfort dans les années vingt : les Siedlung allemandes de 1925-1930 sont les prototypes de nos grands ensembles. Sans parler de tous ceux qui héritaient d'eux-mêmes et qui reprenaient, après la longue interruption de la guerre et surtout de la crise économique des années trente, le fil d'un discours qui allait enfin, pensaient-ils, pouvoir se traduire dans les faits. (Il faut se souvenir que Le Corbusier n'a rien construit entre 1932 et 1947 que deux maisons de week-end et un pavillon d'exposition en toile...) Il faudrait nommer, parmi ces rescapés, Lurçat et Jean Prouvé, Jean Ginsberg, sans parler des grands noms de l'architecture allemande, qui ont eu une deuxième carrière et comme une deuxième vie en Amérique, véritable métempsychose : du logement social passant aux sièges sociaux, aux villas pour milliardaires, aux édifices publics et à l'enseignement universitaire. Je pense à Gropius, à Mies van der Rohe, à Breuer que j'ai un peu connu, à Mendelsohn, à Neutra que j'ai rencontré revenant en Europe à la fin de sa vie pour y bâtir quelques maisons de maître - et reprendre le fil d'un discours sur le bonheur, la santé et l'architecture naturelle...

Or, l'une des lois de l'imitation est qu'elle conduit peu à peu à la dégradation des formes. C'est un ressort bien connu de l'histoire de l'art, qui parle de déclin et de décadence. Il y a, à cela, des raisons : c'est d'abord qu'on peut imiter sans comprendre et donc répéter de travers. J'ai parlé de fronton ouvert, tout à l'heure. Un fronton, c'est l'image d'une ferme de charpente. L'ouvrir, c'est lui ôter toute signification constructive, en faire un simple décor qui risque de perdre tout intérêt, par oubli du sens.

C'est ensuite que toute œuvre originale répond à certaines conditions de temps et de lieu, qui ne peuvent guère se retrouver à l'identique. La ressource est alors d'imiter en

inventant. "On n'imité jamais sans inventer", me disait un jour Maurice Culot. Mais la part d'invention peut n'être pas suffisante pour permettre un véritable renouvellement. On admettra donc que l'art "moderne", né dans l'imitation, s'est peu à peu enfoncé dans la redite. Seuls, quelques individus particulièrement inventifs ont échappé aux conséquences dramatiques de l'imitation de soi-même : témoin Vieira da Silva - ou Le Corbusier, qui construit tout à la fois le couvent de la Tourette, le Capitole de Chandigarh, le Carpenter Center for Visual Arts, tout cela après la chapelle de Ronchamp, extraordinaire renouvellement de l'invention de la part d'un homme de plus de soixante ans...

Mais même avec la chance de programmes exceptionnels comme celui du campus de l'I.T.T., Mies van der Rohe n'a pas échappé à la répétition. Il faut savoir que son "retour à Berlin", la National Gallerie, n'est qu'une version remaniée d'un projet pour le siège social de la sucrière Baccardi, que Fidel Castro et ses "barbudos" avaient empêché d'aboutir.

Telles sont les conditions intrinsèques, intérieures au mouvement de l'art lui-même, de la crise des années 70.

Mais il y a aussi des conditions extrinsèques. La principale est sans doute une crise de la rationalité. C'est une crise dont on aurait pu voir les prodromes dès les années vingt, avec la re-découverte de l'irrationnel : la diffusion de la psychanalyse freudienne, la revendication surréaliste de l'irrationnalité, la crise même de l'esprit scientifique, dont Bachelard a laissé une admirable description dans ses premiers ouvrages, notamment le "Nouvel Esprit Scientifique". Mais l'après-guerre répète l'autre après-guerre : le décor était posé, les rôles étaient distribués. Un seul rôle nouveau apparaît, que Galbraith a vu naître un peu plus tôt en Amérique : le rôle du technocrate. En France, la technocratie n'a trouvé sa place dans la constellation du pouvoir qu'après la guerre, après les derniers combats contre le pouvoir des notables, qui se sont livrés à Vichy, d'abord, - ne pas oublier que c'est en 1943 qu'a été créée notre législation et notre administration de l'urbanisme, - puis après la guerre, à l'occasion, justement, de la Reconstruction. La rationalité va donc trouver son accomplissement, et ses limites, dans l'économie et dans la technique. C'est de cette rationalité-là que la technocratie fera l'instrument de son pouvoir. Elle s'en est servi en particulier pour créer un certain nombre d'outils de modernisation sociale, dont l'un était le système complexe de production de "l'habitat social". (Le mot même a

commencé d'être utilisé en 1956. Jusque là, l'habitat ne désignait pas l'habitation, mais le milieu naturel. C'est assez dire l'ambition : non seulement de produire des logements, mais un nouveau milieu de vie, favorable à une production plus intense et, - on l'espérait du moins - à une vie sociale plus harmonieuse.)

Les architectes modernes étaient les complices obligés de cette entreprise. Ils étaient des rationalistes et la rationalité de leurs propositions, fondées sur l'idée simple de la satisfaction des "besoins naturels" de l'homme, du "rétablissement des conditions de nature", pour parler comme Le Corbusier, était la réponse adéquate à l'ambition des technocrates.

Or, deux choses se sont passées : d'un côté, les architectes n'ont pas vu que, dans leur alliance de fait avec les technocrates, ils allaient peu à peu perdre le pouvoir. Et c'est ce qui est arrivé : les objectifs, les programmes leur ont échappé. La forme même a fini par se déduire, en quelque sorte, des conditions mêmes de l'industrialisation du bâtiment, une industrialisation qui était, au surplus, mal inspirée. André Lurçat s'est plaint amèrement de ces contraintes, qu'Emile Aillaud a affecté de tourner par l'ironie ou la dérision.

Il serait absurde d'oublier aujourd'hui que la campagne de construction massive de logements entreprise après 1955 a servi de remède à l'extraordinaire pénurie qui sévissait après la guerre, dans un pays en pleine expansion démographique et à la veille d'un prodigieux développement industriel. Etait-ce le meilleur remède ? C'était celui que rendaient possible l'état de l'industrie du bâtiment, comme de la réflexion sur l'habitation et sur la ville, - et le pouvoir technocratique, déjà nommé.

Mais l'outil de la construction massive de logements, manié dans un esprit productiviste, a porté bien au delà de la crise du logement. Il a transformé les habitudes de vie de toute une couche de la population, en imposant le confort : la salle de bains, le chauffage central (parfois : l'eau au robinet) et en détruisant les anciennes solidarités : la rue, le café et ce qu'on appelle péjorativement la promiscuité. Tout cela n'est pas allé sans difficulté, sans conflits sociaux, que les sociologues ont commencé à étudier.

Car ces années-là voient l'entrée en scène de la sociologie. Bien sûr, la sociologie n'a pas été inventée en 1960. Mais elle a commencé, dans ces années-là, à conquérir un large public et elle est entrée dans une vive compétition pour le pouvoir avec les

technocrates. Une compétition dans laquelle ce sont les architectes qui ont été les perdants. Des études comme "L'espace social de la ville" de R.Ledrut, ou des pamphlets comme "Le Droit à la Ville" d'Henri Lefebvre visaient en réalité le programme et les objectifs des technocrates. Mais ils atteignaient inévitablement les œuvres des architectes.

En bref, le vieux mythe de l'homme naturel, inventé par le XVIIIème siècle, et auquel les architectes s'étaient accrochés plus longtemps que d'autres, le vieux mythe devient caduc. L'homme naturel cède la place à l'homme social.

Or, la sociologie des architectes était terriblement naïve et sommaire. Il y a une anecdote qui en dit long. C'est celle de Le Corbusier à Chandigarh, s'accommodant du système indien d'attribution du logement au prorata du revenu (les habitants de Chandigarh sont presque tous des fonctionnaires et le loyer est prélevé sur leurs émoluments. Cela aboutit à onze ou douze classes strictement hiérarchisées, depuis les cadres qui disposent de villas de 250 mètres carrés, jusqu'au planton, à qui on attribue un logement exigu, quelle que soit l'importance de sa famille). Il y avait, parmi les collaborateurs de Le Corbusier, des gens que cette situation embarrassait, mais lui tranche, sereinement, dans une lettre à un collaborateur parisien : "Qu'on ne nous parle pas de classe. C'est ici simplement et utilement du classement." Par ces naïvetés-là, l'architecte a perdu la confiance de la société...

Or, l'espace social a connu, ces années-là - et c'est encore un des plans superposés de notre panorama, un peu décalé dans le temps, celui-là, puisqu'il ne se dessine guère avant 1960 - un changement de grande conséquence. Le sentiment que nous avons de la ville a changé. Il ne s'agit sans doute pas du sentiment de tous, mais d'une opinion dominante, dont le changement a profondément transformé les conditions de la production architecturale, et surtout la signification et la portée de cette pratique que notre siècle a inventée, la pratique de l'urbanisme.

La sorte de répulsion dont la ville était naguère encore l'objet nous remplit de stupeur. Nous ne pouvons relire sans étonnement, sous la plume du vieil inventeur des "cités-jardins", E.Howard, l'affirmation que "ces villes surpeuplées ont fait leur temps" et l'on pourrait réunir un extraordinaire sottisier des propos bien intentionnés de quelques réformateurs sociaux, depuis Lord Rosebery, président du London County Council à la fin du siècle dernier, déclarant : "Ce n'est pas un sentiment d'orgueil que Londres fait naître en moi. Je suis hanté par une impression de terreur, par le fait

terrifiant de ces millions d'êtres jetés comme au hasard sur les rives de ce noble fleuve...", jusqu'au grand architecte américain Franck Lloyd Wright affirmant : "Aucun citoyen ne tirera de sa grande ville de l'âge du moteur autre chose que machinerie et il ne tardera pas à devenir lui-même machine, si la grande ville reste debout." Mussolini, déjà, donnant l'ordre de raser le vieux quartier médiéval de Rome, le Borgo, raillait les "nostalgiques de la couleur locale". Mais faut-il dire que l'îlot n°6, sur lequel Le Corbusier s'essayait à dessiner l'ébauche de la Ville Radieuse, n'était autre qu'un morceau du Faubourg St Antoine, que seule la guerre a sans doute sauvé de la destruction à laquelle le vouait la législation sanitaire ?

Notre réglementation d'urbanisme garde encore les traces de cette ancienne aversion pour le "fait urbain" : les règles de prospect, les dispositifs qui président au tracé des voies et à leur élargissement (grâce auxquels, par exemple, la ville de Cergy-Pontoise étudie l'aménagement en jardins d'une partie des emprises des voies rapides qu'on avait tracé au départ, - et qui s'avèrent inutiles aujourd'hui) et les prescriptions sanitaires : un pêle-mêle législatif dans lequel l'hygiène de l'air pur et de l'ensoleillement total joue encore un rôle essentiel. Le but de l'urbanisme moderne était de moderniser la ville, au risque de sa destruction.

Cependant, le sentiment que nous avons de la ville a changé. Nous avons retrouvé le goût de la vie urbaine et renoué avec ces usages anciens qu'on désigne d'un mot trop à la mode : l'urbanité. Surtout, nous avons appris que la ville avait un passé et qu'elle ne pouvait vivre dans l'oubli de son histoire. Les désordres sociaux qui ont accompagné la politique d'urbanisation massive poursuivie pendant les années soixante et les luttes urbaines qui ont, il y a vingt ans, occupé la scène politique de grandes villes comme Bruxelles, Bologne ou Montréal n'ont pas peu contribué au renversement de la perspective. Mais il se peut qu'il traduise aussi l'entrée en scène de la sociologie moderne.

Le "Droit à la Ville", publié au printemps de 1968, constatait que : "Le double processus d'industrialisation et d'urbanisation perd tout son sens si l'on ne conçoit pas la société urbaine comme but et finalité de l'urbanisme". C'était constater l'échec d'un urbanisme qu'on redoute encore aujourd'hui, puisque, la croissance à peine revenue, certains déjà agitent la menace : "à nouveau les mégalo-poles vont étendre encore leur linéaire de béton". Ces interpellations ne pouvaient manquer de trouver un écho dans la pensée des architectes et cet écho a pris, comme de juste, la forme d'une autocritique.

La question était de tout remettre en question et, avant toute chose, la nature des villes. Qu'est-ce que la ville et comment agir sur elle ? La réponse ne va pas sans difficulté.

L'urbanisme des années trente, celui de la Charte d'Athènes, avait pour lui un avantage : la doctrine. La question qu'il se posait était simple en apparence : comment faire une ville ? La réponse pouvait donc être simple, faite de recommandations dont on pouvait aisément faire des règles - et se servir pour justifier des décisions. Autre chose est de proposer un modèle, capable de servir de guide à des interventions délicates, respectueuses du passé et cependant porteuses d'avenir. Un sursaut d'indignation ne fait pas une critique - et la nostalgie du passé n'en est pas la connaissance. Il était bien d'opposer l'histoire à la modernité, de brandir la tradition contre un mouvement qui se voulait sans tradition. "La ville, disait-on, n'existe que sous sa forme traditionnelle". Sans doute, mais quelle tradition ?

Le modèle italien - "la ville italienne, dans son raffinement" - est dans toutes les mémoires. Il est entendu que c'est, en tous cas, "la ville européenne" qu'il convient de reconstruire. Mais cet ethnocentrisme est-il bien inspiré, à l'heure où Mexico s'achemine à grands pas vers les trente millions d'habitants ? Signifie-t-il que l'Europe a renoncé à proposer ses modèles en même temps qu'elle a perdu le pouvoir de les imposer ? (En 1928, Le Corbusier prenait le Zeppelin pour Dakar, en route vers l'Amérique du Sud. Il ne faisait pas de doute pour lui que la ville qu'il proposait était un modèle universel). Ou bien que le modèle se dérobe "derrière l'écran brumeux du passé et du futur", nouveau mythe ou nouvelle utopie plus que catégorie historique ? Bref, si l'on sait assez bien ce que l'on ne veut pas, on sait moins bien ce que l'on veut.

C'est tout le problème de ce que l'on appelle aujourd'hui "post-moderne" - et dont l'appellation même dit bien qu'il s'agit d'un mouvement d'opposition, d'une réaction mais non pas d'un mouvement d'invention.

Je ferai donc l'hypothèse que le désarroi actuel est l'effet de la discontinuité. J'entends par là, non pas seulement le fait que les idées hier dominantes sont aujourd'hui contestées, voire évidemment caduques. Mais aussi le fait que ces idées n'ont pas été véritablement critiquées. C'est-à-dire que s'il y a eu échec, on a bien dénoncé l'échec, mais on n'a guère cherché à en connaître les raisons. Or, comment définir une position nouvelle, si l'on n'a pas critiqué de façon approfondie les idées dont on se déclare l'adversaire ? On a bien vu cela lors de l'exposition consacrée aux "années 50" à

Beaubourg, l'automne dernier. A défaut d'une critique de l'architecture (et du design) d'alors, on a organisé une espèce de déballage, de décrochez-moi-ça qui était comme une destruction symbolique de l'objet du débat. Et pour plus de sûreté, on a appelé à la rescousse les philosophes qui ont parlé de "déconstruction"...

C'est une observation fondamentale que le long travail de critique entrepris par les "modernes" eux-mêmes sur le thème de la ville n'a pas été continué. Le retour à une pensée de la ville, à la préoccupation de "l'urbanité" n'a pas attendu les proclamations, parfois plus retentissantes qu'efficaces, des années qui ont suivi 1968, - ni même les "lutttes urbaines" de la fin des années soixante, dont l'issue a souvent été socialement incertaine. La sociologie avait pris pour arguments les échecs sociaux de la production de masse du logement (la "sarcellite"). La nouvelle critique se réfère à d'autres concepts, à d'autres images. Elle invoque l'histoire, la mémoire. La nouvelle critique est venue du dehors.

Or, si l'on avait entrepris une véritable étude historique des conditions de la crise, on aurait sans doute découvert qu'il y avait aussi ces conditions "extrinsèques" dont j'ai parlé et on aurait su que ces conditions-là risquaient fort de se répéter aujourd'hui. Car une chose est ce que voudrait l'architecte. Une autre est ce que lui demande le pouvoir, économique, par exemple. Cela peut se traduire par un problème d'échelle - qui est un vrai problème d'architecture.

Ce que l'on a réussi le mieux, dans les dernières années, tient souvent entre deux mitoyens : maisons de ville, immeubles de rapport qui s'accommodent d'un parcellaire étroit et tirent parti des mille contraintes de l'environnement urbain. Ajoutons-y, bien sûr, les réutilisations de bâtiments anciens qui sont souvent des chefs d'œuvre d'intelligence et d'invention. Les villes vieillies y trouvent les moyens d'étonnantes cures de rajeunissement. Mais que faire si, comme il arrive, les friches industrielles s'étendent sur dix hectares, que la spéculation convoite pour y bâtir des centaines de logements, sans compter les commerces et les bureaux ? "Aller à son travail à pied", "rendre la ville à la vie", ce sont des vœux qu'il est permis de former. Mais que faire si l'échelle des réalisations contredit la modestie des ambitions ? A l'heure où l'on nous montre les villes rivalisant d'initiatives, comme des entrepreneurs dont la réussite est la seule préoccupation, "l'urbanité" risque d'être ravalée au rang d'argument publicitaire.

L'architecte, alors, ferait office de faire valoir. Comme on sait, l'urbanisme n'est plus son affaire, mais celle de l'économiste (le prix des terrains) et de l'ingénieur (la voirie

et les réseaux). Mais parce qu'il faut bien que la ville trouve une forme, l'architecte intervient comme il peut dans un projet dont il ignore l'économie et jusqu'à l'organisation urbaine. Les programmes n'ayant guère changé, et les normes pas davantage, il reste la ressource de changer l'apparence. Ainsi les façades "versailles" de Bofill abritent des logements standards, guère différents de ceux qu'on entassait hier derrière des élévations de géomètre. L'esthétique a changé, mais non le contenu. Est-ce assez pour faire un nouveau sens ?

Cette question peut servir à prendre la mesure de l'extraordinaire modernisation qui a transformé, depuis un siècle, notre civilisation. A l'âge de la vapeur a succédé l'âge de l'électricité, - du gratte-ciel et de l'automobile. Cependant, d'autres changements bouleversaient notre vie quotidienne : de nouveaux rapports au corps et au monde extérieur. Faut-il répéter, sur l'exemple de la maison, la démonstration qu'on a tentée, tout à l'heure, sur le thème de la ville ? Là encore, l'architecture moderne a l'avantage de la doctrine. Elle proposait des images de la maison qui s'accordaient avec le mode de vie : la terrasse, le pan de verre étaient les moyens de la vie au soleil, au grand air et dans la clarté. Ces images devaient à l'hygiène l'apparence de la rationalité. En vérité, elles obéissaient à un changement du mode de vie, du rapport au corps et au monde extérieur, qui est toujours de l'ordre de l'irrationnel. Mais ce mode de vie n'est-il pas toujours le nôtre ? Cependant, nous avons découvert que la maison, elle aussi, avait un passé. Sa forme aussi était "traditionnelle". Et la question restait la même : quelle tradition ?

La réponse est venue de géographes en peine de classification, et de folkloristes soucieux de préserver du moins l'image d'un passé en voie de disparition. Ceux-là ont inventé les "styles régionaux". Alors même que l'objet s'effaçait, que la réalité des choses prenait un autre cours, l'image se construisait de manière à faire illusion. Or, il n'y a qu'un point sur lequel l'image se distingue aisément de l'objet : c'est par son immobilité. L'objet change. L'image, si vive soit-elle, si chargée soit-elle de la présence de l'objet, ne bouge pas. Elle est éternelle.

Des industriels adroits et des administrateurs consciencieux ont fait leur profit de cette éternité. Les uns proposent des maisons idéales, idéalement accordées à leur "environnement", puisqu'elles s'appellent "Rouergue" ou "Picardie", "Ile-de-France" ou "provençales". Les autres nous imposent des formes obligées, faux semblants des manières de bâtir où l'autrefois puisait l'invention, où nous ne trouvons que la redite.

Nos paysages sont aujourd'hui malades de ce régionalisme et nos banlieues s'uniformisent, à la grande satisfaction de la règle, qui déteste les fantaisies de l'imagination.

Nous voilà donc une fois encore balancés entre utopie et nostalgie : on ne voyage que dans le temps, vers le passé, pour y retrouver ses racines, ou vers l'avenir, pour y découvrir la nouveauté... Chassée de l'horizon politique, l'utopie rentre par la fenêtre, sous la forme d'un aimable hédonisme, dont la promotion fait argument. On n'a pas oublié le slogan qu'une société immobilière affichait naguère sur les murs du 13ème arrondissement : "La SPEI aime les gens heureux".

Il y a dix ans, on construisait à Dunkerque un port pour l'industrie : vingt kilomètres de digues et d'usines et des bassins à flot assez vastes pour y lancer les plates-formes off-shore qui servent aujourd'hui à extraire le pétrole de la mer du Nord. En arrière de ce front de mer, la ville apparaissait délaissée, distancée par le dinosaure industriel : un corps immense pour un cerveau modeste. Dunkerque n'est pas devenu Rotterdam... Aujourd'hui, le maire socialiste de Montpellier entreprend la construction d'un port pour sa ville. Un débouché maritime ? Non, un port de plaisance. L'utopie bâtit sur le loisir. "Les investisseurs privés paieront", dit Georges Frèche. Mais la spéculation immobilière et l'architecture de Ricardo Bofill suffiront-elles à faire une ville ? C'est toute la question.

Introduction

La mauvaise image de l'architecture de la deuxième modernité

De tout le patrimoine français, l'architecture de la deuxième modernité est certainement la moins appréciée par nos contemporains. Nous fondons cette affirmation sur plusieurs constatations qui font preuve, à des titres divers, d'une certaine répulsion des Français envers cette architecture :

Mentionnons en premier lieu l'association, couramment établie dans les médias, entre "Grands Ensembles" et marginalité. Si des exemples de cette corrélation ne manquent pas, les exceptions sont également nombreuses : le cas le plus frappant est celui de Sarcelles, commune ô combien montrée du doigt ! et qui mène aujourd'hui une vie, certes non sans problèmes, mais au fond assez proche de la moyenne des communes françaises. Ceux qui ont étudié la question de la marginalité contemporaine savent que ce problème a pour origine avant tout le niveau des salaires, le manque d'équipements scolaires, sportifs et culturels, les difficultés d'insertion dans la vie professionnelle, etc... et que l'architecture n'intervient en fait que d'une manière tout-à-fait secondaire ; pourquoi les tours modernes de Neuilly ne font-elles pas de marginaux ? Pourtant, l'idée que l'architecture des Grands Ensembles est la source de la marginalité urbaine dans certaines banlieues est très ancrée, notamment dans le milieu des journalistes.

Un second témoignage de cette aversion envers l'architecture de la deuxième modernité est patent dans l'analyse des prix immobiliers. A localisation équivalente au niveau des transports et des équipements, les zones où le paysage urbain est le plus marqué par les constructions des années 1950-1960, en proche banlieue nord par exemple, ont un niveau de prix inférieur de 30 à 50 % aux zones dont le paysage est plus varié ou plus ancien, et cela après la récente libération des loyers ; sans parler des écarts de 100 %, voire 200 % par rapport aux banlieues résidentielles ¹. Ajoutons pourtant que l'aversion envers le paysage moderne est moins forte dans les zones où la construction pavillonnaire est encore possible, comme en lointaine banlieue nord, où l'on assiste depuis deux ou trois ans à une étonnante remontée des prix immobiliers.

¹ Voir les dossiers immobiliers publiés dans : Le Nouvel Observateur, 16 au 24 Sept. 1987, et 20 Sept. au 6 Oct. 1988.

Un dernier indicateur est la réaction très nette contre l'esthétique de la deuxième modernité que l'on perçoit chez les étudiants en architecture. Jeunes de leur temps, ils manifestent un refus profond de tout édifice, français ou étranger, formellement assimilable à ceux des années 1960 : et ce malgré la révision du procès anti-moderne qui a eu lieu à l'occasion de l'anniversaire de Le Corbusier.

Or, ce qui nous frappe dans la question de l'anti-modernité, est le poids des idées reçues. A cet égard, mentionnons de nouveau le cas très intéressant, et sur lequel nous aurons à revenir, de Sarcelles. Certes Sarcelles n'est pas exemplaire, mais cette commune est tout de même plutôt agréable à vivre : elle possède plus d'espaces verts que la plupart des banlieues de luxe, et son architecture, certes dénudée, n'est pas particulièrement laide, et conserve par ailleurs un excellent rapport avec l'échelle humaine. De plus, ses habitants sont plutôt fiers d'être sarcellois. Pourtant, le seul nom de Sarcelles évoque souvent ce qui existe de plus désagréable et de plus laid en matière d'architecture urbaine dans l'esprit des gens qui, en général, ne s'y sont jamais rendus.

Au-delà de toute considération d'ordre esthétique ou sociologique, la répulsion provoquée par Sarcelles, haut symbole de la deuxième modernité, semble donc avant tout un problème d'image ; rappelons-nous la fameuse "sarcellite", et les analogies utilisées par les associations de défense des sites maritimes contre la construction de "Sarcelles-sur-mer". L'anti-modernité est un problème de son temps, du temps des médias.

Les architectes sont-ils à l'origine de l'anti-modernité ?

Dans le milieu des architectes, on a souvent tendance à ne reconnaître de source de changement esthétique qu'à l'intérieur du champ professionnel ; cependant, une étude des mouvements anti-modernes fait apparaître une logique historique qui dépasse largement la corporation. Certes, certains architectes n'ont jamais accepté l'esthétique rationaliste, rejoignant parfois la contestation active ; pourtant, si l'on exclut la "Charte de Venise" de 1964, consacrée au problème spécifique des Monuments Historiques, les expressions proprement architecturales de l'anti-modernité ne se sont manifestées que dix à quinze ans après le début de la mobilisation. Dans un premier temps, la réaction des architectes français face à la crise de l'urbanisme se borna à des critiques

constructives de la doctrine moderne, donnant lieu à des projets comme "La Grande Borne" d'Aillaud. Ce n'est qu'au début des années 1970 qu'on vit les premiers efforts théoriques pour mieux maîtriser le problème de la signification en architecture ; un peu plus tard sont apparues quelques tentatives d'architecture solaire et écologiste. Mais dans tous les cas, le discours de l'architecte se présentait comme une recherche de conciliation entre la modernité et les problèmes qui révoltaient le monde social, sans que l'architecte soit jamais à l'origine de la contestation.

L'architecture a donc suivi des mouvements sociaux et intellectuels organisés, - d'abord contre les grands programmes de construction de logements, ensuite contre d'autres formes de construction moderne, - par des hommes et des femmes extérieurs à son champ professionnel : des usagers, des militants syndicaux, des intellectuels, des journalistes, etc... Transformation historique aux conséquences très profondes puisqu'elle témoigne que l'esthétique de l'espace n'est plus le monopole des architectes.

Cette mobilisation anti-moderne ne s'est pas limitée à l'architecture ; elle était au contraire issue de mouvements de pensée portant sur l'homme, sur les rapports entre les hommes et sur leur place dans le monde. Au fond, l'architecture et l'urbanisme de la deuxième modernité ont été le théâtre de l'anti-modernité, - le lieu où les idées anti-modernes ont trouvé les preuves de l'échec de la civilisation du progrès.

Qu'est-ce, au juste, que l'anti-modernité ?

Le premier problème posé au chercheur qui étudie l'anti-modernité est celui de son extrême diversité : l'anti-modernité a été une idée commune à des mouvements très hétérogènes, tant dans leurs objectifs que dans leurs mobiles.

L'hétérogénéité des mouvements anti-moderne apparaît clairement dans un livre que Raymond Aron a consacré à la question, écrit en 1964 bien que publié en 1969, et portant comme titre : "Les désillusions du progrès"¹. Partant de l'idée que la modernité, c'est-à-dire la recherche constante d'un dépassement de ce qui est, engendre son contraire, Aron répertorie et analyse les différents mouvements alors en vogue.

¹ ARON, Raymond "Les désillusions du progrès. Essai sur la dialectique de la modernité", Paris, Calmann-Lévy, 1969.

Une large partie de l'ouvrage est consacrée au marxisme, cible préférée de l'auteur ; pourtant, l'analyse se garde bien de considérer ce mouvement comme anti-moderne. Au contraire, malgré son refus du modèle occidental, le marxisme est présenté comme un mouvement moderne à part entière, comme un mouvement de progrès : le refus ne porte que sur la propriété capitaliste des moyens de production.

L'auteur étudie également les mouvements nationalistes, alors en pleine ébullition, où l'on découvre une problématique voisine de celle du marxisme : manifestant une opposition profonde à la domination étrangère, les nationalismes coloniaux n'étaient pas vraiment anti-modernes ; dans la plupart des cas, le discours anti-colonial était favorable à l'instauration des Etat-nations modernes, dans le cadre du système capitaliste ou du système marxiste. Cependant, les nationalismes ont puisé beaucoup de leur force et de leur légitimité dans les idées anti-modernes issues du traditionalisme ou de l'intégrisme religieux.

Luttant pour le respect des traditions, les traditionalistes seraient anti-modernes avant la lettre. Pourtant, l'analyse d'Aron nous amène à nuancer cette affirmation.

En effet, l'anti-modernité des traditionalistes varie beaucoup en intensité. Sa version la plus répandue, le moralisme, s'oppose essentiellement aux conséquences de la modernité sur la vie quotidienne. Les thèmes favoris du moralisme étant la protection de la famille avec la défense de l'autorité parentale, le rejet du divorce et de la désintégration de la cellule familiale : la protection de la jeunesse, motivée par l'apparition du problème de la drogue, l'accroissement de la délinquance et des conflits dans les universités ; et la protection du système social, mis en danger par le féminisme et la contraception, par la mise en lumière du phénomène homosexuel, par la baisse générale du sentiment religieux et par la montée en puissance du Communisme.

Depuis la deuxième guerre, le moralisme en France a été essentiellement démocratique et libéral, cherchant à convaincre par l'intermédiaire des médias et de l'action politique. Sur ce dernier plan, le moralisme s'exprime prioritairement à travers des partis démocrates-chrétiens ; mais les alliances avec les libéraux sont fréquentes, en raison de leur proximité sociologique et de leur rejet commun du Communisme et de l'Etatisme.

Cependant, en dépit de ses bases démocratiques, le traditionalisme a pu se développer en direction des courants autoritaristes.

Dans ce sens, la France a connu historiquement des extrémismes comme le Fascisme et le Royalisme, relativement apaisés dans les années 1960 ; par contre, se réveillait à cette époque l'intégrisme religieux, opposé aux innovations du Concile Vatican II.

Face à l'architecture de la deuxième modernité, la position des traditionalistes fut très ambiguë, et nous aurons à y revenir longuement. Dans un premier temps, les mouvements chrétiens ont été très favorables aux Grands Ensembles susceptibles de remédier au problème des taudis, considérés comme la source de tous les maux de la société française ; les traditionalistes chrétiens ont donc été très choqués par les mouvements de contestation de l'urbanisme. Plus tard, devant la multiplication des mouvements contestataires, ces traditionalistes ont compris le danger social représenté par l'urbanisme ; ils ont alors fait marche arrière, devenant des opposants aux idéaux de l'architecture rationaliste. Par contre, certains autres groupes traditionalistes, d'une manière générale ceux que nous appelons les patrimonialistes, ont toujours été très hostiles à l'architecture moderne. En fait, ces derniers ont été les grands vainqueurs de la période que nous allons étudier.

L'écologisme est-il anti-moderne ?

Pas nécessairement. Sur un plan théorique, l'écologisme est un mouvement rationaliste qui cherche le progrès de l'humanité par le biais des sciences de la nature ; son opposition à l'économisme libéral venant essentiellement de la priorité donnée au qualificatif sur le quantitatif.

Par contre, sur le plan politique, l'écologisme actuel est constitué d'un amalgame de mouvements divers, dont certains anti-modernes, aboutissant à une situation très curieuse et difficile à définir. Ainsi par exemple, la composante régionaliste de l'écologisme, d'ailleurs très puissante, flirte constamment avec un anarchisme fondé sur le retour à un passé mythifié, dans une démarche très peu rationaliste ; il en va de même de la composante tiers-mondiste. Par contre, les mouvements fédéraliste, participatif, mais également le féminisme, qui s'expriment souvent à travers l'écologisme, représentent des idées progressistes, fondées sur une rationalité sociologique ; de même l'écologisme scientifique.

Nous reviendrons pour notre part sur l'écologisme dans ses rapports avec les mouvements anti-modernes.

Vers une histoire sociale de l'anti-modernité en architecture.

Cette typologie empruntée à Raymond Aron nous permet de comprendre la complexité de l'anti-modernité : celle-ci dépasse les clivages droite gauche, et la simple explication de l'aliénation provoquée par la civilisation industrielle du monde moderne. Par ailleurs, cette analyse nous conduit à rechercher les origines de l'opposition à l'architecture moderne, non du côté des architectes et de leur pratique professionnelle, mais au sein même de ces divers mouvements anti-modernes.

Dans une optique d'histoire sociale, notre interrogation portera donc sur la manière dont ces mouvements ont contribué à modifier les conditions de production de l'architecture. Pour ce faire, nous allons aborder deux aspects du problème, à notre avis les plus importants : premièrement la question de l'opposition à l'urbanisme moderne autour d'abord du problème des Grands Ensembles, à partir en particulier du cas de Sarcelles ; ensuite, à travers les autres mouvements sociaux urbains. Notre objectif est d'extraire les composants spécifiquement architecturaux de la contestation contre l'urbanisme, et de comprendre de quelle manière ces mouvements ont contribué à modifier l'opinion des français et la conjoncture immobilière. Un second chapitre traitera des mouvements de rejet de l'architecture moderne en relation avec la protection du cadre de vie, d'abord dans les cités historiques, plus tard dans les régions touristiques et à développement pavillonnaire.

Le cadre de l'étude

Le classement par décennies ne nous semblait guère satisfaisant. Il a été imposé par des marchands d'art, soucieux de pouvoir garantir l'ancienneté d'un objet, sur l'exemple des styles de règne : Louis XVI, Empire, Restauration... les années 50. En histoire, les dates ont une autre signification. Elles sont là pour marquer, non seulement l'évènement, mais le commencement ou la fin d'une période caractérisée par un phénomène dominant. Nous avons proposé de borner le champ d'étude par deux dates qui semblent particulièrement significatives : celle de 1955, qui marque le lancement de "l'opération million", première tentative d'envergure pour engager une politique architecturale en matière d'urbanisation de masse ; et celle de 1965, qui inaugure la politique des villes nouvelles. Le phénomène dominant est évidemment la production de masse du logement.

Ces dates se révèlent utiles à la recherche. Il arrive même qu'on leur trouve un caractère "symbolique", quand on s'aperçoit que la première pierre de "la première ville nouvelle"¹ - le début de la construction à Sarcelles du quartier des Lochères, est daté de 1955, tandis que 1965 est la date de l'installation d'une municipalité dont le programme est de faire du grand ensemble "une cité prospère", - ou la recherche de l'urbanité perdue.

Ce qui apparaît alors n'est sans doute pas, comme Henry Raymond a cru pouvoir en construire le concept, un instrument d'Etat pour la construction du logement, mais un système complexe, dans lequel la concurrence propre à une économie capitaliste continue, bien entendu, à jouer (sans oublier la spéculation foncière...). Ce système est nouveau par sa concentration, qui contraste avec la tradition, d'allure artisanale, de la pratique architecturale et du "bâtiment". Il comprend :

- des bureaux d'études qui grossissent d'année en année, tels que l'Omnium Technique de l'Habitation (OTH),
- des cabinets d'architecture importants par leurs effectifs (150 collaborateurs ne

¹ Cf Jannoud, M-H Pinel, "La première ville nouvelle", Paris, 1974.

sont pas une exception), mais rarement assez diversifiés pour ne pas devoir recourir au bureau d'études (et souvent en dépendre),

- des entreprises industrielles de production extrêmement diverses, qui fabriquent du gros œuvre (Camus, Coignet, Balency et Schul...) ou toutes sortes d'éléments d'architecture (pour employer une expression familière à André Lurçat). Un numéro de l'Architecture d'Aujourd'hui compte, à cette époque bénie, cent pages de publicité rassemblant plusieurs centaines d'annonceurs...

Enfin viennent les organismes publics, semi-publics ou privés, parmi lesquels les "sociétés d'économie mixte" connaissent un grand développement. Ce sont les maîtres d'ouvrage, dont la "Caisse", celle des Dépôts et des Consignations, dirigée par Robert Lion, qui joue un rôle considérable par ses filiales immobilières. C'est elle, on le sait, qui entreprend la construction de Sarcelles. Ce grand système économique commence à atteindre son plein rendement en 1956, année où la mise en chantier de 200 000 logements est assurée. Le chiffre sera dépassé par la suite, jusqu'à approcher des 400 000 logements.

Ce changement considérable du rythme de la construction correspond à un changement social considérable. Ce que Butler et Noisette résument par un titre : "de la cité ouvrière au grand ensemble", résume également la profonde transformation des "couches laborieuses" : leur solvabilisation, qui suppose un nouvel équilibre du salaire et l'accession progressive à un nouveau mode de vie. Les "cités ouvrières" des années vingt s'efforçaient de "moraliser" une mince frange de la classe ouvrière. Les "grands ensembles" ont tenté de "moderniser" le mode de vie d'une part largement majoritaire des travailleurs, - y compris la population des OS immigrés, le prolétariat par excellence.

L'héritage

Dans les dix années (1955-1965) que nous avons proposé de définir comme “la seconde modernité”, toute une production architecturale va sortir de terre, dont on peut contester l’inspiration, non l’évidente maturité. Tout se passe comme si des solutions multiples, d’ordre technique, économique, urbanistique, esthétique surgissaient de rien, rompant brutalement avec la timidité et la parcimonie des programmes de la reconstruction. D’où venaient les idées, les méthodes, les modèles, les savoirs et les savoir-faire qui semblent, pour un temps, avoir réponse à tout (même si l’on conteste aujourd’hui, à bon droit, le simplisme de ces réponses) ? La première modernité est en cause, celle des années vingt à trente. Mais il serait trop facile de supposer qu’elle n’a eu qu’à reparaître, après une éclipse que la crise économique et la guerre suffiraient à expliquer. Faute d’avoir pu se réaliser auparavant, les idées des modernes ressurgiraient après 1950, dans des conditions historiques plus favorables. Cette hypothèse, même si elle contient une part de vérité, n’est commode que pour la polémique qui cherche à accabler l’une des modernités par l’autre : la première au nom des méfaits de la seconde, la seconde au nom des accomplissements de la première. Elle ne permet pas de rendre compte de l’originalité de la “seconde modernité”.

Certes, dès lors qu’il s’agissait d’un grand programme social d’architecture, l’héritage du mouvement moderne, longtemps différé par la crise et par la réaction esthétique, devait enfin être réalisé. C’était ce que réclamaient, depuis la Libération, les porteurs de l’héritage. Le problème qui se posait à eux était de renouer avec des recherches déjà anciennes, puisqu’elles remontaient, au mieux, aux années d’avant-guerre, de rétablir une continuité. Le Corbusier, rouvrant avec quelques étudiants la rue de Sèvres, en 1942, retrouvait “sur les tables” les premiers projets de l’Unité d’Habitation (témoignage de Roger Aujame). Si l’on veut bien considérer le tracé à grande échelle, le projet de reconstruction de la Rochelle offre une ressemblance frappante avec le projet pour “l’îlot insalubre n° 6”, dessiné en 1936. De même, si l’on rapproche les images formelles du projet de Lurçat pour l’Académie des Sciences de l’URSS et du grand projet pour la modernisation de Saint Denis, on aperçoit aussitôt une similitude. Les éléments du plan de masse, les blocs “sculptés”, ménageant saillies et retraits, sont de même apparence et obéissent aux mêmes principes de composition (en particulier : la symétrie) malgré un intervalle de plus de dix années. La continuité apparaît, en l’occurrence, comme continuation.

Toutefois, il n’est pas certain que la continuité que souhaitaient évidemment rétablir “les français”, le grand public, après l’intervalle de la guerre et de l’occupation, était

justement la même que celle que recherchaient les héritiers du mouvement moderne... Il suffit de voir la place prise, dans les débats de la reconstruction, par la réclamation de l'identique, du rétablissement pur et simple du passé perdu, pour comprendre que, bien au contraire, la nostalgie pour le passé historique était la pensée dominante du grand public. Certes, la reconstruction sera, dans l'ensemble, jugée sans indulgence : "L'imitation, ou la tentative de reconstitution de l'architecture traditionnelle n'ont servi qu'à mettre en évidence la rupture brutale intervenue dans le développement historique : on ne sait plus refaire, aujourd'hui, ce qu'on savait faire hier"¹. Mais ce n'était pas assez pour convaincre que le recours était nécessaire à d'autres principes et d'autres images : ceux de la "modernité".

Ce travail de conviction sera donc entrepris en premier lieu et de très bonne heure (les œuvres ne pouvant parler d'elles mêmes que bien plus tard). La tactique de Le Corbusier est bien connue : il crée l'Ascoral dès 1943 et publie dès 1944 : "Les trois établissements humains", avec en sur-titre : "Urbanisme des CIAM. Collection Ascoral". Le message signifie clairement que les principes sont arrêtés et que les équipes sont prêtes. Lurçat, dès qu'il est en charge de Maubeuge, forme lui aussi son équipe et s'associe Jean Badovici, vieux compagnon de route, ancien rédacteur en chef de "l'Architecture Vivante". Une archive peu connue, qui permet pourtant de bien comprendre la portée de ce travail de conviction est un recueil des circulaires publiées par "l'Institut Technique du Bâtiment et des Travaux Publics. Centre d'Etudes Supérieures".

Ces circulaires (Série A) comptent 26 numéros, de 1943 à 1947, dont les principaux titres sont les suivants :

- N°4 - 15 décembre 1943 : "Les préliminaires de l'industrialisation du bâtiment. La modulation", par Canaux, architecte-conseil de l'AFNOR.
- N°5 - 15 mai 1945 : "L'évolution des procédés traditionnels de construction dans la maçonnerie de bâtiment", par Pol Abraham.
- N°7 - 30 mai 1945 : "L'esthétique des constructions modernes", par Marcel Lods.

¹ Pierre Joly. Etude rédigée en 1963 pour un ouvrage collectif paru aux éditions Delpire, sous le titre "d'époque" : Cité ou Termitière ?

- N° 10 - 20 juillet 1945 : "Images d'Amérique", par Marcel Lods.
- N° 12 - 20 janvier 1946 : "Le bâtiment préfabriqué en France, en Grande Bretagne et aux Etats-Unis", par P. Peissi, directeur de l'OTUA.
- N° 14 - "Transformation de l'architecture aux Etats-Unis", par Paul Nelson.
- N° 18 - "Les matériaux de construction dans le cadre de leur emploi", par H. Lafuma (CNAM).
- N° 19 - "Une expérience de préfabrication : les îlots 1, 2, 4 et 5 d'Orléans, par Pol Abraham.
- (Cet article prend pour référence, dans l'avant-guerre, le sanatorium d'Assy : "un édifice de 120 mètres de long, avec 10 niveaux, qui a été construit couvert, clos et chauffé, à 1.200 mètres d'altitude, en 7 mois").
- N° 26 - 23 octobre 1947 : "Demain l'Europe sera équipée. Le serons-nous ?", par Marcel Lods.

Comme on voit, cette publication et les idées qu'elle porte franchissent allégrement le cap de la Libération, sans changer de forme ni de style, sans qu'il y ait de discontinuité entre l'article de Canaux sur la "modulation" comme préliminaire à l'industrialisation, et les propos de Marcel Lods ou de Paul Nelson.

Une doctrine semble déjà forgée, pour laquelle la grande affaire de cette période, c'est l'industrialisation de la construction. C'est ce que Lods et Nelson retiennent de l'exemple américain : la modernité des méthodes, la préfabrication. Pol Abraham peut, pour sa part, se référer à un exemple actuel : la reconstruction (pourtant prévue à l'identique -mais c'est de la façade qu'il s'agissait-) des îlots 1, 2, 4 et 5 d'Orléans. La question est bien celle que pose Marcel Lods dans sa conférence du 23 octobre 1947 : "Les français opteront-ils pour ou contre l'idée moderne ?" Il faut, en tous cas, moderniser le bâtiment pour pouvoir "faire le plan du pays" (belle formule pour désigner ce qu'on n'appelait pas encore : l'aménagement du territoire.)

Ces propos, et leur date, conduisent à rectifier quelque peu l'image simpliste que la querelle des anciens et des modernes a laissée de la construction. Sans doute, le phénomène dominant est le pastiche. Mais il se glisse dans cette continuité affirmée

(par delà la guerre et les changements politiques qu'elle a apportés) des dissonances évidentes. On ne parle pas seulement de la reconstruction du Havre (qui s'abrite derrière l'alibi du classicisme), des projets de Le Corbusier pour St Dié et La Rochelle ou de la reconstruction de Royan. Mais Tambuté, dans son projet pour le front de mer de Berck-plage, se donne pour objectif : "de réaliser 1 km 500 de constructions présentant une unité d'architecture". Et l'évocation qu'il fait, pour justifier son parti, de l'état antérieur, ne manquera pas de surprendre : "Lorsqu'on se remémore l'aspect antérieur de ce front de mer, avec son architecture désordonnée du début du siècle, apparentée intimement à celle qui, encore ça et là, dépare les plus belles plages de la Manche..."¹. De même, à propos de la reconstruction d'un îlot à La Chapelle-en-Vercors, la rédaction de l'Architecture d'Aujourd'hui note : "Programme et architecture modestes, mais unité d'ensemble".

Ainsi, on ne doit pas se dissimuler ce que les chantiers de la reconstruction ont souvent de novateur et comment ils servent de terrain d'expérience pour des procédés d'industrialisation et des dispositifs d'urbanisme. Quelle que soit l'esthétique (le choix le plus frappant est celui de la couverture : toit ou terrasse, et de la fenêtre, "à la française" contre la fenêtre en longueur ou tout au moins carrée...) et quels que soient les procédés de construction (qui ne sont qu'apparemment traditionnels), la Reconstruction a été entreprise dans l'esprit d'une modernisation de l'habitation, dont les traits essentiels sont l'introduction (parfois encore timide) de l'hygiène et du confort et le parti pris d'unité. Une unité qui n'est pas le résultat inévitable et redouté de la répétition, mais une volonté délibérée "d'unité d'ensemble", -une esthétique qui réconcilie rationalisme moderne et classicisme.

Quelle continuité ?

La continuité entre l'architecture des années vingt et celle des années cinquante est supposée. Elle n'est jamais démontrée. Elle sert, on l'a dit, d'argument polémique "à revers", et qui ne manque pas d'aliments. Comment, en effet, relire sans surprise les propos d'André Lurçat, dans la préface de son recueil de 1929, "Projets et réalisations" :

¹ l'Architecture d'Aujourd'hui, n°32, oct-nov 1950. "Reconstruction France 1950". Dans le même numéro, on trouve la première mention du procédé Camus, à l'occasion de l'expérience tentée (sans succès) sur l'îlot 17 du Havre.

“La construction, la fabrication des demeures, doit suivre le même mouvement que la grande industrie qui, pour vivre, est amenée à augmenter constamment son capital, à organiser des trusts puissants de production et de diffusion des produits manufacturés. Elle ne peut plus être abandonnée à l’entreprise privée agissant toujours dans un but avant tout spéculatif : elle doit être confiée à de grandes entreprises, agissant au nom de la collectivité, qui prendront en main tous les problèmes primordiaux actuellement livrés au hasard et seront, par cela même, assez puissantes pour les résoudre”.

Comment n’y pas voir une surprenante anticipation des solutions qui deviendront plus tard réalités ? André Lurçat, ou l’architecte pris au mot... Il reste que les “Grands Ensembles”¹ ne sont pas les enfants de la “Ville Contemporaine” pour 3 millions d’habitants, ou encore moins du “Plan Voisin”... Après 1930, si spectaculaire qu’elle soit, l’éclipse de la modernité n’est pas totale. Mais les chemins que prend la recherche sont nouveaux -et ils n’ont guère été retracés. Il y a, là aussi, une continuité que les acteurs eux-mêmes ont pris soin de préserver, par divers moyens : travaux théoriques, publications, mais aussi la production de quelques objets exemplaires (ceux qu’Alfred Roth a rassemblés dans son excellent ouvrage de 1940 -et d’autres : la Cité de La Muette à Drancy, de Beaudouin et Lods, la Maison du Peuple de Clichy, des mêmes architectes avec Jean Prouvé, le Pavillon des Temps Nouveaux de 1937, de Le Corbusier...)

Mais c’est le lieu de se souvenir de la remarque de Tafuri, que : “le manque d’une historiographie rigoureuse du passé récent a facilité la lecture des événements écoulés comme un processus linéaire, qu’on peut réduire au schématisme de l’International Style...”². Car la continuité, dans ses années, est au prix du changement, donc de l’invention. Jacques Gubler a attiré l’attention sur la nouveauté qu’apportent, en Suisse du moins, les années trente : le passage du rêve de l’industrialisation à la pratique de l’industrie.

Ce phénomène n’est pas limité à la Suisse, même si le retard de la crise mondiale lui laisse, dans ce pays, un champ de développement appréciable. Il serait intéressant de

¹ L’origine de l’expression fait problème. On la trouve dans la “Philosophie de la Composition”, un curieux et quelque peu anachronique ouvrage d’André Ferran (paru en 1955). Le contexte montre bien qu’il s’agit d’un mot du vocabulaire d’architecte : “Lorsqu’il s’agit d’un grand ensemble...”. C’est dire que la composition sera l’une des préoccupations dominantes des architectes de la seconde modernité : une préoccupation éminemment esthétique.

² M. Tafuri et F. Dal Co, *Architecture Contemporaine*, Paris 1981.

suivre, par exemple, les recherches sur le thème de la préfabrication lourde, au centre desquelles on trouve le plus souvent le personnage méconnu de l'ingénieur Mopin, et qui vont de la Cité du Champ des Oiseaux à Bagnex (et de la Fondation suisse) à la Cité de La Muette à Drancy et aux recherches de Le Corbusier sur l'îlot n° 6 à Paris et pour le projet de Nemours, en Algérie. C'est à ces recherches que Marcel Lods fait allusion, dans sa conférence de 1947, quand il s'indigne : "Comment ne voit-on pas que les travaux faits il y a bientôt vingt ans étaient si valables que ce sont eux qu'on va rechercher, qu'on utilise bel et bien et qu'on nous ressort remis à neuf, comme des nouveautés ?".

Mais on pourrait aussi établir un parallèle intéressant entre les années trente et les années cinquante dans le domaine de l'urbanisme : le passage du rêve de la réforme urbaine à la pratique de l'urbanisation de masse. Il y a là un débat confus dont Thilo Hilpert a recherché les traces dans les documents conservés par la Fondation Le Corbusier (thèse inédite en France), mais auquel la Charte d'Athènes ne viendra que plus tard donner l'apparence de l'unité. L'une et l'autre périodes ont un trait commun : l'entrée dans la pratique, qui a chaque fois ses règles propres. Mais si, dans les années trente, l'entrée dans la pratique est entravée, contrariée par les circonstances historiques (la crise économique, l'échec de Lurçat à Moscou face à la montée de "l'architecture stalinienne", le naufrage des plans pour Alger de Le Corbusier, avec l'échec du fascisme français, -comme la guerre civile d'Espagne, qui anéantit les plans de J.L. Sert et du groupe CIAM pour Barcelone...) elle semble triomphale, à la fin des années cinquante.

Un autre laboratoire ?

La filiation que nous avons suggérée ne peut pourtant suffire à rendre compte de certains aspects de la production des années cinquante -en particulier de l'échelle. Il est vrai que Stoskopf ne semble pas avoir eu besoin d'une expérience prolongée pour diluer à l'échelle convenable les modèles de l'urbanisation allemande des années vingt... Mais le tout n'était pas affaire seulement d'architectes. Or, par un choix qui n'est certes pas de hasard, le n° de l'Architecture d'Aujourd'hui consacré à la Reconstruction (déjà cité) s'ouvre sur la publication d'un projet à grande échelle de Bernard Zehrfuss. Ce projet, "dont l'exécution a commencé effectivement dès le début de l'année 1950" est décrit comme suit : "Une première tranche de 1.000 logements a

été étudiée suivant une formule nouvelle dont il est permis d'attendre des résultats satisfaisants. Ces 1.000 logements sont, en effet, construits en série, suivant des plans standards et avec des éléments normalisés. La mise au point de ce plan a été effectuée par un travail d'équipe qui a permis d'adopter le même principe de construction, la standardisation des portées de poutres et planchers, l'adoption de hauteurs d'étages conformes, etc... tout en sauvegardant la personnalité de chaque architecte responsable.

Ce travail était d'autant plus délicat que le programme d'habitations est réparti sur plusieurs terrains de configuration différente”.

On ne peut manquer d'être frappé par le caractère novateur de ce projet, qui est présenté comme une grande première et sera de fait largement suivi d'imitation dans ses méthodes comme dans son esthétique. L'échelle était trouvée ! Elle était trouvée à Alger, sous l'impulsion du maire Jacques Chevalier, qu'on ne sera pas étonné de rencontrer un peu plus tard à l'initiative des grands projets algériens de Pouillon, comme de ce grand ensemble un peu singulier (la pierre de taille) qui se construit au début des années soixante sous l'appellation de Meudon-la-Forêt. Quant à Bernard Zehrfuss, il puisera sans doute dans cette expérience l'assurance nécessaire à la construction de la plus grande barre d'Europe (400 mètres de long, en deux tronçons, à Nancy “le Haut du Lièvre”).

La modernité avait déjà, dans le passé, trouvé refuge dans le “monde colonial” : un terrain suffisamment vierge pour l'expérience. Ainsi, Ernst May, quittant l'URSS en 1934, s'installera dans l'ancienne Afrique Orientale allemande, alors sous mandat de la SDN. Hannes Meyer, quittant Moscou en 1936, s'établira au Mexique. L'aventure de Le Corbusier avec Alger s'achèvera certes piteusement en 1941, mais non sans laisser des traces profondes, en particulier avec le travail de P.A. Emery et de Miquel¹. (Le “rebond” d'où surgiront les premiers projets de Roland Simounet porte une signification différente : la crise des CIAM s'ouvre peut-être avec l'enquête sur le bidonville de Mahieddine, présentée au CIAM 1953, à Aix-en-Provence...). Le domaine colonial était ouvert comme champ d'expérience.

Or, 1941 est justement l'année où Paul Herbé est nommé architecte-conseil auprès du

¹ L'œuvre de P.A. Emery en Algérie est distinguée par Sartoris, qui voit en elle l'introduction en Algérie : “d'une architecture authentique, parfaitement adaptée au pays et rompant définitivement avec la pompe officielle et bâtarde”.

gouvernement tunisien. J. Marmey devient dans le même temps directeur de l'Ecole d'Architecture de Tunis. Jean Le Couteur s'installe de son propre chef à Bizerte où il construit l'église Notre-Dame (avec B. Lafaille comme ingénieur-conseil). B. Zehrfuss est nommé, en 1943, architecte en chef du gouvernement tunisien et entame une importante campagne de construction de bâtiments publics (y compris le cimetière national de Carthage). Herbé et lui poursuivent leur séjour au Maghreb (en Algérie) jusque dans les années cinquante. De même Michel Ecochard, nommé urbaniste en chef du Maroc en 1943, y séjournera dix ans, jusqu'au premier choc de la décolonisation.

Lorsque Candilis et Woods s'installent en 1954-55 à Paris, ils ont derrière eux l'expérience d'un passage par l'atelier Le Corbusier -mais aussi et peut-être surtout de la direction conjointe d'Atbat-Afrique (1951-55) fondé par Bodiansky. Une étude, rédigée vers 1960 par Pierre Joly, et restée inédite, donne une idée de l'importance et de la signification de ce séjour maghrébin, -avec les inévitables naïvetés que comporte une adhésion toute fraîche à un mouvement d'idées.

Ecrit vers 1960 :

Candilis et Woods au Maroc

La construction de l'Unité d'habitation de Marseille une fois achevée, le bureau d'études Atbat, que dirigeait Bodiansky, se sépare de Le Corbusier. L'activité du bureau s'oriente vers l'Afrique : des études lui sont demandées par plusieurs architectes, comme Lods et Le Caisne, alors chargés eux-mêmes de programmes de développement dans des villes africaines. Bodiansky décide de fonder un bureau à Casablanca, Maroc, sous l'appellation d'Atbat-Afrique, et il en propose la direction à Candilis. Woods devait à son tour rejoindre le Maroc quelques mois plus tard pour diriger le bureau de Casablanca. C'était pour eux l'occasion d'une collaboration plus étroite et, comme le dit franchement Candilis, "de voir ce que nous pouvions faire par nous-mêmes" en prenant quelque distance par rapport à l'influence dominante de Le Corbusier.

La situation au Maroc, à leur arrivée, pouvait se résumer d'un mot : la démographie commande. La création du protectorat avait complètement modifié la structure économique du pays. "Tous les anciens centres importants d'échanges, écrit Mauret dans l'Architecture d'Aujourd'hui, Juin 1955, ont été désaffectés par la mise en valeur

de la côte Atlantique et un rapide exode rural en a découlé, générateur entre autres des bidonvilles". En vingt-cinq ans, le quart de la population marocaine était devenue urbaine et vers 1950, les musulmans formaient 85% de la population urbaine. Les bidonvilles groupaient alors plus de 300 000 habitants. "C'est le problème capital, celui du plus grand nombre", constate alors Michel Ecochard, nommé chef du Service d'Architecture et d'Urbanisme du Protectorat, qui venait d'être créé. Sans doute, des plans de ville avaient-ils été établis au Maroc, entre 1918 et 1923 à l'époque du "proconsulat" de Lyautey, sous sa direction et celle de H. Prost. Mais la population urbaine était alors moins de 10% du total et l'on ne pouvait guère attendre de l'administration qu'elle en prévoie le rythme de développement.

Sous l'impulsion de Michel Ecochard, les réglementations et le plan parcellaire furent, chaque fois qu'il était possible, révisés pour permettre, dans une optique proche de celle de Le Corbusier et de la Charte d'Athènes, la construction d'immeubles librement orientés, libérant le sol et assurant l'ensolleillement, et groupés, non plus selon le système traditionnel des alignements de rues, mais selon la nouvelle esthétique des "plans de masse". De cette libéralisation des règlements en matière de construction, la Métropole était encore fort éloignée à cette date. Des conditions économiques favorables assuraient par ailleurs, dans ces années, un développement considérable de la construction.

En revanche, l'Administration était seule à se préoccuper du problème majeur : celui de l'habitat musulman. C'est aussi, et pour une part sur les invites de Michel Ecochard, le problème auquel allaient s'attacher Candilis et Woods, tout en dirigeant l'activité, vite considérable, du bureau d'études et en participant, à ce titre, à bon nombre d'études, de concours et de réalisations (Immeubles à Casablanca, à Tanger, hôtel de Ville d'Agadir, etc...).

L'éthique de l'habitation, en pays musulman, est particulière. Au contraire du logement européen, l'habitat traditionnel s'ouvre peu ou pas du tout sur le dehors. Il est tout entier replié sur le dedans, et ouvert sur le ciel par un patio. Or, les conditions de la colonisation avaient donné naissance à deux types d'habitat contradictoires avec ces données traditionnelles : d'un côté, le bidonville, dont les qualités, fruits des trésors d'initiative de ses habitants, ne pouvaient masquer les défauts, en particulier le manque d'hygiène et la promiscuité ; de l'autre côté, les "nouvelles médinas" dont les immeubles construits à la manière européenne ne satisfaisaient pas aux besoins de la

population musulmane. Il ne manquait pas de ces immeubles dont les locataires avaient muré les ouvertures, afin de se protéger des regards, se mettant par là même dans de mauvaises conditions d'hygiène dans un climat humide où le soleil est nécessaire pour assurer l'assainissement du logement.

Au rebours, la préoccupation première de Candilis et Woods était de préserver l'éthique traditionnelle du logement, tout en assurant une densité de population compatible avec la vie urbaine (une densité d'environ 100 logements, soit 3 à 400 habitants à l'hectare, était d'autant plus réalisable que le problème des prospects ne se posait pas). La solution qui paraissait s'imposer était la construction d'immeubles. Elle se heurtait pourtant à l'incrédulité des services administratifs, convaincus que les "indigènes" ne sauraient pas s'adapter à la vie dans les immeubles à étages. On ignorait, semble-t-il, jusqu'à l'existence des greniers-citadelles du Sud marocain, constructions traditionnelles de cinq à six étages, conçues par ces gens qui ne "sauraient pas gravir un escalier..."

Partant de principes clairs : le bon marché, la simplicité de construction, le respect du mode de vie, les impératifs du climat, Candilis et Woods concevaient alors, en quelques mois, divers types d'immeubles susceptibles de répondre à ces conditions. En 1953, l'administration confiait à Atbat-Afrique la construction de cent logements à Casablanca, sur un terrain situé à proximité du bidonville des "Carrières Centrales". Les logements groupés en deux immeubles, étaient très simples : d'environ 35 mètres carrés de surface habitable, ils étaient composés d'une chambre et d'un patio, ouvert par le haut. Un décalage, soit d'un demi-étage en hauteur, soit d'une travée en plan, donnait au patio une hauteur double de celle des chambres. La ventilation transversale et l'ensoleillement assuraient la maximum d'hygiène, cependant que les façades aveugles préservaient l'intimité des familles.

Les types d'immeubles répondaient à des orientations différentes (Nord-Sud et Est-Ouest) et permettaient donc un minimum d'organisation de l'espace. Le souci des architectes de permettre à la vie urbaine traditionnelle de trouver un terrain favorable à son développement est manifeste, par exemple, dans le traitement des redents de la façade de l'immeuble Nord-Sud pour y retrouver des espaces aménagés : banquettes, boutiques sommaires à l'exemple des "souks" de la ville indigène, l'ébauche d'une rue commerçante grâce à laquelle la vie des habitants se trouverait mêlée à la vie du dehors.

Ces premières études et réalisations aboutissaient donc à l'élaboration de types d'habitation appropriés aux diverses couches de la population marocaine : musulmans, israélites et européens, pour qui le problème de l'habitat commençait également à se poser dans les termes du "plus grand nombre". Par la suite, l'observation de ce qui se passait dans les quartiers populaires des grandes villes marocaines, où des familles de toutes origines coexistaient de façon normale, habituelle, le même logement prenant pour les uns et les autres des fonctions différentes, conduisit Candilis et Woods à remettre en question cette différenciation de l'habitat. Leurs recherches s'orientèrent alors vers des types de cellules qui ne supposaient plus de ségrégation.

En même temps, ils étaient amenés à s'intéresser de plus en plus aux problèmes d'urbanisme. Un de leur projets, destiné à la ville d'Oran, en Algérie (La Terrade) réalisait, par le jeu des escaliers et des coursives, la continuité entre des immeubles Nord-Sud et Est-Ouest, disposés en équerre, de sorte qu'on pouvait circuler de bout en bout à travers tout le complexe d'habitations. En même temps, un espace libre était réservé, au droit de la rue, pour l'établissement d'un marché. Alors qu'aux Carrières Centrales les immeubles étaient encore comme des objets posés dans l'espace, au gré d'une composition d'ordre plastique, à Oran, ils s'efforçaient de s'incorporer à la ville existante. Avec ce projet et d'autres (quartier d'habitations : route de Médionna, près de Casablanca) Candilis et Woods s'efforçaient de réintroduire, dans les plans urbains, la notion de continuité.

Ce qui frappe, dans ces premières années du travail de Candilis et Woods, c'est l'apparente aisance avec laquelle ils parviennent d'emblée à un style personnel, à des formes dont l'originalité reste aujourd'hui encore très frappante. Ce résultat esthétique n'était pourtant envisagé que comme un résultat. Le fait même de poser en termes exacts l'ensemble des problèmes techniques, économiques, climatiques et humains conduisait, comme naturellement, à une nouvelle expression architecturale. Ce qu'on a alors appelé "new regionalism" (Giedion) n'était donc pas autre chose que la volonté de parvenir à l'expression construite la plus conforme aux données d'une civilisation. La mise en couleurs elle-même des bâtiments n'était qu'une conséquence de la pauvreté des moyens : le seul luxe, mais un luxe que la générosité de la conception rendait nécessaire. Les architectes en trouvaient l'exemple autour d'eux, dans les bidonvilles ou simplement dans le vêtement. C'était un élément de vie qu'ils s'efforçaient de faire entrer dans leur architecture.

L'importance de ce séjour marocain est considérable, pour la suite du travail de Candilis et Woods. Ils se trouvent tout d'abord confrontés brutalement avec le problème qui va les occuper presque exclusivement : celui de l'habitat "pour le plus grand nombre". Mais surtout, la nouveauté d'une situation très différente de celle de la Métropole les conduit inévitablement, non seulement à découvrir et à proposer des solutions nouvelles, mais à établir pour eux-mêmes une méthode de travail et de recherche, ou si l'on veut, pour reprendre une expression dont ils se sont beaucoup servi, une "manière de penser".

Un développement précurseur

On montrerait aisément que le succès de Candilis et Woods (désormais associés avec Josic) au concours pour "l'opération million" s'explique pour une part par ce travail préalable de recherche et de réalisation. Il semble qu'on puisse affirmer, plus généralement, que le travail en Afrique - et particulièrement en Afrique de Nord - soit bien autre chose qu'un prolongement de ce qui se fait en Métropole : un développement précurseur, une sorte de laboratoire de la seconde modernité, qui mériterait à coup sûr une étude particulière.

Le consensus de l'urgence

La modernité, fut-elle un choix ou une nécessité ?

En 1949, le logement fut déclaré problème social N°1 de la France ¹. Il s'agissait de l'aboutissement d'une double évolution, d'abord socio-politique, avec la reconnaissance du danger représenté par les mauvaises conditions du logement tant pour la santé et la "moralité" des classes laborieuses, que pour la qualité des rapports sociaux ; mais également politico-économique, avec l'acceptation de l'imminente intervention de l'Etat dans la solution d'une crise qui, de continuer, compromettrait profondément les chances de réussite de la reconstruction économique de la France. Une crise du logement qui avait commencé, pour les uns, en 1919, avec le premier blocage des loyers ; pour les autres, en 1930, avec la crise économique et l'échec des HLM ; ou qui pour d'autres encore était intrinsèque au système capitaliste ; mais qui dans les faits représentait un problème quantitatif sans solution évidente : en 1949, entre le déficit accumulé depuis plusieurs décennies et les destructions de la deuxième guerre, le parc immobilier français manquait de plusieurs millions de logements. Le problème était donc principalement quantitatif, mais également qualitatif, puisqu'il s'agissait de construire des logements répondant aux nouvelles normes d'hygiène, de nombre de mètres cubes d'air par habitant, d'espaces verts, de qualité de construction, etc...

Ainsi, en 1949, les mouvements de la gauche chrétienne (MPO-CFTC) proposent au Parlement une "charte de l'habitat" contenant des mesures administratives et fiscales tendant à faire passer la construction de 50 000 à 280 000 logements par an. Ce programme fut rejoint par les autres partis de gauche (PC-SFIO), qui, tout en privilégiant la défense du salaire, partageaient d'une manière générale l'analyse et les mesures à prendre ; mais également par les partis de droite, qui acceptaient les propositions générales dans une perspective de paix sociale². Pour une fois donc, dans le contexte toujours changeant de la Quatrième République, le consensus politique s'est fait autour de l'urgence de trouver une solution à la crise du logement.

¹ Voir par exemple : PARKER, "Le logement, problème social N°1", Paris, éditions sociales françaises, 1949

² Voir : DAGNAUD, Monique "Le mythe de la qualité de vie et la politique urbaine en France. Enquête sur l'idéologie urbaine de l'élite technocratique et politique", Paris, EHESS, 1978, 326 p.

La question était de trouver les moyens concrets d'application des vœux politiques. Juste après la guerre, les commissions chargées de proposer les mesures à prendre pour la reconstruction, avaient fait le point sur la nouvelle conjoncture du secteur bâtiment : l'état du BTP était dramatique. Du côté des matériaux de construction ¹, il fallait que la production augmente en moyenne de 5 à 6 fois ; pourtant les prévisions étaient optimistes ; d'une manière générale, la demande pourrait être satisfaite à condition d'effectuer certains investissements dans la modernisation du parc industriel. Deux matériaux posaient toutefois des problèmes, d'une part la pierre et le moellon, dont la production avait commencé à chuter dès 1914, et pour lesquels l'amélioration de la productivité s'avérait difficile en raison des difficultés rencontrées pour introduire la mécanisation ; d'autre part l'ardoise, dont les gisements n'étaient pas susceptibles de répondre en quantité suffisante à la demande. La commission proposait donc des mesures concrètes pour moderniser la production de tous les matériaux, nouveaux et traditionnels, mais reconnaissait la nécessité d'encourager les matériaux nouveaux, comme la tuile en amiante-ciment et le béton ; ce dernier favorisé par le faible coût du transport, puisque les matériaux lourds, sable et gravier, pouvaient être produits partout et avec de faibles investissements.

Le véritable drame se trouvait du côté de la main d'oeuvre ². Celle-ci posait des problèmes tant au niveau du coût que de la quantité. Le premier était issu de la soudaine apparition des charges sociales élevées qui faisaient doubler le prix de la main d'oeuvre. Mais le plus grave était en définitive le déficit du nombre de travailleurs qualifiés : celui-ci était tombé de 1.060.000 en 1931, à 650.000 en 1946. Ainsi, estimant dans un plan décennal que la reconstruction des immeubles détruits nécessitait 12,5 milliards d'heures homme, 5 milliards pour l'entretien du parc existant et 8 milliards pour la construction de nouveaux logements, on comptait 25,5 milliards d'heures-homme nécessaires en dix ans, soit 2,55 par an, alors que les disponibilités maximum étaient de 1,3 milliards.

¹ Voir : KERGORLAY, Premier rapport de la commission de modernisation des matériaux de construction, Paris, Oct. 1946.

² Voir : KERISEL, Jean (Directeur du Plan de la Reconstruction) "Le Plan de la Reconstruction. Ses exigences économique et financières", in : "L'outillage national", (ouvrage consacré à la reconstruction), 2 vol. Paris, Science et Industrie, 1946, voir notamment pp. 11-14.

Comment résoudre le problème de la main d'oeuvre ? La première alternative était d'importer des travailleurs étrangers : le ministère de la reconstruction réclamait alors un million de prisonniers de guerre, mais la négociation s'avérait difficile. La seconde possibilité était de former de nouveaux ouvriers, mais elle impliquait une longue attente. La troisième consistait à développer la mécanisation de l'industrie du bâtiment, notamment dans la production des matériaux de construction nouveaux, et dans l'utilisation des procédés de préfabrication. En fait, la solution retenue fut un mélange de ces trois voies.

Retenons donc que l'appel à la construction, massive et sérielle, voire préfabriquée, et à l'emploi progressif des matériaux nouveaux, ne fut ni un choix idéologique, ni un caprice technocratique : c'était la seule alternative possible pour faire face à un secteur d'activité sinistré par 30 ans de crise, 5 ans de destructions et des milliers de morts. A partir de 1950, sous l'impulsion de M. Adrien Spinetta, Directeur de la Construction, le secteur industrialisé a été favorisé par une politique tendant à développer les méthodes de préfabrication, et à l'organisation de grands chantiers ; mais on a également misé sur le secteur artisanal, attirant vers la France de la main d'oeuvre immigrée.

En ce qui concerne l'intervention de l'Etat, en 1949 elle paraissait indispensable. Compte tenu du niveau des salaires et de l'état critique du secteur BTP, il paraissait clair que la solution ne serait pas possible dans le cadre d'un système strictement libéral ; et ce d'autant plus que la loi de 1948 sur le blocage des loyers enlevait l'intérêt à tout investissement portant sur le domaine de l'habitation économique. Pourtant, les modalités de l'intervention de l'Etat français furent définies dans le contexte politique de l'époque ; marqué, d'une part, par le centralisme de l'Etat et le souci de déconcentration de Paris ; et d'autre part, par une volonté de demeurer dans un cadre d'économie libérale, qui a amené à la constitution, en 1956, des premières Sociétés d'Economie Mixte avec la participation de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Soulignons pour finir que le discours officiel sur la solution à donner au problème du logement, faisait peu allusion à l'esthétique architecturale ; celui-ci était essentiellement fondé sur les efforts nécessaires pour la reconstruction, et sur l'urgence de remplacer

les taudis par des logements hygiéniques ¹.

Comment l'opinion publique a-t-elle réagi devant l'architecture de la deuxième modernité ?

Il paraît certain qu'au lendemain de la seconde guerre l'esthétique moderne n'a pas été bien reçue par le grand public. Prenons le cas récemment étudié des travaux de Le Corbusier à La Rochelle ²: partant d'une analyse de la crise du logement, la problématique de la reconstruction de La Rochelle portait sur des enjeux quantitatifs qui justifiaient la présentation d'un projet en totale rupture avec l'architecture existante. Pourtant, le rejet populaire fut net : entre décembre 1946 et janvier 1947 la mobilisation des sinistrés contre le projet de Le Corbusier obligea à l'arrêter, les revendications populaires portant d'abord sur le relogement sur place, mais également sur la reconstruction à l'identique. D'autres cas de rejet ont été constatés au Havre, où Perret a dû se battre pour imposer sa volonté.

De fait, le problème du refus de la modernisation urbaine s'est posé chaque fois que les personnes chargés de la reconstruction ont été procédé par la voie du remembrement et de la construction moderne, préconisé par l'urbanisme rationaliste ³. Ce phénomène ne doit pourtant pas nous étonner : les Français ne pouvaient pas soudainement oublier vingt ans de discours sur l'esthétique traditionnelle. Rappelons, en effet, que dès les années 1930 les idées régionalistes avaient joué un grand rôle dans les débats esthétiques ; et que sous Vichy, la propagande du "retour à la terre" se fondait sur la préservation de l'identité régionale. En dépit de la

¹ Voir par exemple : BOURESSOULE-GUILLEMAIN "Les collectivités locales et les problèmes de l'urbanisme et du logement", Paris, Sirey, 1956. Préface de Pierre Tremintin, président de l'association des maires de France.

² GIACOMATOS, Valérie : "Technocratie et architecture, Le Corbusier à La Rochelle (1945-1947)" in : technostructure et architecture, Institut de l'habitat, Déc. 1984.

³ Voir : MINISTERE DE LA CONSTRUCTION "La Reconstruction Française, 1945-1962. Bilan d'activité", Paris, Imp. Nationale, 1962. Il n'y a qu'une seule exception : la reconstruction de Maubeuge par Lurçat, qui mérite une étude particulière. Le succès tient à une attitude de négociation que l'architecte a su garder, jusqu'au compromis...

condamnation nationale du régime de Vichy, les milieux traditionalistes, soutenus par une large partie de la population, continuaient à défendre certaines des valeurs du pétainisme, et n'acceptaient pas un retournement total de situation.

Tout semble indiquer cependant qu'une fois passée la période des reconstructions de grande échelle, où certaines villes ont effectivement été réédifiées "à l'identique" -Blois et Gien, par exemple-, le discours sur la modernisation urbaine ait commencé à être mieux accepté par l'opinion publique. Deux arguments ont été mis en avant : d'une part la nécessité de la modernisation urbaine, justifiée par l'hygiène et la circulation automobile ; et d'autre part, la crise du logement et la lutte contre les taudis.

Compte tenu du consensus politique régnant autour de la nécessité de résoudre la crise du logement, il est difficile de savoir quel a été le sentiment profond des français devant les constructions qui apparaissaient de plus en plus abondantes à partir de 1954. Les sondages de l'époque laissent voir qu'une majorité des français étaient plutôt favorables aux schémas d'habitation modernes ; peut-être ont-ils été séduits par les nouveaux produits ménagers qui ont soudainement pénétré leur vie quotidienne, ou par les succès du monde moderne vantés par tous les médias. Une revue de la grande presse nationale pour l'année 1958 nous permet de confirmer le consensus autour de l'architecture et de l'urbanisme modernes. Par exemple Paris Match (février 1958) titrait : "365 jours et la vie commencera dans la nouvelle ville-lumière" de Boulogne-sur-Seine. De son côté L'Express (4 décembre 1958) vantait l'industrialisation de la construction "ultra-moderne" dans : "Logement : Raymond Camus, prophète". Quant à France-Observateur (divers numéros, 1958-1959), il critiquait le gouvernement en raison de la lenteur de la construction de logements sociaux, exigeant en même temps le développement du secteur industrialisé. Les logements modernes étaient donc vantés par tous, sans oublier les louanges des édifices institutionnels, comme le palais de l'UNESCO, les bâtiments de l'exposition de Bruxelles, ou les projets de la Tour Maine-Montparnasse. A la fin des années 1950, les listes d'attente pour un nouveau logement étaient très importantes.

Peut-on donc conclure qu'au début des années 1960 l'architecture moderne avait été complètement acceptée par la population ? Que la modernité étaient devenue un objet de désir pour tous les français ?

Il nous paraît difficile d'aller jusqu'à cette affirmation. Il s'est peut-être développé une certaine élite, assez intellectuelle, de convaincus de la modernité ; mais pour le reste,

certaine élite, assez intellectuelle, de convaincus de la modernité ; mais pour le reste, parlons plutôt des concessions incontournables dans le cadre d'une conjoncture de modernisation urbaine reconnue par tous les acteurs, et pour laquelle aucune alternative ne paraissait alors viable. L'expérience nous montre que les engagements esthétiques des majorités sont souvent conjoncturels.

Ce qui est certain est qu'au moment où les Grands Ensembles ont commencé à se montrer à l'opinion, nous n'avons trouvé aucune contestation de la modernité, hormis celle d'un petit groupe d'irréductibles amateurs de l'art classique, qui revendiquaient à l'époque un traitement particulier pour les constructions à valeur historique. Nous aurons à y revenir.

L'esthétique urbaine, un débat d'initiés.

Le consensus de l'urgence cache-t-il un désintéressement total pour les questions d'esthétique urbaine ? Pas du tout. Les débats sur les questions d'esthétique urbaine demeuraient très vifs ; mais ceux-ci ne concernaient qu'un groupe restreint d'initiés : des architectes, des urbanistes, des ingénieurs, dans un moindre degré les critiques d'art, et surtout les services ministériels chargés de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction.

Une place essentielle doit être attribuée à ces derniers. Instituée entre 1945 et 1950, sur les fondements laissés par les Services d'Urbanisme du gouvernement de Vichy, la technocratie du ministère de la Reconstruction était constituée par des architectes et des ingénieurs des Ponts et Chaussées, bien que largement dominée par ces derniers.¹ Hommes souvent de gauche, ils étaient favorables à l'intervention de l'Etat dans la solution des problèmes sociaux, et partisans de l'industrialisation de la construction. Dans ce contexte, leur position en matière esthétique pouvait donc s'accorder aisément avec les principes rationalistes et utilitaires de l'architecture moderne. Pourtant, les choix esthétiques des technocrates n'étaient pas complètement libres : sous Vichy, le poids de la politique traditionaliste du gouvernement leur imposa la recherche d'un urbanisme conservateur, dans le cadre de la pensée régionaliste. Par contre, avec la libéralisation et la nomination de Raoul Dautry -grand partisan de l'architecture moderne-, au ministère de la Reconstruction, les services ministériels ont

¹ Voir : RAYMOND, Henry "Technocratie et architecture", op. cit.

été encouragés dans la voie de l'urbanisme et de l'esthétique rationalistes ² ; et ce d'autant plus que le consensus politique sur la crise du logement justifiait la proposition de solutions urbanistiques et architecturales fondées sur l'industrialisation de la construction.

Les directives de l'esthétique urbaine étaient donc définies conjointement par les services ministériels, en constante relation avec les milieux professionnels ; ou plus précisément, avec la partie du milieu professionnel qui partageait les principes de base de l'urbanisme et de l'architecture rationalistes. Ces deux acteurs communiquaient constamment par l'intermédiaire des journaux professionnels, dans des réunions au sommet ou des congrès d'urbanisme.

Ce schéma de prise des décisions n'avait rien d'innovateur : c'est dans ce cadre restreint qu'ont été prises la plupart des décisions d'urbanisme d'Etat dans l'histoire ; depuis le temps des rois, en passant par Haussmann et l'urbanisme soviétique.

Par contre, ce qui était en train de changer était le contexte socio-politique. L'intervention de l'état dans l'urbanisme, par son échelle et par ses répercussions sur la vie quotidienne, conférait à l'urbanisme un statut politique indiscutable ; dans le cadre d'une démocratie pluri-partiste ceci ouvrait évidemment les portes à l'utilisation des réussites et des échecs de l'urbanisme à des fins purement politiques. De plus, la France se dirigeait déjà vers une nouvelle forme de démocratie, propre aux sociétés "post-industrielles", et caractérisée par le renforcement du pouvoir des médias et le désir accru d'une partie de la population de participer aux décisions concernant la vie quotidienne.

Les décideurs de l'esthétique urbaine, légitimés par une longue tradition de "despotisme éclairé", auront beaucoup de mal à s'adapter à cette nouvelle conjoncture sociale et politique.

Que se passe-t-il lorsque la crise du logement est remplacée par la crise de l'urbanisme ?

En 1962, le ministère de la Construction déclarait la fin de la Reconstruction ¹ ; le

² Voir : "Pour une politique urbaine", recueil de textes de Jean Giraudoux, préface de Raoul Dautry, Paris, 1947.

¹ Voir : "La Reconstruction française", op. cit.

temps du consensus de l'urgence était révolu. Nous ne possédons aucun témoignage concret permettant d'affirmer qu'il s'est agi d'un point d'inflexion dans l'histoire des mentalités. Pourtant, la contestation ouverte, très rare aux temps du "problème social n° 1", se fait de plus en plus courante. Désormais l'opposition à la modernité devient tout-à-fait légitime.

Par ailleurs, le contexte politique a profondément changé à partir de 1958 ; les affrontements politiques reprennent sur des bases nouvelles. La politique urbaine change également, dans le sens du déblocage des loyers et de la débudgétisation du logement social. Enfin, les déçus de l'urbanisme se multiplient dans les Grands Ensembles ; les revendications se faisant plus fortes dans la mesure où la peur d'être qualifié de nantis disparaissait.

Dans ce nouveau contexte social et politique, et devant la relative fermeture des preneurs de décision sur l'urbanisme, les mouvements contre l'architecture et l'urbanisme de la deuxième modernité s'organisent sur plusieurs axes : on constate premièrement l'organisation de mouvements de contestation constitués au début par des habitants des Grands Ensembles ou des autres opérations d'urbanisme moderne ; ceux-ci furent rejoints par des associations d'usagers des moyens de transport et des défenseurs du cadre de vie. Rapidement organisés et récupérés à des fins politiques, ces mouvements servirent comme témoignages de l'échec de la modernité.

Learning from Sarcelles

Notre hypothèse de départ était que l'ampleur même de l'entreprise d'urbanisation a conduit les héritiers du mouvement moderne à une victoire illusoire : victoire "à la Pyrrhus". En réalité, écrivions-nous, l'adhésion culturelle du public aussi bien que des décideurs n'a jamais été acquise. Les mentalités ont pris un autre chemin.

Cette hypothèse semble trouver confirmation dans un examen attentif du processus historique.

Les mots et les choses

Nous avons décidé de reprendre le processus de mise en place de l'anti-modernité à partir de l'exemple le plus emblématique : le Grand Ensemble de Sarcelles a été au coeur des débats sur l'urbanisme des années 1960, on trouve donc toute sorte de prise de position à son égard. De plus, Sarcelles a à son honneur d'avoir donné le nom à la "maladie des Grands Ensembles", la "sarcellite", à travers laquelle les médias ont joué avec toute leur puissance. Nous avons procédé par un dépouillement exhaustif du Bulletin Municipal de Sarcelles, de 1953 à 1988, grâce auquel nous avons établi la chronologie des événements ; ensuite nous avons croisé celle-ci avec un certain nombre de témoignages et de prises de position sur Sarcelles : textes de sociologues, d'hommes politiques, de journalistes, etc... mais également de bulletins des associations d'usagers, et de la Maison des Jeunes et de la Culture de Sarcelles. Compte tenu de la diversité et l'abondance des textes, ce croisement n'est pourtant pas exhaustif. Enfin, nous avons réalisé plusieurs entretiens avec des habitants ayant ou non participé aux événements. Nous ne prétendons pourtant pas résumer la complexité des mouvements sociaux urbains sur le cas de Sarcelles ; ce qui nous intéresse est de saisir les modalités d'intervention des différents acteurs de l'anti-modernité.

L'histoire de Sarcelles est partagée, telle la commune, entre avant et après le Grand Ensemble. En 1954, Sarcelles était une commune de 8 397 habitants, dirigée par un maire de droite chrétienne : dix ans plus tard, la commune approchait des 50 000 habitants, et la municipalité était en train de devenir communiste. Le premier contact des habitants avec la nouvelle architecture fut l'ensemble de 49 logements HLM que l'on a commencé à construire fin 1954 ; "Événement heureux, ... déclare le maire, ... la construction de logements HLM avec lesquels les foyers actuels et futurs de notre

commune connaîtront la joie de vivre"¹ .

Mais l'histoire s'accélère à partir de Juillet 1955 avec l'expropriation pour cause d'utilité publique de 17 hectares pour la construction de logements au lieu dit "Le bois des Lochères", de 27 hectares au lieu dit "Canton de Presles", de 33 hectares dans des sites variés, et la cession, en novembre de la même année, de ces parcelles à l'Office Départemental d'HLM. Au début 1956, la Société Immobilière de la Caisse des Dépôts et Consignations commençait la construction du premier Grand Ensemble français.

Le germe de la contestation

En Juin 1956 apparaissent les premiers indices du dérapage : le Conseil Municipal se plaint des déséquilibres budgétaires entraînés par l'accélération de la demande de services, et fait appel aux subventions.

Août 56. Parallèlement aux premières attributions de logements, les problèmes surgissent sur deux fronts. D'une part, retard dans la construction d'un groupe scolaire : les cours auront lieu dans des constructions provisoires ou dans des logements. D'autre part, les vieux sarcellois se plaignent du peu de logements attribués aux habitants de la commune : 1/9e uniquement, 8/9e allant à la Caisse des Dépôts en raison du 1% patronal. Une double contestation est donc en germe :

- celle des habitants du Grand Ensemble, victimes de la mauvaise organisation du chantier.
- celle des vieux sarcellois, contraints à accepter les gênes qui accompagnent le chantier, y compris au niveau des finances communales, sans percevoir aucun bénéfice.

Désormais, on n'a pas pu empêcher la confrontation entre la vieille commune et le Grand Ensemble.

L'organisation de la contestation dans le Grand Ensemble

Au début de 1958, le Grand Ensemble comptait déjà 1 440 logements nouveaux ; et les problèmes d'organisation du chantier et de programmation des services ne cessaient de

¹ Bulletin Municipal, Nov. 1954.

s'accroître. La question du manque d'équipements scolaires va en s'aggravant, le déséquilibre budgétaire également. De plus, le relogement se fait dans la désorganisation la plus totale, malgré la constitution d'une "permanence relogement" ; les transports publics entre le vieux centre et le Grand Ensemble sont insuffisants, les services de police et les pompiers sont inexistantes ; il n'existe pas non plus de service de poste efficace, et l'on compte 18 lignes de téléphone pour 140 logements ; il est par ailleurs impossible de faire ses courses à Sarcelles, et il n'y a pas non plus de terrain de sports. Cependant, l'image la plus forte de cette première période (1956-1962), que l'on trouve dans toutes les photos et dans tous les textes, mais également dans le souvenir des premiers habitants, c'est la boue. De la boue partout, celle qu'on découvrait dès l'approche du Grand Ensemble, encore mal équipé en voies goudronnées ; celle qu'il fallait franchir pour se rendre des logements à la gare SNCF ; celle qui se montrait mélangée avec des déchets du chantier, là où l'on promettait des allées plantées ; celle qui envahissait les couloirs et jusqu'aux appartements ; celle qui donnait de Sarcelles une image de désolation ; celle qui témoignait de l'incompétence des techniciens à maîtriser un chantier de ces dimensions.

Révoltés par cet état des choses, les habitants du Grand Ensemble créent en Janvier 1958 "l'Association Sarcelloise des habitants du bois de Lochères". En Mars 1958, ils présentent au Conseil Municipal une lettre contenant les revendications décrites ci-dessus. Cette association apolitique, dirigée par des jeunes employés du tertiaire travaillant à Paris, témoigne d'un phénomène nouveau en France : la montée de la démocratie participative.

Urbanisme et stratégie politique

Les mouvements de contestation de l'urbanisme intéressèrent dès le début le monde politique. Au lendemain des élections municipales de 1957, les analystes politiques constataient l'assaut des partis de droite dans les municipalités ouvrières de la région parisienne¹ : les communes de la banlieue nord de Paris, où les prix du terrain relativement plus bas attiraient les promoteurs HLM, voyaient le développement immédiat des revendications concernant le manque d'équipements ; ces communes,

¹ Voir : MALLET, Serge "L'UNR à l'assaut des municipalités ouvrières", in : France observateur, 11 Décembre 1958.

Voir également : MALLET, Serge "Comment se forme la nouvelle classe ouvrière", in : France observateur, 9 Avril 1959.

contrôlées pour la plupart par le Parti Communiste, avaient failli changer de majorité. Le PC devait trouver les moyens de réagir.

Dans le cas de Sarcelles, la situation était inverse, puisque la municipalité était de droite. A la veille des élections, les deux conseillers municipaux proches du Parti Communiste commencent à manifester leur opposition à la poursuite du Grand Ensemble : ils exigent notamment l'accroissement des subventions de l'Etat. Pourtant le résultat ne leur est guère favorable. En 1958, les communistes continuent, cette fois soutenus par trois conseillers proches de la SFIO, à exiger l'arrêt pur et simple du chantier, mais sans grand succès politique. Les élections de 1957 ayant été annulées pour faute de procédure, on assiste en 1959 à une nouvelle épreuve pour la gauche, laquelle manifeste l'échec total de leur positionnement : les conseillers PC-SFIO ne furent par réélus ; par contre, les représentants des usagers du Grand Ensemble firent leur entrée au conseil municipal. La stratégie à suivre était désormais très claire : il fallait récupérer les mouvements de contestation.

A Sarcelles, le Parti Communiste organise son action sur deux axes : d'une part, la dénonciation de la coresponsabilité de la municipalité de droite et de la Société Immobilière de la Caisse des Dépôts (SCIC), dans tous les malheurs du Grand Ensemble : le manque d'équipements, la boue, les problèmes de chauffage, les difficultés des transports en commun, etc ... ; problèmes qui, malgré les déclarations rassurantes de l'administration, seront toujours résolus avec beaucoup de retard. D'autre part, l'organisation d'actions, à partir des cellules du Parti installées à l'intérieur du Grand Ensemble ¹, consistant essentiellement dans le blocage du paiement des loyers chaque fois qu'un problème nouveau se présentait, ou que l'on demandait une augmentation des loyers.

Les actions de "grève des loyers" s'avèrent au début relativement peu efficaces, compte tenu que la population du Grand Ensemble était composée d'autant de membres de la classe moyenne que d'ouvriers, et de la conjoncture de plein emploi de l'époque. D'ailleurs, les représentants de l'association des habitants siégeant au Conseil Municipal s'opposaient à ce type de mesures.

Par contre, la dénonciation de la complicité de la municipalité dans les affaires de la SCIC donne l'occasion d'une véritable montée en puissance des partis de gauche

¹ Voir : CANACOS, Henri "Sarcelles ou le béton apprivoisé", éditions sociales, Paris, 1977.

dirigés par les communistes. Le climax fut atteint avec l'affaire du lotissement du "Coteau des Chardonnerettes", où le Conseil Municipal fut accusé de malversations diverses, qui entraînèrent la démission du maire et la rupture entre la municipalité et l'association des habitants. Dans les élections d'une nouvelle équipe municipale provisoire en 1964, la droite garda la mairie, mais la gauche connut un très grand progrès. Enfin en 1965, la gauche unie, dirigée par le communiste Henri Canacos, prend la municipalité. Canacos demeure maire jusqu'à sa défaite de 1983.

La stratégie avait donné de très bons résultats. En s'attaquant aux promoteurs, accusés de ne miser que sur la rentabilité, la gauche combattait au fond la politique de libéralisation du marché immobilier promue par le gouvernement ; en dénonçant la complicité de la municipalité de droite, la gauche se présentait comme la seule alternative politique ; en promouvant la contestation et la grève des loyers, la gauche se positionnait à l'intérieur des Grands Ensembles, et récupérait au moins partiellement les mouvements de contestation. La révolution urbaine pouvait commencer.

La mobilisation orchestrée par les communistes

L'action de la gauche sarcelloise jusqu'au jour de sa victoire se situe essentiellement dans le cadre de la doctrine marxiste classique : critique de l'Etat bourgeois, des partis de droite et des promoteurs immobiliers : c'est-à-dire une critique du système capitaliste qui ne mettait en question ni l'architecture ni l'urbanisme modernes, mais les modalités de son application. Rappelons à ce sujet qu'en Septembre 1962 le Grand Ensemble avait été visité par une délégation d'architectes et d'ingénieurs soviétiques, parcourant les œuvres d'urbanisme français dans le cadre du voyage de Khrouchtchev, qui n'avaient pas eu de mots assez brillants pour louer cette merveilleuse réussite de la planification rationnelle, parallèle à celle de l'urbanisme soviétique¹.

Une fois au pouvoir, la municipalité de gauche a continué sur la voie du marxisme orthodoxe. Les premières déclarations du maire communiste² donnent clairement le ton : les responsables des "malheurs du Grand Ensemble" étant l'Etat et le promoteur (SCIC), c'était à eux de résoudre tous les problèmes. La municipalité exige de l'Etat des subventions et des crédits pour la construction d'équipements scolaires et sportifs,

¹ Bulletin Municipal, Octobre 1962.

² Bulletin Municipal, Juin, Août et Septembre 1965.

mais également des crèches et des marchés couverts dont la responsabilité revenait a priori à la commune. Pour cela, tous les moyens de pression furent utilisés : conférences de presse, manifestations à Paris, rassemblements des habitants, etc... on profite de chaque occasion pour exiger une réponse à ces revendications, tout en attaquant la politique capitaliste du gouvernement. En ce qui concerne la SCIC, la pression ne fut pas moindre ; on a organisé à son égard une stratégie d'attaque systématique : exigeant l'augmentation de ses contributions à l'équipement du Grand Ensemble, ce qui d'ailleurs a été fait ; organisant des "grèves des loyers" avec le soutien de la municipalité ; revendiquant l'attribution de logements gérée par la commune ; dénonçant la "mauvaise" qualité des constructions ; manifestant leur opposition à chaque chantier ouvert par la SCIC, etc... En 1981, on est allé jusqu'à demander au gouvernement socialiste l'expropriation du Grand Ensemble au profit de la municipalité.

L'ensemble de ces actions, par le nombre de personnes qui furent mobilisées, par la violence des attaques contre l'Etat et les promoteurs, et par la valeur symbolique de Sarcelles "première ville nouvelle", attirèrent l'attention de nombreux observateurs français et étrangers, notamment des sociologues et des journalistes. La bataille de Sarcelles fut menée à prix d'encre.

L'anti-modernité et le débat sur la culture

Pourtant, nous le répétons, l'action de la municipalité communiste n'a pas été foncièrement anti-moderne ; son opposition éventuelle à l'ouverture de nouveaux chantiers HLM se fondait soit sur le problème du manque d'équipements, soit sur la question de la gestion des attributions de logements, - que la mairie revendiquait avec insistance.

Or, la coalition de gauche au pouvoir comportait une fraction très active constituée par des militants du PSU. Ceux-ci, contrairement aux élus communistes, centraient leur opposition au capitalisme autour de la forme de civilisation véhiculée par ce système économique. Leur critique du système était fondée sur une critique de la civilisation moderne en général ; le problème essentiel n'était pas celui de la propriété collective des moyens de production, mais de l'abolition du mode de production industriel.

Ce fut donc cette branche minoritaire de la municipalité de gauche qui introduisit la

vulgarisation des idées anti-modernes. Le centre de diffusion de ces idées s'est situé autour du problème de l'animation culturelle ; le lieu des débats étant la "Maison des Jeunes et de la Culture".

Il serait trop aventuré de vouloir étendre notre réflexion à l'ensemble des Maisons des Jeunes et de la Culture françaises ; cependant, dans le cas de Sarcelles, la MJC joua un rôle indiscutable. Les MJC, institutions dépendantes du ministère de la Jeunesse et des Sports, avaient été instaurées dans le but de contrer le développement de la délinquance juvénile, manifeste dès la fin des années 1950. Contrairement aux Maisons de la Culture, dépendantes du ministère de la Culture et dont Sarcelles possède une des plus anciennes, l'objectif des MJC n'était pas de promouvoir la haute culture mais de permettre le développement d'une certaine animation propre à la jeunesse, à travers les activités culturelles et les loisirs. Gérées par les adhérents, les MJC se proposaient de faciliter les rencontres, les échanges et la participation des jeunes.

A Sarcelles, la MJC fut ouverte au cœur du Grand Ensemble en Septembre 1964. Dès l'ouverture, le directeur prend une position clairement anti-moderne ¹ :

"L'homme du XXe siècle est un être conditionné, soumis à cette homogénéisation extraordinaire qui est une des caractéristiques essentielles de notre époque (...). La civilisation traditionnelle, liée à la prédominance de l'exploitation agricole traditionnelle, du travail en ateliers encore à l'échelle humaine, a pratiquement disparu (...). La rupture des anciens cadres humains et sociaux qu'on appelle "Emancipation de l'homme" s'est accompagnée de nouvelles formes d'exploitation. L'homme est devenu la proie de techniques diverses, il est entré dans le puzzle du monde moderne comme un élément de plus en plus dépersonnalisé".

Suit un discours critique sur l'accélération du changement, la mauvaise qualité de la vie quotidienne dans les Grands Ensembles, et la délinquance comme manifestation de l'angoisse de la jeunesse, pour conclure sur la nécessité d'un regard critique sur le temps présent :

"L'homme étant d'abord un travailleur, placé dans un monde plus exigeant et moins contraignant qu'autrefois, pas d'équivoque possible, il faut l'aider à comprendre son temps, à reconnaître la place qu'il occupe, à s'y mouvoir (...). Pour cela, il faut lui

¹ "La Maison des Jeunes de la Culture, 1964-1965" par J. Salomé, in : Bulletin Municipal, supplément : Entre sarcellois, Septembre 1964.

permettre d'élargir sa formation et la culture, de donner à ses loisirs non seulement une valeur de divertissement mais de dépassement. (... suit l'explication du rôle de la MJC...). Le jeune et le moins jeune y apprendront à discuter, à s'exprimer, à juger, à devenir des citoyens capables de ne pas se soumettre aveuglément aux sollicitations de la propagande et aux entraînements les plus incertains".

Le programme de la MJC était donc clairement destiné à promouvoir un regard critique sur la vie quotidienne - où l'on découvre déjà le rôle de référence joué par les écrits d'Henri Lefebvre ¹ - plus qu'une critique de l'Etat ou du Capitalisme, la MJC mettait en question la civilisation moderne toute entière.

Au moment de la victoire de la gauche aux municipales, sous la pression des élus du PSU, les liens entre la MJC et la municipalité furent renforcés ; les subventions ont pratiquement doublé, on a constitué une troupe d'art dramatique populaire, on a fait construire de nouveaux locaux au cœur du Grand Ensemble, etc...

L'action culturelle de la MJC de Sarcelles, prenant position contre la notion de haute culture soutenue par l'Etat, cherchait à promouvoir la culture populaire ; le problème était de savoir laquelle. Une partie de la réponse fut trouvée du côté des anciennes cultures rurales ; ainsi la MJC et le comité d'action culturelle du Conseil Municipal, organisaient des festivités folkloriques, des cours de danse traditionnelles, des visites aux régions, etc... où prenait forme le mythe du "monde que nous avons perdu", par opposition à l'univers inhumain des Grands Ensembles. Parallèlement, la MJC organisait de son côté des spectacles théâtraux d'avant-garde - le théâtre étant l'un des médias privilégiés de l'anti-modernité -, où l'on critiquait l'aliénation provoquée par les "mass-média" et le manque d'humanisme issu de la civilisation de consommation et du monde moderne en général. Enfin, un dernier composant de l'action culturelle de la MJC était la préparation de débats et de stages sur des questions de l'actualité sociale et politique ; c'est au cours de ce type de manifestations qu'on exposait le discours critique contre l'architecture et l'urbanisme modernes formulé par les sociologues et les ethnologues.

A partir de 1966, la MJC établit des liens avec l'UNEF, organisant même un festival à Sarcelles ; de cette manière, elle a été amenée à participer aux événements de Mai 1968. Pourtant, à la suite de ces événements, la MJC a été contrainte de prendre une position moins engagée. La défaite du maire communiste aux élections législatives de

¹ Dans "Critique de la vie quotidienne", paru dès 1947.

Juin 68, attribuée à la sanction des électeurs devant le mouvement des étudiants, et le départ des élus PSU du Conseil Municipal, ont rendu plus difficiles les rapports avec la municipalité ; les subventions stagnèrent jusqu'en 1972, en même temps les activités de type gauchiste disparurent de la MJC.

Désormais, et jusqu'au retour des élus PSU au Conseil Municipal (1977), le débat sur la culture a été très réduit dans le Bulletin Municipal ; il fut remplacé par une critique orthodoxe de l'Etat, fondée sur le manque de subventions pour la culture dans les Grands Ensembles, sur la politique de promotion de la culture marchandise, et sur les restrictions dans le budget du ministère des Affaires Culturelles. La municipalité communiste se démarqua ainsi du discours anti-moderne.

Les mots pour les choses

L'exemple de Sarcelles nous permet de voir deux faces distinctes de la crise de l'urbanisme moderne. D'une part, des problèmes réels, issus de la mauvaise organisation des chantiers, des retards dans la construction des équipements scolaires, sociaux et culturels, du déséquilibre dans les finances communales, du manque d'activités productives et commerciales, du problème des transports, etc... face auxquels les habitants et les élus de gauche réagissent de diverses manières, depuis les manifestations pacifiques jusqu'à la "grève des loyers".

D'autre part, des discours internes sur les "causes" de ces problèmes. Premièrement celui des élus communistes qui, en attribuant la responsabilité des problèmes à l'Etat et aux promoteurs immobiliers, dénoncent le système capitaliste et la recherche de la rentabilité à tout prix. Quelques années plus tard, un deuxième discours se greffe sur celui des communistes, lequel, tournant autour de la question de la culture, utilise les problèmes des Grands Ensembles pour légitimer sa dénonciation de la civilisation moderne en général, et chercher un renouveau de la culture populaire à travers le théâtre d'avant-garde et le retour à des pratiques culturelles d'un monde rural mythifié.

Cette relecture de l'histoire de Sarcelles nous permet donc de comprendre les articulations entre les problèmes des Grands Ensembles, véritable source de la contestation, leur récupération politique par la gauche, et enfin leur réinterprétation dans le cadre du discours anti-moderne. Pourtant, il reste encore des questions : D'où provient l'articulation entre l'anti-modernité philosophique et l'urbanisme ? et surtout,

comment a-t-elle été diffusée ?

L'explication urbanistique de la crise

Dès les premières manifestations de mécontentement dans les Grands Ensembles, des voix spécialisées se sont élevées pour expliquer les causes de la contestation et proposer des solutions tant sur le plan urbanistique qu'architectural.

L'une des plumes les plus actives fut celle de Françoise Choay. Dès 1959, dans un article publié dans France-Observateur, Choay critiquait ces villes qui "se dressent aux lieux de nos souvenirs". Villes dont toutes les maisons sont identiques, dont on a rasé tous les accidents, tous les obstacles qui risquaient d'apporter un peu de vie ou de fantaisie. Villes généralement tracées au cordeau de l'orthogonisme le plus rigoureux, alors que, précisément, la construction sur les espaces verts aurait pu faire le jeu de toutes les libertés¹. Choay posait donc la question : l'urbanisme moderne crée-t-il des cités jardins ou des cages à lapin ? où elle introduisait l'expression qui deviendra célèbre.²

La critique urbanistique des Grands Ensembles n'était pourtant pas un discours contre la modernité, au contraire, c'était un véritable plaidoyer en faveur d'une véritable architecture moderne³. Les auteurs n'hésitaient pas à dénoncer le retard dans les services, le problème du bruit dans les logements et les facteurs psychologiques souvent négligés ; mais, en donnant des exemples de réussite architecturale - comme les Courtilières d'Emile Aillaud à Pantin, ou La Cité Radieuse de Le Corbusier à Marseille, la critique s'adressait avant tout à la mauvaise qualité architecturale spécifique de certains Grands Ensembles, et, d'une manière générale, aux pratiques spéculatives des promoteurs. Au lieu de demander l'arrêt de l'urbanisme moderne, la critique urbanistique exigeait une esthétique architecturale plus poussée, la lutte contre la spéculation, l'éducation du public à l'esthétique moderne, et dans certain cas, le développement de l'industrialisation.

Remarquons tout-de-même que ces critiques n'ont pas vraiment compris la logique événementielle du mécontentement des habitants des Grands Ensembles, ni le rôle

¹ CHOAY, Françoise "Cité jardin ou cage à lapin ?", in : France Observateur, 4 juin 1959.

² Il faut pourtant dire que dès les années 1930, Le Corbusier avait déjà critiqué les "caisses à savon", se référant aux opérations d'urbanisme de l'époque en Allemagne.

³ Voir notamment : Cité ou termitière ?, ouvrage collectif, Paris, Cérabati, 1964. Voir également : CHOAY, Françoise L'urbanisme : utopie ou réalité, Paris, Le Seuil, 1964.

multiplicateur du processus de récupération politique. Par contre, en posant le problème en termes essentiellement esthétiques, ils ont ouvert la porte à la mise en question de l'esthétique de l'architecture moderne toute entière.

Les sociologues et l'urbanisme

Parallèlement à la critique urbanistique de l'urbanisme, qui s'inscrivait dans le cadre de la dialectique des initiés, un discours nouveau apparaît dès la fin des années 1950 : celui de la sociologie urbaine marqué en France par les personnalités de Pierre-Henri Chombart de Lauwe et d'Henri Lefebvre.

Chombart de Lauwe arrivait à la sociologie urbaine après un passage par l'anthropologie de l'Asie et de l'Afrique, rappel important puisque ses travaux y puisent nombre d'idées. Après avoir travaillé sur la vie quotidienne des familles ouvrières, Chombart de Lauwe dirige les premières enquêtes de sociologie sur l'urbanisme moderne¹. Dès la première de ces études, Famille et habitation, l'équipe du "Centre d'études des groupes sociaux" (CEGS) part des données ethnologiques recueillies tant dans des quartiers ouvriers que dans des tribus africaines, qu'elle compare avec les conceptions des architectes et des urbanistes modernes ; le résultat étant une critique du rationalisme des architectes et notamment de la notion "tyrannique" de besoin, que l'on appliquait alors d'une manière œcuménique. Mettant en avant la spécificité de chaque structure sociale, le CEGS demande de subordonner l'urbanisme aux résultats de la recherche sociologique. Longtemps ignorés par les pouvoirs publics², les travaux de Chombart de Lauwe et son équipe firent une entrée fracassante dans le milieu de l'urbanisme à la fin des années 1960, lorsque le ministère de l'Équipement décida enfin de faire appel aux sociologues ; c'est alors que le Centre d'études des groupes sociaux devint le Centre de Sociologie Urbaine (CSU). La démarche du CSU n'est pas anti-moderne, puisqu'ils ont essayé d'introduire un rationalisme sociologique parallèle au rationalisme économique des technocrates ; cependant, la dénonciation de la responsabilité du rationalisme architectural dans les problèmes de l'urbanisme a certainement contribué à ternir l'image des architectes et de

¹ Voir : CHOMBART DE LAUWE, P. H. (ouvrage collectif) Famille et habitation. Sciences humaines et conceptions de l'habitation, Paris, CNRS, 1960. Voir également, du même, Recherches sur l'évolution de la vie sociale en milieu urbain, CNRS, 1961-1962 et Des hommes et des villes, Paris, 1963.

² Voir : AMIOT, Michel, Contre l'Etat. les sociologues. Éléments pour une histoire de la sociologie urbaine en France. 1900-1980, EHESS, 1986.

l'esthétique de l'architecture de la deuxième modernité en général.

Le cas d'Henri Lefebvre est très différent. Plus philosophe que sociologue, le rôle de ce dissident communiste, l'un des leaders des étudiants de Nanterre en Mai 68, est déterminant en raison de sa position dans le milieu universitaire : la plupart des sociologues urbains d'orientation marxiste reconnaissent en lui une des sources de leur pensée. Partant d'une critique de la vie quotidienne dans le monde moderne¹ et de la critique de la pensée technocratique, Lefebvre a construit un système de pensée progressiste, bien que fondé sur un refus de la civilisation industrielle qui n'épargne ni le capitalisme ni le communisme stalinien.

Son discours prônait l'avènement d'un "homme nouveau", issu de l'imminente révolution urbaine qui unit dans la lutte les ouvriers, les jeunes et les banlieusards²; ensemble, ceux-ci devaient construire une "nouvelle société urbaine" qui dépasserait le monde de pénurie des sociétés agricoles traditionnelles, mais aussi l'aliénation des sociétés industrielles. L'utopie de Lefebvre se voulait progressiste, cependant elle prenait tous ses arguments à une critique de la civilisation moderne, dont l'échec paraissait évident au regard des mouvements de contestation organisés par la jeunesse et les habitants des banlieues modernes³ :

"Le droit à la ville ne peut se concevoir comme un simple droit de visite ou de retour vers les villes traditionnelles. Il ne peut se formuler que comme droit à la vie urbaine, transformée et renouvelée (...). Ce qui suppose une théorie intégrale de la ville et de la société urbaine, utilisant les ressources de la science et de l'art. Seule la classe ouvrière peut devenir l'agent, porteur ou support social de cette réalisation (...). Est-il indispensable de décrire longuement, à côté de la condition des jeunes et de la jeunesse, des étudiants et des intellectuels, des armées de travailleurs avec ou sans col blanc, des provinciaux, des colonisés et semi-colonisés de toutes sortes, de tous ceux qui subissent une quotidienneté bien agencée, est-il nécessaire ici d'exhiber la misère dérisoire et sans tragique de l'habitant, des banlieusards, des gens qui séjournent dans les ghettos résidentiels, dans les centres pourrissants des villes anciennes et dans les proliférations égarées loin des centres villes ? Il suffit d'ouvrir les yeux pour

¹ Voir : LEFEBVRE, Henri "Critique de la vie quotidienne", Vol I, 1947, Rééd. 1958.

² Voir : LEFEBVRE, Henri "Le droit à la ville. suivi de Espace et politique", Ed. Anthropos, 1968 ; voir également, du même "La révolution urbaine", Gallimard "idées", 1970.

³ LEFEBVRE, "Le droit à la ville...", op. cit. pp. 121-122.

comprendre la vie quotidienne de celui qui court de son logement à la gare proche ou lointaine, au métro bondé, au bureau ou à l'usine, pour reprendre le soir ce même chemin, et venir chez lui récupérer la force de recommencer le lendemain. Le tableau de cette misère généralisée n'irait pas sans le tableau des "satisfactions" qui la dissimulent et deviennent des moyens de l'éluder et de s'en évader".

On retrouve la trace explicite des écrits d'Henri Lefebvre dans la plupart des pamphlets gauchistes contre l'urbanisme du début des années 1970¹ qui, en réduisant les idées de Lefebvre à leur plus simple expression, concluaient que "l'urbanisme était l'œuvre de l'Etat au service de la bourgeoisie", donc qu'on ne pouvait rien que le démolir : "Il n'y a pas d'urbanisme critique, il n'y a que la critique de l'urbanisme". Or, si "poser un regard sur l'urbanisme, c'est, d'une certaine manière, se situer dans l'appauvrissement qu'entraîne la rationalité capitaliste", la seule voie possible était celle de l'irrationalité : "Rien de plus à dire : qu'on ne nous fasse pas chier, il n'y a pas, il n'y aura pas de théologie de l'Utopie".

Ainsi, dans le contexte de contestation générale de la civilisation moderne des années 1968-1972, l'œuvre de Henri Lefebvre donnait une légitimité universitaire et philosophique à un discours qui voyait dans l'architecture et l'urbanisme de la deuxième modernité la source du mal-de-vivre de la jeunesse ; Lefebvre faisant le pont entre l'anti-modernité philosophique et la contestation des habitants des Grands Ensembles.

Quant aux sociologues proches du structuralisme marxiste², tout en partageant la critique générale de la civilisation moderne, ils ne reprenaient de l'œuvre de Lefebvre que la découverte de la nouvelle élite révolutionnaire issue des mouvements urbains des années 1960. Ils n'attaquaient donc pas la modernité en tant que telle, mais dénonçaient l'urbanisme comme un nouveau stade de l'exploitation capitaliste à travers lequel la bourgeoisie assumait la nécessaire reproduction de la force de travail tout en s'assurant des profits.

Il faudrait une enquête particulière pour connaître combien les idées d'Henri Lefebvre ont servi à structurer la pensée française des années 1970. Ce dont nous sommes à peu

¹ Voir par exemple : "Gare à l'urbanisme", La critique dans la mêlée, 1972.

² Voir par exemple : CASTELLS, Manuel "La question urbaine", Paris, 1972 ; Voir également : Ouvrage collectif, dirigé par CASTELLS "Sociologie des mouvements sociaux urbains", 2 vol, EHESS, 1974.

près certains est que parmi les intellectuels qui ont inspiré les mouvements gauchistes des années 1968-1972, il a été le seul à associer ouvertement la critique de l'urbanisme et de l'architecture des années 1950-1960 à celle de la civilisation moderne en général.

La voie des médias

En étudiant le discours sur l'urbanisme moderne des sociologues, nous découvrons en effet des éléments d'explication du refus de l'architecture de la deuxième modernité. Cependant, l'œuvre de ces auteurs demeurerait relativement confidentielle ; hormis les milieux des étudiants parisiens, des militants politiques ou des jeunes habitants des Grands Ensembles, peu de personnes avaient vocation à prendre connaissance de ces critiques.

Nous ne devons pourtant pas oublier le rôle croissant des médias dans la diffusion d'une certaine forme de connaissance. Compte tenu du statut politique acquis par l'urbanisme et la lutte contre les taudis, la contestation des habitants des Grands Ensembles, ainsi que les manifestations des usagers des transports, ont reçu une grande couverture médiatique.

Une enquête plus poussée nous permettrait de connaître avec précision la chronologie et les modalités du passage des médias d'une position d'éloge de l'urbanisme, à une position de critique sévère de celui-ci. Pour l'instant, nous pouvons affirmer qu'à la fin des années 1950, hormis quelques articles consacrés à la défense du patrimoine dans Le Figaro ou dans Sites et monuments, et d'une manière générale les articles du Figaro littéraire¹, la plupart des médias vantaient les qualités de l'urbanisme moderne. A la fin des années 1960, cette situation s'était clairement inversée.

L'intérêt de connaître la médiatisation de la crise de l'urbanisme est double : d'une part, les journalistes sont, pour des raisons propres au métier, des vulgarisateurs des grandes idées. Pourtant, ce faisant, ils risquent d'enlever à la pensée ce qu'elle a de profond et de complexe, pour ne dégager qu'un résidu banal mais médiatique². D'autre part, les journalistes, ou du moins la plupart de ceux-ci, ne cherchent pas à comprendre les événements mais à assurer leur diffusion, ce qui les amène à la

¹ Nous faisons référence à une série d'articles publiés par Le Figaro littéraire à partir de 1959, cités par CANACOS, Henri, "Sarcelles ou le béton apprivoisé", Paris, Ed. Sociales, 1977.

² Voir : REVEL, Jean-François "La connaissance inutile", Ed. Grasset, 1988.

recherche du scoop qui déforme trop souvent la réalité.

La "sarcellite" : quand l'urbanisme fait des méchants

La compréhension du phénomène de médiatisation de l'urbanisme et l'architecture dépassent les limites de cette première approche de l'anti-modernité, ainsi nous nous bornerons à analyser le cas de Sarcelles de manière à établir quelques hypothèses pour une enquête future.

La première critique publique de l'urbanisme sarcellois dont nous ayons connaissance, est apparue dans le N°41 d'Avril 1958 de la revue Justice-magazine. Celle-ci qualifiait la commune de "Chicago sarcellois" pour critiquer les procédures employées par la municipalité pour obtenir la cession de certaines parcelles qui devaient servir à la construction du Grand Ensemble.

Cependant, la véritable médiatisation de l'urbanisme à Sarcelles a vraisemblablement pris son départ dans les pages du journal communiste régional La Renaissance ; celui-ci, relayé parfois par L'Humanité, s'est chargé de la diffusion au niveau local de toutes les affaires qui engageaient la responsabilité de la municipalité de droite, et notamment celle du "Coteau des Chardonnerettes" qui a conduit à la démission du maire. Par ailleurs, la municipalité n'a pas hésité à engager des procédures contre ce journal¹.

Or, entre 1961-1965, le journal France-Soir suit la voie de la critique anti-moderne du Figaro littéraire, et assure une large diffusion de l'affaire du "Coteau des Chardonnerettes"; on y ressent la mise en question progressive d'une forme d'urbanisme qui ne fait que des mécontents.

Mais la véritable explosion médiatique de Sarcelles arrive avec la victoire de la gauche aux élections municipales de 1965, et les actions qui ont suivi (conférences de presse, grèves des loyers, manifestations à Paris, etc...). C'est à ce moment que, d'après un sarcellois interviewé, la revue Paris-Match² aurait lancé la notion de "sarcellite", pour définir la maladie des Grands Ensembles. Cette "maladie", qui commençait à s'étendre aux autres Grands Ensembles, se manifestait par l'apparition de mouvements de contestation des habitants, leur récupération politique par les partis de gauche conduisant à leur victoire électorale, et enfin, l'accroissement des revendications contre

¹ "L'affaire des "fausses nouvelles" in : Bulletin Municipal, Janvier et Mars 1960.

² Cette référence reste à vérifier.

l'Etat et les promoteurs soutenues par les nouvelles municipalités. La sarcellite était la porte ouverte au "péril rouge", au gauchisme, à l'anti-capitalisme ; désormais , tous les médias de droite prennent position contre l'urbanisme moderne.

Un moment fort dans la médiatisation de la critique de l'urbanisme a été l'émission télévisée "Les clés du Futur" du 11 Janvier 1967, c'est-à-dire quelques mois avant la publication de la réforme de l'urbanisme, réalisée à Sarcelles et consacrée à comprendre les mouvements urbains. Le choix des participants à l'émission montrait clairement le désarroi de la population devant la violence, l'angoisse quotidienne et d'autres problèmes occasionnés par le "gigantisme". Au lendemain de l'événement, la municipalité de Sarcelles a organisé une réunion pour manifester la déception des sarcellois devant une émission qui n'avait pas touché la réalité des problèmes de la commune ; pourtant aux yeux des français, la chose était claire : "l'urbanisme, ça fait des méchants"¹.

A partir de ce moment, le nom de Sarcelles fut utilisé par tous les médias pour évoquer le "mal-de-vivre" dans les Grands Ensembles ; à tel point que la municipalité communiste dénonce à maintes reprises les "articles lyriques de la grande presse déplorant le caractère cobaye du sarcellois dans sa ville inhumaine, les névroses obsessionnelles, les suicides épidémiques, les drames sordides..."².

Pourtant, la médiatisation de Sarcelles ne s'arrête pas là. Le 14 Janvier 1972, une nouvelle émission télévisée, consacrée cette fois au nouveau thème à la mode, la qualité de la vie, utilise l'exemple et la célébrité de Sarcelles. L'émission présentait entre autres, une famille sarcelloise où, malgré des enfants malades, la mère doit travailler en raison de son faible salaire ; des images qui manifestent le mauvais état des bâtiments ; des gens qui critiquent cette banlieue morte, etc... Des problèmes certes réels mais qui ne représentaient ni la totalité ni la complexité de Sarcelles ; mais également des discours et des images qui associaient, sans aucun souci d'explication sociologique ou historique, des sentiments (mal-de-vivre, angoisse, désolation, tristesse, etc...) avec les caractéristiques physiques du site (béton, moderne, banlieue, urbanisme, Grand Ensemble, etc...). Après l'émission, la municipalité a dû organiser un débat public pour rassurer les sarcellois qui commençaient à se plaindre du regard extérieur : "Lorsque vous dites, j'habite à Sarcelles, les gens vous regardent avec

¹ Cité dans un entretien avec un vieux militant sarcellois.

² Bulletin Muncial, Janvier-Avril 1970.

curiosité et compassion"¹.

Le rôle des médias dans l'image de l'urbanisme et l'architecture

Peut-on pour autant conclure que les problèmes de l'urbanisme des années 1950-1960 ont été une invention des médias ? Certainement pas.

Par contre, nous croyons que les médias ont, d'une part, vulgarisé en les réduisant les idées des sociologues des diverses écoles ; diffusant ainsi un certain esprit anti-moderne, et la dénonciation de la responsabilité des architectes. D'autre part, nous pouvons affirmer que les médias ont joué un rôle capital dans la critique de l'urbanisme au moment où les banlieues modernes ont commencé à passer à gauche ; la dénonciation des concepts de l'architecture rationaliste - pour laquelle les noms de Le Corbusier et de Sarcelles sont devenus les emblèmes -, et du despotisme des architectes rêveurs de villes pour leur gloire -que nous ne défendons pas -, aurait permis de diluer la responsabilité du système économique sur lequel se fondait alors l'urbanisme. Système ambigu faussement libéral, puisque la demande, assurée par les institutions sociales, n'avait aucune maîtrise du choix, tandis que les promoteurs, financièrement soutenus par l'Etat, n'avaient qu'à produire une offre normalisée. La satisfaction de l'utilisateur n'étant pas indispensable pour assurer la rentabilité, la priorité était évidemment toujours donnée à la maîtrise des coûts.

Quoi qu'il en soit, les associations d'idées simplistes du type béton et tristesse, banlieue et mal-de-vivre, modernité et laideur, Grand Ensemble et marginalité, etc... encore présentes dans l'esprit des français, ont connu une large diffusion dans les médias à partir de 1966 et tout au long des années 1970. Cependant, il faudrait une analyse approfondie pour bien saisir les modalités de diffusion de l'anti-modernité, ainsi que les objectifs stratégiques des différents médias.

¹ Bulletin Municipal, Février 1972.

L'après-modernité

Peut-on attribuer aux mouvements hostiles à l'urbanisme et à l'architecture des Grands Ensembles la responsabilité des mutations architecturales des années 1970 et 1980 ? La lecture des historiens et des théoriciens du mouvement "post-moderne" nous inciterait à répondre de manière affirmative. Mais l'analyse sociale et économique de l'évolution de l'architecture contemporaine nous oblige à nuancer largement cette idée simpliste.

Première remarque : les mouvements contre l'urbanisme de la deuxième modernité touchèrent principalement Paris et la banlieue parisienne. Certes, des manifestations similaires ont existé dans plusieurs villes importantes, à Lille, à Dunkerque, à Toulouse et à Lyon par exemple, mais qui n'ont jamais connu l'ampleur des mouvements de la capitale. Il en va de même pour le reste de l'Europe : seules quelques villes italiennes et anglaises ont connu des mouvements comparables aux mouvements parisiens. Quant aux petites et moyennes villes françaises, la question des Grands Ensembles n'y fut vécue qu'à travers les médias, d'où le rôle capital de ces derniers dans la diffusion de l'anti-modernité. Dans la province française, certains groupes de pression ont effectivement combattu l'architecture moderne, mais dans un contexte très différent de celui des banlieues : il s'agissait avant tout de la protection du patrimoine esthétique local. Dans cette deuxième forme d'anti-modernité, la référence aux Grands Ensembles n'a fonctionné que comme repoussoir, comme contre-argument de légitimation. Nous aurons à y revenir.

Nous croyons donc important d'essayer d'établir le rôle véritable des mouvements sociaux liés aux Grands Ensembles dans l'évolution de l'urbanisme et de l'architecture contemporaines. Nous envisagerons d'abord sommairement la réaction des milieux de l'urbanisme officiel, pour toucher ensuite au problème du "retour au centre" et aborder pour finir la question des mutations internes à la profession d'architecte.

La réaction officielle devant les mouvements contre l'urbanisme

Le milieu des années 1960 marque un point d'inflexion dans l'histoire de l'urbanisme

français. En 1963 on déclarait achevée la reconstruction; en 1965 on lançait l'idée des villes nouvelles. Les principes qui avaient régi l'urbanisme pendant les années 1955 à 1965 allaient être fortement remaniés à cette occasion. Mais la question se pose de savoir dans quelle mesure les modifications de l'urbanisme ont constitué une réponse à la contestation anti-moderne. Car si les documents officiels parus entre 1964 et 1967 témoignent de la nécessaire révision des principes de l'urbanisme français, ils fondent l'essentiel de leur discours sur l'analyse de l'évolution conjoncturelle : d'une part, la fin de la reconstruction et l'avancement de la modernisation urbaine ; d'autre part, le développement considérable du transport automobile, ce dernier permettant d'envisager des opérations d'urbanisme éloignées du centre ville, avec une charge foncière moindre, ouvrant ainsi la voie au développement pavillonnaire.

En réalité, l'idée d'un nouvel urbanisme, d'un urbanisme de villes nouvelles et non plus de Grands Ensembles, apparut avant même que la contestation contre ces derniers ait pris de la force ; elle est présente déjà dans le Plan d'Aménagement de la Région Parisienne, approuvé en 1960.

Toutefois, les mouvements de protestation contre l'urbanisme de la deuxième modernité ont fortement marqué la nouvelle politique urbaine dans sa volonté de freiner le "gigantisme". La critique du "gigantisme", considéré comme source de tous les maux¹, a fait naître diverses accusations : on lui a attribué les problèmes d'organisation des chantiers, le caractère "inhumain" et la monotonie esthétique des Grands Ensembles, mais également, la violence des mouvements de contestation. Malgré le décalage entre les premières prises de position contre le "gigantisme" (1960), et la réalisation des derniers Grands Ensembles (1968-1969), les projets des années 1963-1968 manifestent une volonté de répondre à ce problème en proposant des solutions architecturales caractérisées par la diversification des perspectives internes. Ceci a donné lieu à des ensembles d'habitation tout-à-fait uniques, tels la "Grande Borne" d'Aillaud, que les historiens de l'architecture classent déjà dans la catégorie du "late-modern". Pourtant, il faut attendre les années 1970 pour que soit définitivement mis un terme aux grandes opérations d'urbanisme.

¹ Voir par exemple : GUICHARD, Olivier, "Aménager la France" Paris, Laffont, 1965 : ASSOCIATION DU CORPS PREFECTORAL DU MINISTERE DE L'INTERIEUR, "La protection des populations contre les agressions de la vie moderne", Actes du colloque du 20 et 21 novembre 1969, Revue de l'Administration, 22 année, numéro spécial, 1969 ; RAUDET, Paul et al., "Trente-cinq ans d'urbanisme", Paris, 1981.

Par ailleurs, la nouvelle politique s'est inspirée, pour deux autres orientations importantes, de l'analyse des problèmes des premiers Grands Ensembles. D'une part, au fur et à mesure que la contestation de l'urbanisme glissait en direction de la défense du cadre de vie, le thème de l'intégration à l'environnement s'est imposé dans la pensée officielle. Ainsi, les nouveaux projets cherchent-ils l'établissement de liens avec les centres d'habitation existants afin d'éviter les polarisations vieux centre/Grand Ensemble, tant sur le plan fonctionnel que formel. D'autre part, l'idée de réintégration des fonctions urbaines compatibles, commerce, habitat, industrie non-polluante, loisirs, etc... se précise petit à petit comme une solution à divers problèmes, depuis ceux de l'animation dans les "cités-dortoirs", et celui des finances communales, jusqu'au problème de l'infrastructure des transports. De cette manière, le principe essentiel de la "Charte d'Athènes", -la séparation des fonctions-, fut progressivement mis en cause, même si la chronologie de ce mouvement reste à établir.

Cependant l'idée moderne demeure largement dominante dans le nouvel urbanisme. Malgré la mise en question partielle de la séparation des fonctions, la recherche d'une certaine intégration formelle avec les vieux centres, ou l'affirmation de la tendance pavillonnaire, les principes de l'urbanisme officiel demeurent essentiellement progressistes. On a persisté dans l'encouragement à la construction préfabriquée tout en cherchant le développement du "logement marchandise" ; on a continué à croire à l'esthétique rationaliste et aux matériaux nouveaux ; et jamais l'idée de l'aménagement rationnel et centralisé ne fut mise en question.

La question du "retour au centre"

Pour certains auteurs, le lien entre l'anti-modernité des années 1960 et le "retour au centre" des années 1970 semble direct et évident. Autre mythe qu'il convient d'interroger. Car, s'il est vrai que de nombreux mouvements sociaux urbains du début des années 1970 se fondaient sur le refus de quitter la ville pour aller se loger dans les Grands Ensembles, considérés comme des lieux de ségrégation sociale (par exemple le mouvement des anciens habitants du quartier de la place d'Italie ou celui des squatters du vieux centre de Paris), le nombre d'habitants des Grands Ensembles étant retournés vivre au centre ville très faible. Les statistiques montrent que la plupart des mécontents

de l'urbanisme moderne se sont dirigés vers le pavillonnaire ¹.

Pourtant, certains quartiers anciens ont bien retrouvé dans les années 1970 la vitalité qu'ils avaient perdue entre 1940 et les années 1960.

Première constatation, ce retour des populations vers le centre ne concerne, d'une manière générale, que les villes relativement importantes. Les vieux centres des villes petites ou moyennes, sauf intervention volontariste de la municipalité, ont poursuivi leur évolution dans le sens soit d'une tertiarisation, soit d'une dégradation des logements existants. Par contre, dans les grandes villes, et notamment à Paris, certains anciens quartiers ont connu un mouvement spontané de rénovation, manifeste tant par le nombre d'immeubles réhabilités que par la tendance des prix immobiliers.

L'appartenance socio-professionnelle des acteurs de ce "retour au centre" (du moins de sa manifestation immobilière), se révèle pour la plupart des cadres supérieurs et des professions libérales ², donc des catégories n'ayant pas directement participé aux mouvements contre l'urbanisme. Travaillant dans le tertiaire, les cadres ont choisi le centre pour raisons de proximité par rapport à leur lieu de travail ; amateurs d'une vie mondaine, ils recherchent les quartiers animés de la capitale ; attachés à leur position sociale, ils tiennent à se distinguer de la masse par leur mode d'habitation, évitant donc les constructions "type HLM" ou les pavillons achetés sur catalogue. Une forte proportion de membres de ces catégories socio-professionnelles est prête à payer le prix fort pour un logement de standing dans les arrondissements à la mode dans Paris.

Le rôle des mouvements anti-modernes dans la question du "retour au centre" s'est borné, à notre avis, à attribuer une valeur négative, au sein de l'univers des valeurs de la bourgeoisie française, à l'esthétique de la deuxième modernité ; cette esthétique étant associée aux constructions HLM, à la marginalisation urbaine, au prolétariat, et aux troubles sociaux. Ainsi par exemple, à Ville d'Avray ou à Neuilly, les constructeurs des années 1960 ou 1970 ont cherché à se démarquer du style "Grand Ensemble" : les bâtiments - on les nomme "résidences" et non "cités" ou "HLM" -, sont agrémentés d'un "jardin à l'anglaise", plutôt que d'un "espace vert" ; on les recouvre parfois, au moins partiellement, de plaques de marbre, afin de cacher l'affreux béton. Ce désir de

¹ Voir : TOPALOV, Christian Le logement en France. Histoire d'une marchandise impossible., Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1987, Chapitre 10 "Filières de la propriété d'occupation et Classes sociales", pp.351-381.

² Idem, p. 364.

se distinguer des constructions sociales de la deuxième modernité s'est manifesté également dans le renouveau immobilier des constructions en pierre de taille de la fin du XIXe ou début du XXe siècle.

Insistons toutefois sur le caractère complexe de ce phénomène de "retour au centre". S'il est vrai que le renouveau immobilier des édifices en pierre de taille des quartiers centraux doit beaucoup à la mauvaise image des constructions en béton (associées aux HLM), il répond également à la libéralisation des loyers qui débute à partir de 1958, et dont la conséquence immédiate fut la réhabilitation de certains immeubles qui manquaient d'entretien depuis les années 1930. Le développement de la réhabilitation, dans les années 1970, s'explique essentiellement par la hausse attendue des loyers ; l'action des municipalités et les prêts aidés étant quantitativement marginaux. D'autre part, le retour au centre de certaines catégories socio-professionnelles dans les grandes villes bénéficie en priorité aux quartiers entourant les zones d'activité tertiaire ; et ce d'autant plus que les constructions anciennes demeurent en bon état (avantageant ainsi les quartiers construits entre 1870-1920), ou que le voisinage possède des qualités particulières en ce qui concerne le pittoresque ou les espaces verts. Ajoutons enfin qu'au fur et à mesure que les nouveaux pôles d'activité tertiaire se développent dans la banlieue, la centralité est concurrencée par de "nouvelles centralités" périphériques. Le "retour au centre" est fortement lié à la tertiarisation du mode de production.

Les mutations dans le champ de l'architecture

Nous nous sommes interrogés lors des deux points précédents sur le rôle des mouvements hostiles à l'urbanisme des Grands Ensembles dans l'évolution des orientations de l'urbanisme officiel et dans la question du retour au centre, concluant sur la faible importance de ceux-ci par rapport au jeu des variations conjoncturelles. Mais il est un domaine où l'anti-modernité a par contre joué un rôle de premier ordre, c'est celui de la pensée architecturale.

La déception devant l'urbanisme de la deuxième modernité a touché les architectes dans le monde entier ; mais ses conséquences ont été de loin plus fortes en France, et ce pour deux raisons : d'abord parce que la France a été le théâtre le plus parfait des principes de l'urbanisme moderne et que la contestation y a été la plus forte ; deuxièmement parce que le sommet de cette contestation sociale liée aux Grands

Ensembles a coïncidé avec une mutation considérable au sein de la profession d'architecte, à savoir l'éclatement de l'école des Beaux-Arts.

Dès la veille de l'éclatement des Beaux-Arts, l'esprit anti-moderne a envahi les étudiants d'architecture, et la révolte fit largement part à l'incapacité des anciens de répondre aux "aspirations populaires" en matière de logement. Par la suite, et tout au long des années 1970, la plupart des Unités Pédagogiques conserveront et développeront cet esprit. Prenons le cas de l'Ecole d'Architecture de Paris la Villette, probablement le plus avancé ; on y mit en place de nombreux cours théoriques où la contestation de l'architecture et de l'urbanisme modernes s'exprimaient largement : sociologie urbaine, psychanalyse de l'art, philosophie de l'art, etc... L'œuvre critique sur la ville et l'urbanisme d'Henri Lefebvre fut décidément le point de départ des réflexions, mais celles-ci évoluèrent dans de très nombreuses directions, qu'il s'agisse des relectures de la théorie lacanienne du désir, de la critique post-marxiste du Capitalisme monopoliste d'Etat, ou d'une réflexion sur l'architecture traditionnelle.

C'est donc au sein de la pensée architecturale, et essentiellement là, que sont apparues les conséquences des mouvements contre les Grands Ensembles. Si l'on considère que le nombre d'architectes en France, très stable entre 1940 et 1970, passe de 9 000 à 25 000 entre 1970 et 1987, on mesure l'importance de cette nouvelle vague d'architectes formés dans l'anti-modernité. Malgré les efforts des anciens, et du gouvernement, qui instaura une mission pour la recherche architecturale, la nouvelle génération d'architectes demeura longtemps hostile à toute forme d'architecture nouvelle et préféra le discours critique du système.

Cependant, la contestation des Grands Ensembles ne donna pas directement lieu à une esthétique nouvelle. Par contre, elle a préparé le terrain, au sein des écoles d'architecture, au développement de mouvements intellectuels également anti-modernes, constitués parallèlement à la lutte contre l'urbanisme moderne, mais qui ont eu pour objet la défense du patrimoine esthétique. C'est à ces mouvements qu'il faut attribuer la renaissance de l'esthétique patrimonialiste.

Le rôle des mouvements patrimonialistes en France

Une monographie

Nous avons analysé plus haut les mouvements hostiles à l'architecture de la deuxième modernité fondés sur la contestation de l'urbanisme. Ceux-ci, nourris d'une pensée anti-moderne qu'on peut qualifier de gauchiste, ont dominé le débat architectural des années 1960 ; leur visibilité et leur médiatisation ont longtemps éclipsé les autres mouvements de contestation de l'architecture rationaliste.

Or, intéressons-nous maintenant à ces autres mouvements. Car si le problème des Grands Ensembles n'a existé que dans quelques grandes villes, l'architecture moderne a touché l'ensemble du territoire, et donne lieu partout à certaines formes de contestation. Dans les villes petites et moyennes, aussi bien que dans les villages, les constructions modernes n'ont pas été contestées en raison de leur caractère inhumain ou du retard des équipements sociaux ; la critique a porté sur le contraste entre ces nouveaux bâtiments et les bâtiments existants ; l'anti-modernité s'y est manifestée par la défense du patrimoine.

Les mouvements patrimonialistes sont issus d'une pensée anti-moderne traditionaliste, proche de l'idéologie des mouvements d'extrême droite, nationalistes ou royalistes. Contrairement à l'anti-modernité gauchiste, les mouvements patrimonialistes ne justifient pas leur lutte par une opposition à l'aliénation du travailleur dans le monde moderne, mais par la défense des valeurs morales et esthétiques de la société du passé ; le point de rencontre entre le gauchisme et le traditionalisme, et ce fut déjà le cas dans les années 1930, étant leur commune admiration du mode de vie pré-industriel¹. Avant l'avènement de l'écologisme politique, les patrimonialistes se voulaient apolitiques, et menaient leur action principalement en tant que groupe de pression.

Or, bien que la contestation patrimonialiste soit très ancienne, elle ne s'est imposée dans les médias qu'à partir des années 1970. Deux phénomènes expliquent cette médiatisation tardive. Premièrement, au début des années 1960, l'intérêt de l'opinion se concentrait autour d'une recherche de solution à la crise du logement ; les revendications esthétiques étaient alors ressenties comme superflues et secondaires. Ce

¹ Il convient de noter que dans la pensée de certains des fondateurs des mouvements anti-modernes nationalistes, à la fin du XIXe siècle, le problème de l'aliénation des travailleurs dans l'industrie moderne était une préoccupation véritable. A cette époque, l'anti-modernité ne donnait lieu à aucun mouvement organisé de gauche. Voir : STERNHELL, Zeev "Maurice Barrès et le nationalisme français", Editions complexes, 1985.

Au contraire dans les années 1960, le thème de l'aliénation n'apparaît plus dans le discours des traditionalistes ; il est alors par contre au centre de la mobilisation gauchiste.

ne fut qu'au moment où la contestation de l'urbanisme fut portée sur le devant de la scène que l'on commença à assurer la diffusion de ce type de revendications. Les premières manifestations eurent pour objet la défense de quartiers historiques, aujourd'hui très connus (le quartier Saint Jean à Lyon, le Marais et les Halles à Paris, le vieux centre d'Avignon, etc...). Mais, il fallut attendre la fin des années 1960 pour que les Médias s'y intéressent de plus près ; la scène étant encore occupée par les remous politico-sociaux provoqués par la question des Grands Ensembles.

La deuxième explication est d'ordre quantitatif. Les transformations de la politique du logement ont conduit, à partir de la fin des années 1960, à privilégier la maison individuelle industrialisée au détriment des Grands Ensembles, "anti-gigantisme" oblige. Parallèlement, les premières grandes opérations d'aménagement touristique, qui débutent entre 1963 (opération Languedoc-Roussillon) et 1964 (développement du tourisme en montagne) commençaient à voir le jour. Ainsi, parallèlement à la mise en place de l'environnementalisme, le pavillonnaire industrialisé, les grands équipements touristiques, et d'une manière générale tout ce qui pouvait nuire à l'esthétique traditionnelle de la France, devenaient les nouveaux ennemis privilégiés des militants anti-modernes, déjà fort nombreux.

Entre temps, les problèmes des Grands Ensembles commençaient à s'estomper, d'abord en raison de la politique des villes nouvelles, qui contribua à centrer les conflits autour du pavillonnaire ; et puis en raison de la baisse importante du nombre de logements HLM. C'est à ce moment que l'on a vu certains anciens contestataires de l'urbanisme de la deuxième modernité, parmi les plus virulents, faire de longs plaidoyers en faveur du logement social.

Notre analyse des mouvements patrimonialistes repose sur un dépouillement exhaustif de la revue Sites et Monuments pour la période 1958-1988. Cette revue est l'organe de la plus ancienne société patrimonialiste française, la Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique Générale de la France (SPPEF). Nous avons complété cette analyse par de nombreuses lectures concernant la naissance et l'organisation du mouvement écologiste français. Toutefois, le texte ci-dessous ne doit être considéré que comme une première approche du problème général du patrimonialisme, un certain nombre de sources restant à explorer.

La SPPEF : analyse structurale

La Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique Générale de la France a souvent été négligée par les analystes de l'histoire récente de l'architecture. Il n'existe, à notre connaissance, aucune étude sérieuse sur sa participation à la modification de la politique urbanistique et architecturale de la France ; aucune non plus sur son action de sensibilisation de l'opinion publique, ni sur ses rapports profonds avec le pouvoir politique. Tout ce qui a été écrit sur la SPPEF relève d'idées assez vagues, fondées pour la plupart sur les actions qu'elle a développées tout dernièrement. Ainsi, dans un récent colloque, quelqu'un la décrivait comme "une association d'aristocrates sans fortune en quête de subventions pour entretenir leurs châteaux". Les problèmes de fiscalité et de subventions pour les propriétaires de châteaux ont figuré, il est vrai, parmi les préoccupations exprimées par la SPPEF ; mais ils ne représentent ni les plus anciennes ni les plus importantes des revendications. Par ailleurs, les anciens aristocrates sont loin d'être majoritaires parmi ses adhérents.

Un lobby esthétique

En réalité, la SPPEF est une structure fort complexe qui comporte des réseaux de relations à divers niveaux de la société et du monde politique. Elle conserve de nos jours un pouvoir indiscutable, même si elle a connu un déclin considérable à partir de 1981. Conjointement à sa filiale, l'Association Nationale pour la Protection des Villes d'Art (ANPVA), elle entretient des liens très étroits avec les plus importantes organisations nationales pour la défense du patrimoine esthétique ; elle possède ou a possédé des comités d'adhérents dans plus de 90 "villes d'art" ; elle coordonne l'action d'associations ou de fédérations d'associations dans toutes les régions de France, et dans presque tous les départements. Des adhérents la représentent dans de très nombreux Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE), dans les Commissions Départementales des Sites, dans les Commissions Régionales du Patrimoine Historique, Archéologique et Ethnologique (COREPHAE), ainsi que dans les diverses commissions nationales, etc... Sa revue Sites et Monuments a publié entre 1958 et 1988 des articles signés par plus de 300 associations de sauvegarde du patrimoine.

Ce chiffre de 300 associations filiales de la SPEFF peut sembler peu significatif,

compte tenu qu'il existe plus de 20 000 associations similaires de sauvegarde en France. Mais les associations qui adhèrent à la SPPEF manifestent une volonté et une continuité dans l'action que peu d'autres associations possèdent. Ainsi, une enquête réalisée en 1984 sur les associations agréementées¹ - c'est-à-dire celles qui possèdent le droit de se constituer partie civile en cas d'infraction aux lois de protection du patrimoine -, dénombreait à peine 820 associations, parmi lesquelles la plupart adhérentes de la SPPEF. D'ailleurs, parmi les associations nationales, seule la SPPEF et ses filiales nationales se préoccupent de la protection esthétique du patrimoine.

Ces chiffres permettent une première estimation de l'importance de cette société patrimonialiste. Une analyse détaillée de son réseau nous montre que, grâce à la présence des amis de la SPPEF dans la plupart des institutions d'Etat chargées de définir les orientations de la politique culturelle et de l'esthétique officielle, la SPPEF a constitué, notamment au cours des périodes 1962-1969 et 1974-1981, un véritable lobby esthétique ; son action de sensibilisation de l'opinion publique aux problèmes du patrimoine a profondément marqué la culture française contemporaine. Malgré les efforts engagés par le pouvoir socialiste pour redonner à la culture officielle un caractère progressiste, l'orientation patrimonialiste de la culture architecturale française, dont la SPPEF a été l'un des plus grands défenseurs, demeure présente dans de nombreux domaines.

L'anti-modernité des patrimonialistes

Le pouvoir de persuasion de la SPPEF a dépendu en grande partie de son énorme réseau de personnalités, d'associations et de contacts politiques. Constitué progressivement, à mesure que les idées anti-modernes recevaient un meilleur accueil dans l'opinion publique, ce réseau est néanmoins très divers, et pas toujours très cohérent.

Pour cette raison, le projet et la philosophie de la SPEFF possèdent toute la complexité des mouvements anti-modernes. Au sein même de la Société coexistent, d'une part, des groupes comme la Ligue Urbaine et Rurale qui ne s'opposait pas en principe à la modernité, mais plutôt à l'arbitraire technocratique ; mais d'autre part des personnalités (tel Louis des Charbonnières) ou des groupes (tels "La Demeure Française" ou

¹ J.C.HELIN (directeur) "Les associations. l'environnement et le droit", Paris, Economica, Université de Nantes, 1984.

“l'Association pour la protection des demeures anciennes et des paysages aixois”), beaucoup plus intransigeants, refusant par principe tout apport de l'esthétique nouvelle. On y trouve également des courants proches de l'intégrisme religieux, ainsi que des passéistes “purs et durs”.

Ceci rend délicate toute simplification tendant à définir une position esthétique unique dans la Société. En réalité, les prises de position de la Société ont un caractère historique : elles changent en fonction de l'évolution des adversaires “modernes”, mais aussi en fonction des variations du pouvoir politique et de la réponse de l'opinion publique.

Voyons avant tout son objectif premier, affiché au moment de la réapparition de la revue Sites et Monuments¹ :

“L'œuvre qu'elle a entreprise s'impose plus que jamais. Partout, dans nos campagnes, il est nécessaire d'intervenir pour sauver de pittoresques paysages ou empêcher qu'ils ne soient dénaturés par des constructions inopportunes ou d'inesthétiques affiches”.

“D'incomparables ensembles urbains, des monuments d'une extrême valeur artistique, sont de plus en plus menacés et cependant...”

“Si vous voulez défendre contre la malveillance des individus et des collectivités ce qui est propriété de tous, le site, le monument, le village avec son caractère régional, la ville avec son passé, inscrivez-vous comme membre de cette société”.

Ce texte renferme la philosophie générale de la SPPEF. Intéressons-nous maintenant aux “accents” historiques de son action.

La dénonciation du vandalisme

Le détonateur de la reprise du mouvement furent les constructions HLM qui se multiplient à partir de 1955-1956. Ceci pourrait inciter à rapprocher la SPPEF d'un groupement anti-logement social, mais il n'en est rien. Replacé dans le contexte de l'époque, le refus de l'urbanisme moderne et des HLM prenait source dans l'opposition à la rénovation urbaine telle qu'elle commence à se pratiquer à l'époque : démolition des taudis (souvent des constructions des XVIIe ou XVIIIe siècles), et construction en plein cœur des vieux centres d'ensembles HLM en béton.

¹ Apparaît à chaque numéro de la revue sur la quatrième de couverture.

La première grande mobilisation eut pour objet la circulaire du Ministère de la Reconstruction du 24 Janvier 1956 qui, sous prétexte d'accélérer la construction de logements, facilitait l'arasement des quartiers insalubres ou défectueux. A cet égard, la position de la SPPEF fut assez mitigée¹ : tout en félicitant le gouvernement pour son effort de construction de logements hygiéniques, elle exigeait le maintien des quartiers historiques. Le sens du mot "historique" était encore associé aux bâtiments d'avant le XIXe siècle ; la Société se déclare donc favorable au remplacement de la Goutte d'Or ou de la cité Jeanne d'Arc à Paris par des bâtiments modernes.

Ainsi, dans un premier temps, la critique par la société de l'architecture de la deuxième modernité était essentiellement légitimée par un souci de préservation des œuvres d'un passé lointain. Dans de nombreux articles, la SPPEF associait la construction de HLM ou de gratte-ciel dans les vieux centres à des actes de vandalisme encouragés par les municipalités, tant en raison de la destruction des constructions anciennes que du fait de leur remplacement par des édifices qui ne s'intégraient pas aux bâtiments existants.

Rapidement, la dénonciation du vandalisme de l'Etat, des promoteurs et des collectivités locales se focalise autour des "villes d'art" et des quartiers historiques. La SPPEF y encourage la constitution de comités de sauvegarde, lesquels se multiplient rapidement. Cette période coïncide avec la mise en place de la loi de 1962 sur les secteurs sauvegardés qui définit les éléments du patrimoine à protéger.

On perçoit néanmoins dès cette première période, le désir de la part de la Société d'étendre son action au-delà des seuls quartiers anciens, et de s'opposer plus globalement à toute l'architecture moderne. Citons par exemple le cas des "perspectives du château de Versailles"², dans lequel la construction d'un ensemble HLM ne touchait aucun édifice existant et se trouvait suffisamment loin du château pour ne poser aucun problème d'intégration ; la SPPEF s'opposa cependant à ce projet qui risquait d'enlaidir la perspective depuis le château. La position de la SPPEF traduit enfin, derrière le discours sur le passé et l'esthétique, un clair refus de toute construction en béton armé.

L'extension du patrimonialisme

¹ Voir "Sites et Monuments", N°1, Janvier-Mars 1958.

² Voir "Sites et Monuments", N°7, Juillet-Août 1959.

A partir de 1963, la SPPEF quitte définitivement les seuls quartiers anciens pour s'attaquer à tout l'urbanisme moderne. Ses principaux adversaires étaient les HLM, notamment les Grands Ensembles et les tours ou gratte-ciel de bureaux. Un article de Claude Charpentier¹ critiquait l'urbanisme moderne en ces termes :

“Démolir ces centres pour les remplacer par des HLM où chacun devient un numéro est une erreur certaine sur le plan humain dont les Grands Ensembles déjà réalisés nous apportent chaque jour la preuve”.

Cette déclaration témoigne clairement de l'utilisation des problèmes sociaux des Grands Ensembles pour légitimer le refus de la modernité.

Mais la SPPEF s'attaque alors également à beaucoup d'autres manifestations modernes, d'une façon plus ou moins insistante : elle critique le décor moderne des boutiques, le monopole de la voiture dans la ville, la construction de parcs de stationnement sous les jardins, les restaurations peu réfléchies des édifices anciens, etc... Parallèlement, le thème de la protection des villes et des villages “non-sauvegardés” apparaît de plus en plus fréquemment.

Le régionalisme

L'intérêt envers le régionalisme est manifeste à la SPPEF dès 1958, lorsque Jacques de Sacy lance un appel en faveur de “la sauvegarde des villages anciens”² ; mais cet aspect prend alors, par rapport à la question de la sauvegarde des quartiers historiques, la seconde place. Tout de même, les succès obtenus grâce à la loi de 1962 sur les secteurs sauvegardés incitèrent la SPPEF à rechercher l'extension de ses prérogatives aux villages anciens à caractère historique, menacés eux aussi par les constructions HLM³.

Un peu plus tard, dans le contexte de la reprise des mouvements autonomistes, le gouvernement chercha vraisemblablement à désamorcer ces derniers par la prise en considération de leurs revendications d'ordre culturel. La SPPEF fut appelée par

¹ Voir “Sites et Monuments”, N°21, Janvier-Mars 1963. “Les 40 Martyrs”.

² Voir “Sites et Monuments”, N°3, Juillet-Septembre 1958.

³ Voir “Sites et Monuments”, N°23, Juillet-Septembre 1963 ; Pillement, Georges “Les villages de France en péril”.

André Malraux à jouer un rôle dans cette stratégie ; Palewski déclarait en 1945 1 :

“... On nous demande maintenant de joindre la défense des villages dont on commence à comprendre la valeur artistique. Le ministère des Affaires Culturelles se préoccupe depuis quelque temps d’assurer leur protection, mais cette œuvre de sauvegarde est particulièrement compliquée car on trouve moins d’aide dans les petites agglomérations que dans les grandes.”

Ce fut à ce moment que la SPPEF entreprit la constitution des comités de sauvegarde locaux et départementaux². A partir de 1966, la section “Sites menacés à défendre” de la revue Sites et Monuments présenta des descriptions de villages pittoresques en danger.

La mobilisation régionaliste de la SPPEF a vite porté ses fruits. Dès le début, Jacques de Sacy notait une considérable augmentation du nombre d’adhérents³ et dès 1967, certaines des nouvelles associations membres de la SPPEF prirent des initiatives importantes : ainsi, la section Maine-et-Loire rédigeait en 1967 un petit ouvrage sous le titre “Les maisons rurales d’Anjou, esquisse de classification” visant à établir “le vrai type angevin”⁴. Quelques mois plus tard, cette même association sauvait plusieurs bâtiments ruraux de la démolition lors du projet de construction d’une autoroute. Dans le même temps, des associations adhérentes de la SPPEF organisaient des visites de leur région afin d’intéresser les touristes à l’achat et à la restauration des maisons anciennes⁵.

La SPPEF fit un pas supplémentaire dans le sens de la sensibilisation de l’opinion au régionalisme avec l’organisation, en 1968, de l’Union des Sociétés de Sauvegarde. Cette union regroupait des associations vouées à la protection des maisons régionales, notamment la Société nationale de protection de la nature, et l’association “Maisons Paysannes de France”. Désormais, l’action de promotion de l’architecture rurale et de

¹ Voir “Sites et Monuments”, N°31, Juillet-Septembre 1965. “Assemblée générale du 23 Juin 1965” ; allocution de M. Palewski.

² Voir “Sites et Monuments”, N°35, Juillet-Septembre 1966. “Assemblée de la SPPEF du 27 Juin 1966”, allocution de Jacques de Sacy.

³ Idem.

⁴ Voir “Sites et Monuments”, N°37, Janvier-Mars 1967 ; “Chronique des sections”.

⁵ Voir “Sites et Monuments”, N°38, Avril-Juin 1967 ; “Il ne faut pas laisser saccager la vallée de la muse (Aveyron)”.

Voir également N°42-43, Avril-Septembre 1968 ; “Une région méconnue : le Tarn”.

refus des constructions modernes en milieu rural prit des dimensions considérables.

Cependant, la mobilisation régionaliste ne fut pas le monopole des patrimonialistes. Malgré l'action indiscutable de la SPPEF, les mouvements autonomistes ainsi que, à la fin des années 1960, certains groupes gauchistes, organisèrent de leur côté des actions de défense du régionalisme architectural. Les rapports entre patrimonialistes et autonomistes sur cette question du régionalisme restent à approfondir.

De l'anti-technocratie à l'anti-décentralisation.

A partir de 1965, la critique esthétique de la SPPEF cherche à désigner les responsables de la laideur moderne : les promoteurs immobiliers et les technocrates - dans quelques rares occasions, elle est allée jusqu'à dénoncer le système capitaliste -. Une nouvelle fois, le discours de la Société se rapproche de celui des gauchistes. Avec la mobilisation contre le projet des immeubles de bureaux pour les Halles, lancée par la SPPEF en 1966, l'action commune des traditionalistes et des gauchistes contre la technocratie s'amplifie de façon considérable ; après 1969, le discours anti-technocrate devient une constante des mouvements : les responsables de toute la laideur moderne sont les ingénieurs des Ponts et Chaussées qui peuplent le ministère de l'Équipement.

Par la suite, au fur et à mesure des premières réformes de l'urbanisme, le ministère de l'Équipement cherche vis-à-vis de la SPPEF à délimiter sa propre responsabilité. Le processus engagé de décentralisation offrait de plus en plus de pouvoir en matière d'urbanisme aux élus locaux, le ministère en profite pour dénoncer chez ces derniers le peu de respect des réformes, se dégageant en même temps d'une partie des critiques des patrimonialistes.

Cette évolution conduisit à une situation paradoxale : la SPPEF, qui en principe soutenait toute réforme allant dans le sens de la régionalisation, commence désormais à s'opposer à la décentralisation, du moins en ce qui concerne les instances de gestion du patrimoine. Après les lois de 1983 sur la décentralisation, la SPPEF est devenue un opposant déclaré de la régionalisation.

Le patrimoine et le tourisme : une position paradoxale.

Un deuxième paradoxe se lit dans la position de la SPPEF vis-à-vis du tourisme. A

l'origine, la Société légitimait sa défense du patrimoine bâti ancien par la nécessaire protection du potentiel touristique des cités, probablement pour intéresser les milieux économiques. Par la suite, la position de la SPPEF évolue dans le sens d'une certaine hostilité au phénomène du tourisme. Deux événements contribuent à cette transformation : d'une part la formidable expansion de "la civilisation du loisir" ; et d'autre part, l'apparition de gigantesques opérations d'aménagement touristique.

Sur le premier point, la SPPEF touchait à une de ses principales contradictions. Dans sa stratégie d'expansion du mouvement hors des "villes d'art", la Société s'était appuyée, entre autres, sur les propriétaires de résidences secondaires. Parmi ces derniers, les plus anciens possédaient des bâtiments construits de vieille date qu'ils avaient en général restaurés. Or, l'augmentation de la demande de résidences secondaires, à partir du milieu des années 1960, avait provoqué la multiplication de constructions d'un style peu courant dans la région. La SPPEF s'opposa à ce phénomène qui dénaturait à ses yeux les paysages "traditionnels" ; elle prenait ainsi une position contraire au développement touristique. Outre l'évidente contradiction avec son discours général sur l'intérêt économique du patrimoine, la SPPEF paraissait ce faisant soutenir un petit nombre de privilégiés : les anciens propriétaires de maisons à la campagne. L'anti-tourisme de la SPPEF évolua enfin vers une critique de la construction pavillonnaire en général au moment où les zones de loisir ou ensoleillées commençaient à se peupler de résidences principales de retraités.

Quant à la question des grands projets d'aménagement touristique, la SPPEF s'y est opposée en raison de trois problèmes de fond : elle a condamné d'abord le gigantisme des bâtiments monumentaux de style moderne, les qualifiant de "Sarcelles-sur-mer". La Société a ensuite refusé toute construction qui modifie visiblement les paysages. Enfin, elle a dénoncé le caractère technocratique des décisions d'aménagement de la DATAR.

Concluons sur ce point en signalant qu'au fur et à mesure que l'on entre dans la crise de construction de logements sociaux (à partir de 1974), la critique des HLM et des Grands Ensembles disparaît presque totalement des pages de la revue Sites et Monuments ; elle y est remplacée par la critique des résidences secondaires, des ensembles touristiques et de la construction pavillonnaire en général.

La méthode de la SPPEF.

Cette position de défense du patrimoine, malgré ses changements, est demeurée constante dans son effort de coordination et d'organisation. La SPPEF a créé et développé une méthode d'action qui lui est propre et qui a assuré son succès. Voici ses caractéristiques principales :

Le pouvoir de l'opinion publique

Tout au long de l'analyse de l'action de la SPPEF s'impose une idée centrale : les membres de la société, hommes cultivés et attachés à l'épanouissement des valeurs esthétiques et culturelles, se donnent pour mission de diffuser leurs idéaux, considérés supérieurs, auprès de la masse de la population.

Cette vocation pédagogique s'inscrit dans une optique foncièrement démocratique. Que ce soit par idéologie, ou par nécessité conjoncturelle, la position officielle de la SPPEF reconnaît le soutien de l'opinion publique comme indispensable pour la défense du patrimoine. Ainsi, une partie importante de son action a consisté à alerter l'opinion sur les dangers courus par le patrimoine, à en montrer l'importance culturelle et par conséquent la nécessité de le protéger, à organiser la participation du public dans les manifestations de soutien. Pour cette raison, les excellents rapports de la SPPEF avec les médias ont été un élément de grande importance dans la trajectoire du mouvement.

Lors du IV^e congrès de l'ANPVA, Palewski, député proche du pouvoir, insiste sur l'importance de l'opinion publique, puisque celle-ci s'exprime par le vote¹. En choisissant la voie démocratique, la SPPEF accepte le chemin des réformes lentes et du travail à long terme.

L'élite participative

Il faut toutefois souligner que la SPPEF conserve la structure de notables. Non pas

¹ Voir par exemple : "Sites et Monuments", N°31, Juillet-Sept. 1965, "Assemblée Générale" ; N°37, Janv.Mars 1967, "Participez à notre propagande" ; N°39, Juillet-Sept. 1967, "Assemblée Générale" ; N°40, Oct-Déc.1967, "IV^e Congrès de l'ANPVA".

uniquement que les membres de la Société soient pour la plupart des descendants de notables, mais ceux-ci prétendent se servir des avantages de la notabilité d'une manière avouée. Ainsi par exemple, lors de l'organisation des comités départementaux, les présidents ont été choisis pour leur appartenance à un milieu social aisé, de manière à bénéficier d'un accès facile auprès des maires ou des préfets ¹. Par ailleurs, on a cherché à établir ces comités à partir des anciennes Sociétés Savantes locales, dont l'origine sociale des membres est connue.

La propre perception qu'a d'elle même la Société est celle d'un mouvement de type élitaire. Lorsque, au sujet de la circulation automobile, on fit reproche à la Société d'aller contre l'intérêt de la majorité, la réponse de Jacques de Sacy, alors secrétaire, fut la suivante ² :

"... Souvent les majorités se trompent et comme le montre une loi historique, ce sont les minorités lorsqu'elles sont bien organisées qui finissent par l'emporter, et nous sommes très bien organisés..."

De la même façon, au reproche adressé à la Société quant à son manque de représentativité des valeurs du peuple, de Sacy répondait ³ :

"Nous représentons une force qui ne fera que s'accroître et nous avons l'opinion publique avec nous. Les succès que nous avons remportés depuis quelques mois le prouvent abondamment. Nous ne sommes pas des défenseurs de vieilles pierres, nous représentons des forces spirituelles et un certain idéal artistique".

La médiatisation des "grandes affaires"

Cette image élitaire explique les caractéristiques de la méthode d'action suivie. Porteurs autodésignés de la vérité esthétique, leaders spirituels et actifs de la France, la pensée des membres de la SPPEF ne pourrait se concrétiser sans le soutien des masses. Il en résulte une stratégie visant à toucher la sensibilité moyenne, à un niveau local, mais surtout au niveau national, en provoquant de vastes polémiques sur de

¹ Voir "Sites et Monuments", N°27, Juillet-Sept. 1964. "Premier congrès de l'ANPVA".

² Voir "Sites et Monuments", N°40, Oct-Déc. 1967. IVe Congrès de l'ANPVA, réponse du président à M. Escande.

³ Voir "Sites et Monuments", N°72, Oct-Déc. 1975. XIe Congrès de l'ANPVA, allocution du président.

grands sujets susceptibles d'intéresser un maximum de gens ; de cette manière la SPPEF assurerait également la couverture médiatique de ses actions.

En excluant les actions d'intérêt local, dont la liste serait trop longue, voici les principaux sujets de mobilisation que la SPPEF a contribué à lancer :

- La défense d'Avignon (1959)
- La sauvegarde des perspectives de Versailles (1960)
- La défense du vieux centre de Montpellier (1960)
- Soutien à la défense du quartier Saint Jean à Lyon (1960)
- La renaissance du Marais, à Paris (1961)
 - Soutien du Festival du Marais
- La défense d'Aix-en-Provence (1962)
- La défense de Narbonne (1963)
- La défense des Halles de Paris (1963-1978)
 - Organisation de l'exposition "Trésors du quartier des Halles" et nombreuses manifestations
- La défense du vieux Metz (1965)
- La défense du Paris du XIXe siècle (1966)
- La défense du Mans (1967)
- La défense des sites du littoral ou de la montagne (1968)
 - L'île d'Oléron, l'île de Ré (1974), la côte bretonne, la côte aquitaine, Montaigu-le-Blin, les bords de Loire, le littoral méditerranéen, le littoral vendéen, le TGV atlantique, etc...
- La défense de Dijon (1968)
- La défense d'Amiens (1970)
- La lutte contre la voie express rive gauche à Paris (1971-1978)
- Soutien de la lutte contre les autoroutes en région parisienne (1971)
- La défense de Montmorency (1973)
- La défense de Vézelay (1973)
- Entretien du Mont Saint Michel (1973)
- La défense de Reims (1975)
- La défense de Bercy (1979-1983)
- Lutte contre la pyramide du Louvre (1983)
- Lutte pour que les maquettes du XVIIe siècle restent aux Invalides (1985)

- Lutte contre les colonnes de Buren (1985)
- A cela, on peut ajouter des mobilisations autour de thèmes plus généraux :
- La mise en valeur des cités historiques (1959)
- Les ordonnances fiscales de 1958
- L'insuffisance des crédits budgétaires des Monuments Historiques (1959)
- Les châteaux en France (à plusieurs reprises)
- Les espaces verts de Paris (à plusieurs reprises)
- Revendication d'une politique des espaces verts (1965)
- Modification de la législation de protection du patrimoine (1958)
- Soutien de la loi de 1962
- Mobilisation pour l'application de la loi de 1962
- Les villages de France et les villes non-sauvegardées (à plusieurs reprises à partir de 1962)
- Soutien de l'action pour les moulins de France (1967)
- Lutte contre la "Pollution esthétique" en général (1972)
- Actions contre l'EDF
- Les églises rurales (1973-1983)
- Lutte contre les Immeubles de Grande Hauteur à Paris (1973-1979)
- Lutte contre le phénomène pavillonnaire (1973)

Cette chronologie des grandes affaires que la SPPEF a contribué à lancer nous montre que la grande période de sensibilisation s'étend de 1959 à 1973. Pendant ces quatorze ans, la Société a utilisé une grande part de son énergie à informer et à convaincre l'opinion de l'importance du patrimoine. Par la suite, les grandes opérations sont devenues moins abondantes. Dans cette seconde période, les actions se sont concentrées autour des revendications de réformes législatives, et de l'organisation de la participation de la SPPEF dans le nouveau système de gestion du patrimoine. La mobilisation ne s'est cependant pas arrêtée, mais a pris un caractère plus local et a poursuivi les opérations déjà commencées. A partir de 1983, les grandes actions de mobilisation ont tendance à réapparaître.

Certaines opérations de mobilisation ont remporté un succès majeur auprès de l'opinion : citons notamment celles d'Avignon et du Marais à Paris, qui sont à la base des festivals du même nom ; l'affaire des Halles, qui a connu le succès que l'on sait, mais qui a fini par échapper au contrôle de la SPPEF ; les diverses actions de

protection du littoral, dans lesquelles la SPPEF a travaillé de manière conjointe avec des organisations écologistes ; enfin plus récemment les affaires de la pyramide du Louvre et des colonnes de Buren, bien qu'elles se soient soldées par un échec.

Cette méthode de grandes opérations de mobilisation, que la SPPEF a perfectionnée avec le temps, lui permettait de coordonner et mener à bien les actions d'intérêt local ou régional, tout en s'assurant une grande promotion médiatique au niveau national. En ce sens, la SPPEF apparaît comme un pionnier du marketing politique moderne.

Les comités locaux

L'autre aspect de la méthode développée par la SPPEF sont les comités locaux. Le réseau de contacts du comité directeur assurait à la Société une information actualisée, les grandes actions la sensibilisation de l'opinion ; il reste à parler des militants de base. Chargés d'informer le sommet des dangers que courait le patrimoine local, d'assurer le suivi des initiatives, d'organiser les manifestations et de faire signer les pétitions, d'étudier et de faire la promotion des édifices et des sites de la région, etc... , les comités locaux ont joué un rôle central dans le succès des actions de la SPPEF.

De ce point de vue, l'organisation de la SPPEF s'apparente à celle de n'importe quel parti politique. L'idée des comités locaux existait déjà dans le projet de la Ligue Urbaine et Rurale, qui date de 1944¹ ; mais ce ne fut qu'après 1964 que ceux-ci se développèrent à un rythme important. Dans de nombreux cas, la Société n'a fait que récupérer des organisations déjà existantes, comme les Sociétés Savantes ou les comités de défense qui avaient surgi d'une manière autonome. Mais à partir de 1964, en relation avec la création de l'ANPVA, la Société a pris l'initiative d'encourager ses amis, ou des amis de ses amis, pour qu'ils structurent un mouvement dans leur ville ou dans leur département. La SPPEF leur offrait son conseil, sa revue et son soutien lors de leurs initiatives locales.

Le nombre de comités locaux a augmenté très vite, bien qu'il soit impossible de les suivre en détail. Il semblerait qu'un certain nombre aient quitté la Société dans les années 1974-1975, pour rejoindre les mouvements écologiques à tendance politique.

¹ Voir : GIRAUDOUX, Jean (préface de Raoul Dautry) "Pour une politique urbaine", Paris, 1947.

Parmi ceux qui sont restés attachés à la SPPEF, certains ont développé des actions d'une ampleur exceptionnelle, tels ceux de Strasbourg, d'Aix-en-Provence, de Troyes, d'Angers, du Mans, de Lyon, de Paris et des Yvelines, de Reims, de la Vendée, de la Bretagne, de la Haute Normandie, de la Haute Vienne, de l'Allier, etc... Par contre, certaines régions n'ont eu qu'une faible représentation dans la Société, notamment l'Aquitaine et le Midi-Pyrénéen.

Les finances de la SPPEF

Avant d'entamer l'étude historique des rapports de la SPPEF avec l'Etat, il nous semble important d'analyser les moyens dont elle disposait pour assurer son indépendance, notamment en matière financière.

L'édition de la revue Sites et Monuments, l'organisation des congrès de l'ANPVA ou des réunions de délégués, le maintien du bureau exécutif permanent et d'une communication constante avec les sections départementales et les comités locaux, ... autant d'activités qui ont exigé de la SPPEF des dépenses parfois considérables¹.

La renaissance de la SPPEF avait été favorisée par une importante donation de M.H. Texier, Président de l'Association pour l'Esthétique de la France, décédé en 1954. Grâce à cet argent, la vieille société, fusionnée avec l'organisation de M. Texier, trouve les moyens de relancer la publication de sa revue et ses campagnes de sensibilisation de l'opinion publique. Par la suite, les donations qu'elle a reçues de manière sporadique ont constitué un élément très important de sa trésorerie.

D'autre part, la SPPEF compte avec les apports de ses membres adhérents et avec le produit de la vente de la revue Sites et Monuments.

Chose intéressante, la Société a été assez riche jusqu'en 1977. Entre le produit financier de son capital, les nouvelles donations, et la constante augmentation du nombre d'adhérents, la Société, indiscutablement très bien administrée, possédait suffisamment d'argent pour publier une revue relativement bien présentée, octroyer les prix annuels BOIVIN-CHAMPEAUX et de LA PLUS BELLE FRANCE, voire même soutenir financièrement l'ANPVA dans l'organisation de ses congrès.

1977 a constitué un tournant, la principale raison étant la décision d'achat d'un

¹ Ainsi par exemple, en 1986 la situation financière de la Société s'équilibrait au niveau de 580 000 frs.

nouveau bureau pour la Société. Cette dépense, estimée indispensable pour permettre le fonctionnement normal d'une association de plus en plus grande, a décapitalisé la trésorerie de la SPPEF. Désormais, les prix d'encouragement à la conservation du patrimoine ont dû être annulés, et, dès 1978, le problème de la charge financière représentée par l'ANPVA a été soulevé lors de la plupart des réunions de délégués.

La situation s'est aggravée au fur et à mesure que le mouvement revendicatif s'estompait. La crise économique atteint à son tour la Société ; le rythme des nouvelles adhésions ralentit, et les donations se font rares. En 1980, la Société reçoit ses premières subventions de l'Etat. 42 000 frs, soit environ 25% du budget de la Société (252 000 frs).

Sous le gouvernement de gauche, les subventions reprirent après une année d'adaptation à la nouvelle situation politique. Ainsi, l'année 1982 a été marquée par une forte crise financière pour la Société ; outre les éléments déjà cités, un certain nombre d'adhérents ont alors cessé de payer leurs cotisations. La revue dut réduire de moitié son nombre de pages et l'aide de la SPPEF pour les congrès de l'ANPVA être fortement amputée. En fait, sans l'aide de certaines municipalités, ces congrès auraient été compromis. La fin de l'année 1982 voyait un déficit important dans les comptes de la trésorerie.

A partir de 1983, la SPPEF est contrainte de négocier une subvention du gouvernement. Elle fut cette année-là de 65 000 frs, soit 1/6 de son budget annuel (384 000 frs). La raison avancée par la Direction du Patrimoine était que l'Etat voulait éviter la disparition de la revue Sites et Monuments. En 1984, les subventions ont encore augmenté ; elles ont représenté 50% des recettes nécessaires à l'organisation du XXe congrès de l'ANPVA. En 1985, malgré la rigueur, les subventions, de 126 000 frs, couvraient 1/4 du budget de la SPPEF. Tout au long de cette période, la Société n'a pas cessé de se mobiliser pour essayer de sortir de cette situation.

Contrairement à toute attente, le retour du gouvernement de droite, en Mars 86, n'a pas profité aux finances de la Société. Les subventions ont chuté à 40 000 frs en 1986, atteignant à peine 65 000 frs en 1987. Aujourd'hui, la situation financière de la SPPEF semble équilibrée grâce à l'apport de quelques nouveaux mécènes, et à la poursuite des subventions. On a constaté néanmoins un amenuisement des réserves.

L'ACTION DE LA SPPEF DANS LA POLITIQUE ARCHITECTURALE DE LA FRANCE

Il est nécessaire, pour comprendre l'importance de l'action des mouvements patrimonialistes dans la diffusion de l'anti-modernité et dans la définition de l'architecture française contemporaine, d'étudier les rapports entre la SPPEF et l'Etat. Malgré les fluctuations de ceux-ci, la Société joua un rôle d'intermédiaire entre la population et les institutions culturelles : d'une part, la SPPEF faisait pression sur l'Etat afin d'obtenir des actions concrètes en faveur du patrimoine ; parallèlement, elle assurait la diffusion des idées patrimonialistes afin de faciliter le succès de la politique culturelle de l'Etat.

Introduction historique sur la SPPEF

La Société pour la Protection des Paysages est née avec le siècle. En 1901, le poète Jean Lahor (Docteur Cazalis) rédigeait un texte invitant les amateurs de la beauté de la France à s'associer pour la défense des paysages et des sites. Cet appel fut rapidement entendu par d'anciens aristocrates, des humanistes, des poètes, mais aussi des hommes d'affaires et des politiciens qui ne se résignaient pas à voir leurs lieux familiers envahis par des cheminées d'usine, des voies de chemin de fer ou des barrages gigantesques. Or, il existait déjà plusieurs organismes concernés par la défense du patrimoine. Depuis près d'un siècle, la Commission des Monuments Historiques protégeait tant bien que mal les bâtiments monumentaux du passé ; de son côté, la Société Française d'Archéologie prenait des initiatives en faveur des bâtiments et des sites à intérêt historique ou archéologique. Beaucoup plus tard, en 1898, le Touring Club de France entreprenait d'organiser des promenades à bicyclette dans la campagne et constituait en même temps un réseau de sauvegarde des sites. L'originalité de la nouvelle société, la SPP, fut de prendre pour objectif la défense des sites ou des monuments en raison de leur valeur esthétique, à la manière du National Trust et des autres disciples anglais de Ruskin.

La même année, le mouvement se constituait en association profitant des avantages de la toute récente loi de 1901. Parmi ses membres, beaucoup faisaient déjà partie du Touring Club, d'autres de la Commission du Vieux Paris, de la Société Française

d'Archéologie, voire même de la direction des Monuments Historiques. Son premier président fut Sully Prud'homme, lequel fut vite remplacé par M. Charles Beauquier (1901-1925), député du Doubs. Au cours de ces premières années, la Société pour la Protection des Paysages concentra ses efforts en vue de l'élaboration d'une loi pour la protection des sites ; celle-ci fut rédigée en 1906-1907, puis reformulée d'une manière définitive en 1913.

Durant les années 1920, la Société n'a accompli aucune action particulière. En 1925, la présidence fut prise par M. le comte Cornudet, député puis sénateur de Seine-et-Oise, héritier d'une vieille famille d'hommes politiques et propriétaire d'un très beau domaine.

En 1930, la présidence passe à M. Boivin-Champeaux (1897-1954). Avocat au conseil d'Etat et sénateur du Calvados (1930-1954), il marqua d'une empreinte très profonde le devenir de la Société. Sous sa présidence, la Société obtint sa seconde grande victoire législative, avec le vote de la loi de 1932 portant sur la sauvegarde du périmètre des Monuments Historiques. Pendant les années 1930, la Société se fit également connaître comme un acteur important de la sauvegarde esthétique de la France, soutenant entre autres l'action de la Fédération Régionaliste Française. Les constructeurs d'usines craignaient déjà sa mobilisation ¹.

De même que beaucoup d'autres institutions, la Société souffrait de l'occupation allemande et dut cesser la publication de son bulletin en 1939. Elle continua cependant d'exister de 1940 à 1945, et fut en fait plutôt protégée par le gouvernement de Vichy, fait qui marqua longuement le mouvement. Son président, Boivin-Champeaux, fut le rapporteur du projet de loi qui devait accorder les pouvoirs constitutionnels au Maréchal Pétain, et fut nommé membre du Conseil National en 1941. Par la suite, Boivin-Champeaux s'opposa à la politique de Vichy, ce qui lui valut d'être relevé de l'inéligibilité qui frappait les parlementaires ayant voté pour le Maréchal en 1940. Néanmoins, aux yeux des fonctionnaires chargés de l'épuration idéologique de la France, la SPP continuait de représenter les valeurs du gouvernement de Vichy.

Il était difficile dans ces circonstances de poursuivre le mouvement ; la Société faillit même disparaître, ainsi que le signale Jacques de Sacy ² : "A la fin de la guerre, notre

¹ Voir par exemple : GRIVEAUD, Léon "Traité pratique de construction et aménagement des usines", Tome II, Chap. 1 "Hygiène et confort". Paris, Librairie Polytechnique, 1936.

² Voir Sites et Monuments, N°100, 1er trimestre 1983. Libres Propos.

société, dont le président d'honneur était le Président de la République (de Gaulle), se trouvait réduite à son comité directeur". Ce furent des années difficiles. Certains des membres dont des académiciens, des gens de lettres, ou des sympathisants de l'Action Française, ont alors cherché à se faire oublier, réduisant au minimum leur participation à la vie culturelle du pays¹ .

La Ligue Urbaine et Rurale (LUR), association nouvellement fondée sous l'impulsion de Raoul Dautry, ancien ministre de la Reconstruction, et dont le conseiller juridique était le même Boivin-Champeaux, reprit en quelque sorte les objectifs de la Société en crise. En fait, la LUR comptait avec le soutien de nombreuses personnalités de l'ancienne SPP ; et inversement dix ans plus tard, lorsque la SPPEF renaît, son nouveau comité directeur accueille de nombreux membres de LUR (Laprade, de Maillé, Lavedan, Charon, etc...). La Ligue avait alors ses locaux 7 rue Las Cases, au siège du Musée Social.

La crise de la SPP dura jusqu'au milieu des années 1950. En 1954, le nouveau président, J. de Maupeon, sénateur de la Vendée, et surtout son nouveau secrétaire, Jacques de Sacy, lui rendent son dynamisme. Ce renouveau fut favorisé par la donation de M. Texier, Conseiller d'Etat à la retraite et président de la Société pour l'Esthétique de la France, dont les capitaux ont permis de relancer la revue de la société : Sites et Monuments. Le premier numéro de celle-ci paraît en Janvier 1958, tiré à 2 000 exemplaires. Désormais, la Société adopta un nouveau nom : Société pour la Protection des Paysages et l'Esthétique générale de la France. Notons cependant que la reprise de la SPPEF se fait parallèlement à celle d'autres mouvements du même genre, telle la commission du Vieux Paris qui renaît en 1956.

Avant de passer à l'étude des relations entre la Société et l'Etat au cours de la période contemporaine, signalons un fait qui prendra une importance considérable : à la fin de sa carrière politique, M. Boivin-Champeaux, réélu sénateur et toujours président de la SPP, participe activement à la fondation du mouvement des Républicains Indépendants. Or, ce parti a été un des piliers de la Fédération Nationale des Républicains Indépendants, mouvement fondé en 1966 par le futur Président Valéry Giscard d'Estaing.

¹ Voir LOTTMAN, Herbert "L'épuration, 1943-1953", Paris, Fayard, 1986.

La SPPEF au temps d'André Malraux, 1958-1969

Que la Société ait repris la publication de sa revue en 1958 fut peut-être le fruit du hasard, mais il est certain qu'elle a essayé de profiter au maximum de la nouvelle conjoncture politique marquée par le retour du Général de Gaulle. Celle-ci lui était tout à fait favorable : rappelons que de Gaulle avait accepté d'être président d'honneur de la SPP au moment de la crise de l'après-guerre ; que J. de Maupeon, président de la Société, avait soutenu le Général lors de son retour au pouvoir, et que Jean-Paul Palewski, alors membre du comité directeur et futur président de la Société, était un gaulliste très en vue, son frère Gaston ayant été l'un des proches collaborateurs du Général.

1958 - 1962 : La pression politique sur le ministère

Quelques mois après la constitution de la Ve République, le secrétaire de la Société, Jacques de Sacy, publiait un article demandant la constitution d'un ministère des Arts, qui devait prendre la place de l'ancien Secrétariat d'Etat aux Lettres et aux Arts supprimé par la IVe République. Le numéro n'était pas encore paru que de Sacy pouvait se réjouir de la création du ministère des Affaires Culturelles¹.

La position de la Société changea immédiatement, manifestant un indéniable rapprochement avec le pouvoir. Tout de suite, la SPPEF obtint, conjointement à "La Demeure Historique", la modification des ordonnances de Décembre 1958, lesquelles affectaient par le biais de la fiscalité les propriétaires de châteaux. Parallèlement, le ministre Sudreau écrivait à M. de Maupeon une lettre le rassurant sur l'avenir des quartiers historiques, tandis que la Société donnait sa première conférence de presse pour informer l'opinion des périls encourus par les sites et monuments. Cette conférence fut dirigée par M. Palewski, tout nouveau président du groupe des arts à l'Assemblée Nationale², qui demanda plus de crédits pour la protection des sites, la modification des ordonnances fiscales, et l'arrêt des "actes de vandalisme" qu'avait encouragés la circulaire du 24 Janvier 1956. Pour sa part, la Société décidait de soutenir plusieurs initiatives gouvernementales en matière immobilière, en particulier la proposition de loi tendant à accorder la liberté des loyers, assurant qu'elle contribuerait à dégager les capitaux indispensables à la remise en état des immeubles anciens.

¹ Voir Sites et Monuments, N°4, Oct-Déc. 1958.

² Voir Sites et Monuments, N°4 et 5, Oct-Déc. 1958 et Janv-Mars 1959.

A partir de 1960, la Société débute une importante campagne, demandant à l'Etat des mesures exceptionnelles en faveur des quartiers anciens ¹. Tout en soutenant les efforts réalisés par le Ministre Sudreau, la Société soulignait l'exemple des législations étrangères (Italie, Espagne, URSS, etc...), et exigeait l'augmentation des crédits des Monuments Historiques, le dégrèvement des immeubles anciens, des subventions pour les quartiers historiques, des crédits pour l'amélioration de l'habitat ancien, et des modifications des normes minimum de l'habitation.

En 1960 et 1961, les interventions à ce sujet furent insistantes. On dénonçait le retard pris par la France par rapport aux autres pays européens, et les actes de "vandalisme", privés et publics en cours. Fin 1960 ², les deux élus membres du comité directeur intervenaient au Sénat et à l'Assemblée, interpellant personnellement André Malraux. Palewski demande :

- de substituer à la destruction des immeubles leur curetage,
- d'accorder les permis de construire avec plus de circonspection,
- de sensibiliser les habitants à la conservation du patrimoine,
- d'étendre la notion de patrimoine, des cathédrales et des monuments aux "petites et humbles maisons", aux villages et aux églises rurales.

Les requêtes de la SPPEF furent entendues. En Janvier 1962, était présentée la constitution, par ordre d'André Malraux, d'un comité restreint chargé d'étudier la sauvegarde des villes anciennes. Trois membres sur sept faisaient partie de la SPPEF : Jacques de Sacy, Pierre Lavedan (urbaniste) et Claude Charpentier (architecte) ; les quatre autres étaient des fonctionnaires du ministère ³. Après la réunion du 14 Mars, on annonçait :

"... la France s'inspirera désormais, dans ses plans d'urbanisme, du principe très moderne de la protection des ensembles anciens".

La loi du 4 Août 1962 entrait en discussion à l'Assemblée.

¹ Voir Sites et Monuments, N°9, Janv-Mars 1960, plusieurs articles.

² Voir Sites et Monuments, N°12, Oct-Déc. 1960. "Interventions de M. de Maupeon au Sénat et de M. Palewski à l'Assemblée".

³ Voir Sites et Monuments, N°17, Janv-Mars 1962.

1962 - 1965. L'alliance avec Malraux

Au cours des premières années, jusqu'en 1962, l'action de la SPPEF avait consisté à faire pression sur le Ministère des Affaires Culturelles ; et bien que les appels à l'opinion publique aient été fréquents, la stratégie de la Société se basait avant tout sur les contacts personnels des membres du comité directeur, et sur la sympathie manifestée par André Malraux envers son action.

Avec le vote de la loi du 4 Août 1962 sur les "secteurs sauvegardés", considéré par la Société comme un succès pour son mouvement, les rapports avec l'Etat changent : il s'établit alors une alliance informelle entre le ministère des Affaires Culturelles et la SPPEF. Dans cette alliance, dont aucune mention ne nous indique qu'elle ait été formalisée, la SPPEF venait occuper le rôle difficile d'intermédiaire entre l'Etat et l'opinion.

La double nomination de M. Palewski comme président de la SPPEF - à la mort de M. de Maupeon en 1963 -, et comme président de la Commission des Secteurs Sauvegardés à l'Assemblée Nationale, vint sceller ce rapprochement.

Le discours de la SPPEF se modifie. Tout d'abord, elle commence à rationaliser les problèmes qui pesaient sur le patrimoine. De cet effort s'est dégagé une idée force : la responsabilité de la destruction du patrimoine revient à l'étroitesse du rationalisme économique des technocrates, et aux intérêts matérialistes des promoteurs immobiliers¹

Egalement, l'éducation, la sensibilisation de l'opinion publique, devient une ligne centrale de son action. Persuadée que, dans son alliance avec le ministère, seul le soutien massif des électeurs lui permettrait d'obtenir plus de succès, la SPPEF multiplie les manifestations, les conférences, les expositions, les articles, les visites aux monuments, tout ce qui pouvait toucher les médias et par leur intermédiaire l'opinion. Elle dénonce le manque de respect de la loi du 4 Août 1962, l'impuissance du ministère face aux intérêts économiques, le mauvais goût des promoteurs, la laideur des constructions modernes, etc... A cet égard, les manifestations de mécontentement de plus en plus nombreuses de la part des habitants des premiers Grands Ensembles de la région parisienne lui étaient un argument de poids pour signaler les défauts esthétiques et le caractère inhumain de l'urbanisme moderne.

¹ Voir par exemple Sites et Monuments, N°21, Janv-Mars 1963. L'article de Claude Charpentier "Les 40 Martyrs".

Enfin, la Société entreprend l'extension du mouvement. Dès mai 1963, elle participe au premier colloque sur les quartiers anciens, organisé à Lyon à l'initiative de "la renaissance du vieux Lyon". A ce colloque furent représentées 60 localités.

En Octobre 1963, selon la suggestion de M. Holleaux, directeur du cabinet d'André Malraux et sous le patronage de ce dernier, est née l'Association Nationale pour la Protection des Villes d'Art (ANPVA), dont les méthodes d'action étaient les suivantes :

- Agir sur l'opinion publique,
- Inciter les propriétaires à collaborer à la défense du patrimoine artistique.

Parmi les 28 sociétés inscrites à l'ANPVA cette année -là, 6 étaient représentées dans le comité directeur de la SPPEF, et la plupart des autres avaient établi des liens de longue date avec la Société. Le président élu fut naturellement Jacques de Sacy, et son organe de communication la revue Sites et Monuments.

Le succès de l'ANPVA fut très rapide. En Juin 1964, lors de son premier congrès, le nombre des membres s'élevait déjà à 40, toutes des sociétés très actives. Depuis, chaque congrès a vu la visite de représentants ministériels de haut niveau : le directeur de l'Architecture, souvent également le directeur du service Urbanisme, enfin parfois d'autres directeurs ou représentants de ministres. Tout au long de son existence, l'ANPVA a reçu lors de ses congrès cinq visites de ministres ou de secrétaires d'Etat.

1966 - 1969 : La culture de l'Equipement

En 1966 fut constitué le ministère de l'Equipement, né de la fusion du ministère de la Construction et de celui des Travaux publics. Le nouveau gouvernement en fit l'un des piliers de sa politique. Doté d'un pouvoir exceptionnel, l'Equipement avait pour mission de mener à bien les programmes de décentralisation économique et de modernisation industrielle, dont certains avaient été élaborés depuis plusieurs années¹. Or, les actions mises en œuvre ont tout de suite provoqué des tensions avec les patrimonialistes.

Les grands projets d'aménagement touristique déclenchèrent l'hostilité de nombreuses associations de province. A Paris, le projet de rénovation du quartier des Halles, soutenu par l'Equipement, créa un profond mécontentement parmi les membres de la

¹ Voir à ce sujet : RAUDET, P. et alt. "Trente-cinq ans d'urbanisme", Paris, 1981. Voir aussi : GUICHARD, Olivier "Aménager la France", Paris, Laffont, 1965.

SPPEF ; la mobilisation commença dès 1966. Parallèlement, des protestations naissaient dans d'autres villes concernées par des programmes de rénovation urbaine : Le Mans, Blois, Metz, etc...

Le rationalisme économique de l'Equipement obligeait cependant la SPPEF à faire face à la difficile réalité des quartiers anciens : comment soutenir la non-démolition des taudis ? La modernisation s'imposait comme une nécessité. Devant la menace que le ministère faisait peser sur les secteurs sauvegardés, la Société exigea alors la mise en place d'une politique d'encouragement à la rénovation des taudis sans les démolir, opération que l'on commençait à nommer "réhabilitation".

L'Equipement ne prenant pas assez en compte les suggestions des patrimonialistes, ceux-ci manifestèrent ouvertement leurs critiques à l'égard d'une technocratie de plus en plus considérée comme responsable de tous les maux. En 1967, la SPPEF déclarait¹ :

"... L'administration des Ponts et Chaussées, il est pénible de le reconnaître, a toujours été un des plus grands ennemis de nos monuments."

Au fond, la question centrale du débat était celle de la place du patrimoine dans la nouvelle politique urbaine, question mise au jour par la réforme de l'urbanisme de 1967 et 1968. A cet égard Palewski, président de la SPPEF, avait exigé à maintes reprises à l'Assemblée Nationale la conciliation des besoins économiques et démographiques avec la conservation des sites² ; mais la politique de l'Equipement semblait ignorer ces revendications.

La nomination d'Albin Chalandon à la tête de l'Equipement, en juillet 1969 a, semble-t-il, fait empirer les choses. La confrontation prit corps dans le cadre de "la bataille des Halles". La mobilisation de la Société contre le projet de rénovation des Halles avait abouti, en mars 1968, à une grande exposition sur les "Trésors du quartier des Halles", accompagnée d'une pétition, signée par des personnalités et plus de 35000 parisiens, contre la démolition pure et simple du quartier. Deux mois plus tard "la révolution de mai 1968"³ en faisait l'un de ses symboles. De l'avis de tous, les

¹ Voir Sites et Monuments, N°40, Oct-Déc. 1967. PILLEMENT, Georges "Le parc du château de la Couharde à la Queue les Yvelines".

² Voir par exemple Sites et Monuments, N°35, Juillet-Sept. 1966. "Assemblée de la SPPEF du 26 Juin 1966".

³ Voir Sites et Monuments N°42-43, Avril-Sept. 1968. CHASTEL, André "Les Halles".

Halles ont servi à transformer l'attitude de l'opinion au sujet du patrimoine¹ :

“... Les barricades n'étaient faites que d'arguments... face aux pouvoirs publics, l'opinion publique s'est fait entendre ... elle n'est pas prête à se taire ... Oui, la bataille des Halles continue, nos barricades n'ont pas été vaines.”

Fin 1968, cherchant à grandir en force, était formée “l'Union des Sociétés de Sauvegarde”. L'Union était issue d'un projet proposé en 1967 par l'Union Nationale des Associations de Tourisme, alors refusé car trop proche des intérêts économiques. Elle était constituée par les sociétés nationales déjà membres de l'ANPVA, auxquelles s'ajoutaient l'association Maisons Paysannes de France, la Société Nationale de Protection de la Nature et de l'Acclimatation française, la Confédération des travailleurs intellectuels, la Fédération française de défense des sites maritimes, ainsi que plusieurs associations écologistes d'Ile-de-France.

Cette union entre les patrimonialistes et les écologistes était la préface aux mouvements qui allaient dominer la scène politique quelques années plus tard.

DE L'ÉCOLOGISME AU PATRIMONIALISME. 1969 - 1981.

Au cours des années 1960 le rôle de la SPPEF, du fait de son alliance avec André Malraux, avait été de sensibiliser l'opinion publique à la nécessité de sauvegarder le patrimoine. La protection des secteurs sauvegardés ne serait pas assurée sans le soutien de l'électorat. Elle témoignait ainsi de son refus absolu de voir le patrimoine s'accroître de constructions modernes, ne reconnaissant de valeur esthétique qu'aux édifices du passé. A la fin de la décennie, la Société avait déjà obtenu plusieurs succès importants et l'opinion publique commençait à soutenir massivement son action. Au même moment, les tensions provoquées par l'insatisfaction des usagers des transports publics et des habitants des Grands Ensembles mettaient à l'ordre du jour “la question urbaine”. Dans ce contexte, la SPPEF, ainsi que d'autres associations du même genre, se trouvaient détenir en elles-mêmes un certain pouvoir politique². Fortes de cette constatation, associations d'usagers, groupes de pression et partis politiques ont cherché à faire basculer la politique urbaine dans le sens de leurs revendications ou de

¹ Voir Sites et Monuments, N° 44, Oct.-Déc. 1968. CHRIST, Yvan “La Bataille des Halles”.

² Voir CASTELLS, CHERKI, GODARD, MEHL, “Sociologie des mouvements sociaux urbains. enquête sur la région parisienne”, 2 vol. Paris, EHESS, 1974.

leurs intérêts. La SPPEF a joué un rôle de première ligne dans cette nouvelle problématique.

1969 - 1972 : Les temps difficiles.

Pendant les trois dernières années de la présidence de De Gaulle (1966-1969), l'action de la SPPEF et de ses filiales était apparue comme une arme stratégique du ministère des Affaires culturelles face au pouvoir immense de l'Équipement et de sa politique de modernisation ; Malraux lui-même écrivit plusieurs lettres à la Société proposant une collaboration plus étroite entre elle et son ministère¹. Ainsi, malgré le souci de cohérence de la politique gouvernementale, la confrontation entre les ministères semble avoir été des plus fortes, jouant "l'opinion publique" contre la rationalité économique. Les congrès de l'ANPVA ont été le théâtre de propositions paradoxales : alors les représentants de l'Équipement appelaient au calme, ceux de la culture encourageaient la poursuite de la mobilisation.

L'arrivée à la présidence de la République de M. Pompidou est venue renforcer le pouvoir de l'Équipement. Le renouvellement dans ses fonctions d'Albin Chalandon était un signe évident du désir de continuité dans la politique libérale de ce ministère.

Néanmoins, dans la crise sociale de l'après -68, le gouvernement se devait de trouver les moyens de calmer le jeu. Or, sa stratégie comprenait plusieurs éléments qui nous concernent :

a) La modification de la politique urbaine, à travers la réduction de la dimension des Grands Ensembles, l'amélioration des équipements sociaux et culturels, le lancement des villes nouvelles et de la politique pavillonnaire.

b) La fermeté vis-à-vis des patrimonialistes, au risque d'une rupture avec l'électorat conservateur. Ainsi, malgré quelques concessions, comme l'institution de l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat), l'Équipement prit des mesures qui ne pouvaient être considérées qu'hostiles par la SPPEF, tels que le lancement des opérations d'immeubles à grande hauteur (IGH) à Paris, et l'affaire de l'abolition du permis de construire. Cette dernière, soutenue personnellement par A. Chalandon (loi

¹ Voir par exemple Sites et Monuments, N°44 Oct-Déc. 1968. Assemblée de l'ANPVA "Lecture d'une lettre d'André Malraux".

du 3 Janvier 1969), échoua en 1970¹.

c) L'affaiblissement du ministère des Affaires Culturelles par la création d'une direction, puis d'un ministère de l'Environnement, plus proche de la pensée technocratique et chargé de la protection des paysages.

Ce dernier aspect mérite une analyse de détail.

Dans le contexte de l'époque, une réponse politique aux revendications en matière d'urbanisme et de cadre de vie semblait indispensable. Avant la crise de Mai 68, l'association du corps préfectoral et des hauts fonctionnaires du ministère de l'Intérieur avait déjà prévu un colloque où devait être débattue cette question. La révolte étudiante retardera l'événement qui n'eut lieu qu'en Novembre 1969². Ce colloque, auquel ont participé quatre ministres, étudiait les différentes faces du problème social de l'époque, y compris les revendications patrimonialistes. Or, malgré plusieurs rapports en faveur d'une protection accrue du patrimoine, les conclusions du colloque ont ignoré cet aspect de la problématique : la nouvelle politique devait se concentrer sur la protection de l'environnement naturel.

Les fonctionnaires du ministère des Affaires Culturelles avaient eux-mêmes conscience de cette orientation de la nouvelle politique ; en Mai 1969, le directeur de l'Architecture avait demandé à la SPPEF de faire pression sur les structures administratives et économiques pour que soient pris en compte les quartiers anciens³. A la fin de l'année, Palewski déclarait avec fermeté que les responsables de la situation actuelle étaient les ministères de l'Équipement et des Finances, lesquels ignoraient les besoins de la Culture et les aspirations de l'opinion⁴. Ceci conduisit la SPPEF à adopter une position franchement critique vis-à-vis du gouvernement, contrastant avec celle de la période de Gaulle. Début 1970, Jacques de Sacy, secrétaire de la SPPEF, s'éleva contre l'amputation faite au ministère des Affaires Culturelles, obligé de céder à la nouvelle direction de la protection de la nature, dépendant du ministère de

¹ Voir Sites et Monuments, N°46 et 50, 1969 et 1970.

² Voir "La protection des populations contre les agressions de la vie moderne", actes du colloque du 20 et 21 Nov. 1969 in : Revue de l'administration, 22e année, 1969, numéro spécial.

³ Voir Sites et Monuments, N°46, Avril-Juin 1969. Actes du Ve congrès de l'ANPVA, "Allocution de M. Denieul."

⁴ Voir Sites et Monuments, N°48, Oct-Déc. 1969. Assemblée générale de la SPPEF du 9 Déc. 1969. "Allocution de M. Palewski".

l'Agriculture, la protection des paysages. Les critiques contre les Finances et l'Équipement se firent entre 1970 et 1971 de plus en plus virulentes : ils furent rendu responsables de l'échec de la loi de 1962 ; on exigea plus de crédits pour le patrimoine ; furent dénoncées la faible participation des associations de sauvegarde dans les commissions des sites, ainsi que les conséquences sur le patrimoine de l'impôt sur la succession, etc...¹

La création, en 1971, du ministère de l'Environnement, et les mesures de décentralisation en faveur des préfets de certaines des compétences des Affaires Culturelles, ont donc été perçues comme une attaque directe contre le patrimoine et la SPPEF ; les appels à la mobilisation prirent dès lors un ton de révolte. Or, cet ensemble de mesures n'a sans doute pas été directement dirigé contre les patrimonialistes. L'analyse des faits nous conduit à interpréter autrement la politique suivie.

D'une part, la pression politique exercée par les patrimonialistes était alors moindre comparée à celle des habitants des Grands Ensembles. Ceux-ci, plus nombreux et "récupérés" politiquement par les partis d'opposition, exigeaient avant tout des équipements sociaux et culturels, des moyens de transport, des espaces verts, etc... Ainsi, la conjoncture appelait un effort d'équipement à tout prix : la modernisation passait avant la protection du patrimoine.

D'autre part, la priorité à l'environnement s'avérait une politique plus cohérente avec les postulats du rationalisme économique, tel qu'il était perçu par l'Équipement. Dès son origine, la DATAR, largement constituée de géographes, avait manifesté le souci de concilier modernisation et conservation de la nature. Dans un livre publié en 1965², Olivier Guichard, directeur de la DATAR puis ministre de l'Équipement, consacrait une analyse importante aux mesures nécessaires à la préservation du patrimoine naturel.

Bien que considérant déjà l'importance des espaces verts comme source d'équilibre pour la vie urbaine, les principes de justification mentionnés y étaient pour la plupart d'ordre économique : les campagnes et l'industrie agricole, les espaces verts et l'industrie touristique, les forêts et l'industrie du bois. Quelques années plus tard, un fonctionnaire de la DATAR analysait la question de l'environnement en termes

¹ Voir Sites et Monuments, N°50 à 56, 1970 et 1971.

² GUICHARD, Olivier "Aménager la France", Paris, Seuil, 1965.

d'économie classique¹ :

“Nous vivons maintenant une mutation historique : l'inversion des valeurs économiques dans les pays industrialisés. Ce qui était rare - donc recherché - il y a un demi-siècle l'est de moins en moins, mais ce qui était alors abondant ; au point de paraître presque sans intérêt (la nature), vient aujourd'hui au sommet des valeurs”.

Par ailleurs, la protection de la nature se montrait plus facilement quantifiable, en fonction de critères de production, de santé publique, d'équilibre démographique, ou d'apaisement des conflits sociaux. La problématique de l'environnement permettait donc une analyse objective, chère aux technocrates, très éloignée de la subjectivité de l'appréciation esthétique et culturelle propre au patrimonialisme.

Enfin l'opinion s'était sentie de plus en plus concernée par les problèmes écologiques². Les grandes pollutions qui se sont succédées entre 1967 et 1969 avaient sensibilisé les Français aux dangers pour la santé publique de la civilisation industrielle. L'affaire du parc national de la Vanoise (1969-1970) avait apporté la preuve des enjeux politico-économiques associés à l'environnement. D'autres événements contribuèrent à médiatiser le sujet, tel le grand colloque organisé en 1969 par l'UNESCO sur le thème de la conservation et de la protection des ressources de la biosphère, ou encore la désignation de 1970 comme année de la protection de la nature. Bref, les multiples initiatives gouvernementales en faveur de la conservation de l'équilibre écologique pouvaient être interprétées comme une volonté de changement dans le cadre du projet de la “Nouvelle société” présenté par le Premier Ministre Chaban-Delmas. Cette prise de position n'était d'ailleurs pas exclusive à la France : face au problème hippie, Richard Nixon avait fait de la protection de l'environnement l'un des thèmes principaux de sa politique intérieure, ce qui a nourri l'hypothèse d'une stratégie internationale conçue aux USA dans le but d'apaiser la crise de la jeunesse³. Ce fut à Chicago que Georges Pompidou se déclara pour la première fois en faveur de la protection de la nature.

La mise en avant de l'environnement, par la constitution d'un ministère doté de certaines compétences relevant jusqu'alors des Affaires Culturelles, signifiait en

¹ SAINT-MARC, Philippe “La socialisation de la Nature”, Paris, éd. Stock, 1971, p.15.

² Pour une chronologie voir : GARNIER-EXPERT, Christian “L'environnement démystifié”, Paris, éd. Environnement et société, 1973.

³ Tel est l'avis de CHARBONNEAU, B. “Le feu vert. autocritique du mouvement écologique”, Paris, Karthala, 1980.

quelque sorte tourner le dos aux patrimonialistes. Ceux-ci furent dès lors contraints de changer en profondeur leur stratégie.

1972 - 1974 : un retournement favorable des circonstances

La période du gouvernement Chaban-Delmas (1969-1972) fut très difficile pour la SPPEF. Sans que l'on puisse parler d'une guerre déclarée, les relations entre l'Etat et la Société devinrent fort tendues. Les contacts demeurés étroits avec les Affaires Culturelles s'avéraient cependant insuffisants dans le contexte d'une politique qui négligeait ce ministère, déjà affaibli après le départ d'André Malraux. La situation de la Société était d'autant plus inconfortable que la plupart de ses amis politiques faisaient partie du gouvernement en place. Malgré les efforts de ces derniers, les revendications de la Société demeuraient marginalisées dans le cadre d'une politique libérale et technocratique ; à Jacques de Sacy de condamner les "ravages causés par l'ignorance, la rapacité des spéculateurs, et les théories des technocrates..."¹

A partir de 1972 cependant se profile une amélioration. La SPPEF parvient tout d'abord à modifier son discours et sa stratégie dans le sens des priorités du gouvernement. Elle affermit ses liens avec ses amis de la Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature, dont certains membres collaboraient avec la SPPEF au sein de l'Union des Sociétés de Sauvegarde. Parallèlement son discours évolue, introduisant des idées telles que "la pollution esthétique", ou "le patrimoine touristique". La Société manifeste plus d'intérêt envers des problèmes plus proches de l'écologie, tels l'habitation rurale, les sites du littoral ou les espaces verts de Paris et de sa banlieue. La mobilisation en faveur des quartiers historiques urbains passe au second plan ; désormais le grand enjeu pour la SPPEF est le régionalisme.

En second lieu, la SPPEF parvient à établir de très bonnes relations avec le ministre de l'Environnement, M. Pujade. Ce dernier était aussi maire de Dijon, ville ayant connu des démolitions importantes avant son arrivée et où les patrimonialistes constituaient une part importante de l'électorat majoritaire. Pujade devient ainsi l'interlocuteur privilégié de la Société pour de nombreuses questions intéressant le patrimoine rural et les paysages.

En dernier lieu enfin, la conjoncture politique a agi en faveur de l'électorat

¹ Voir Sites et Monuments, N°58, Avril-Juin 1972, "Libres propos".

conservateur, majoritaire parmi les défenseurs du patrimoine. En effet, les débats préalables à l'élaboration du VI^e plan avaient mis en avant l'importance économique et sociale d'une véritable politique de conservation et d'encouragement à la culture traditionnelle ¹, du patrimoine rural. Par ailleurs, la poursuite des mouvements revendicatifs urbains continuait à favoriser les partis de gauche. Dans ces conditions, et malgré ses succès économiques, le gouvernement connaissait une baisse sensible de popularité et nécessitait l'appui de tout l'électorat de droite pour remporter les élections législatives de 1972. Ainsi, à la veille des élections, le gouvernement entreprit une campagne de rapprochement avec les patrimonialistes ; cette attitude a été ensuite poursuivie par le nouveau gouvernement mis en place en Juillet 1972.

Dès la fin 1972, Jacques de Sacy annonce satisfait que "certaines requêtes commencent à retenir l'attention de l'Etat" ; promesse lui fut faite entre autres, d'un nombre accru de sièges dans les commissions départementales des sites pour les membres de la SPPEF ². Le congrès de l'ANPVA d'Octobre 1972 fut l'occasion d'une grande réconciliation ; le représentant de l'Equipement lui-même, ministère alors dirigé par Olivier Guichard, adopta une position conciliante. L'ANPVA et la SPPEF furent appelées à contribuer avec l'Etat à la propagande en faveur du patrimoine, à l'occasion de l'année européenne du patrimoine, qui serait célébrée en 1975.

Parallèlement, la SPPEF signait fin 1972 la "Charte de la Nature", organisation à l'initiative de Philippe de Saint-Marc ³, fonctionnaire de la DATAR, et qui regroupait les plus importantes associations nationales de sauvegarde. Ce groupement, version écologiste de l'Union des Sociétés de Sauvegarde (USS), se voulait une organisation apolitique ; il devint le principal interlocuteur de l'Etat Giscardien concernant la question écologique. Quatre des seize associations qui signèrent la charte en 1972 faisaient partie du réseau de la SPPEF : la SPPEF elle-même, la LUR, la USS, et la commission des sites du Touring Club ; deux autres étaient de proches collaborateurs, à savoir la FFSPN, et la Fédération Française de sauvegarde des maisons et des paysages. Ainsi, la SPPEF conservait une position très importante au sein de la nouvelle organisation, à l'intérieur de laquelle elle luttera pour les aspects esthétiques de l'écologie, se plaçant ainsi à l'avant-garde de la défense de l'esthétique régionaliste.

¹ Voir EMMANUEL, Pierre "Pour une politique culturelle", Paris, Seuil, 1972

² Voir Sites et Monuments, N°60, Oct-Déc. 1972. "Libres propos".

³ Auteur de "La socialisation de la nature", op. cit.

Le congrès de l'ANPVA de 1973 fut une preuve de l'amélioration des relations entre la Société et l'Etat. Il reçut la visite de deux ministres, M. Poujade de l'Environnement, et M. Drouin des Affaires Culturelles. Ce dernier, académicien, était un vieil ami de la SPPEF. Drouin appuya certaines des revendications de la SPPEF, par exemple la défense de l'immeuble de la maison Dorée à Paris ; néanmoins, son soutien demeurait insuffisant face au pouvoir de l'Equipement.

Dans la nouvelle conjoncture politique, la SPPEF avait ainsi retrouvé le chemin d'une action efficace, et rencontré des interlocuteurs ministériels (Drouin et Poujade). Son action ne parvenait cependant pas encore à freiner les initiatives du ministère de l'Equipement, lequel poursuivait les grands programmes d'équipements touristiques pour les littoraux et la montagne, les villes nouvelles, les projets de rénovation urbaine et les immeubles de grande hauteur de Paris. Plus que jamais, l'architecture moderne façonnait la France.

1974 - 1975 : vers le sommet

La mort prématurée de Georges Pompidou donna lieu à une recomposition du paysage politique. A aucun moment la SPPEF ne prit position publiquement en faveur d'un des candidats à la présidence ; son choix n'en était pas moins déterminé.

Dès avant le premier tour, l'organisation de la "Charte de la Nature" avait demandé aux candidats de rendre obligatoire la participation des associations de sauvegarde de l'environnement aux commissions pour l'élaboration des POS. Sites et Monuments publie la réponse favorable de Giscard d'Estaing¹ :

"... le plus grand souci d'information et de concertation sera respecté à ce sujet (...) la protection des villes d'art est un problème auquel je suis personnellement très sensible".

"Il importe avant tout de conserver et protéger le patrimoine culturel et artistique de la France, c'est un facteur essentiel de notre prestige, lequel est un atout majeur de notre présence dans le monde".

La revue ajoute brièvement que Mitterrand déclarait qu'il se préoccuperait de la question du patrimoine même s'il n'était pas élu.

¹ Voir Sites et Monuments, N°67, Juillet-Sept. 1974, Comité directeur de l'ANPVA du 25 Mai 1974.

Les relations privilégiées entre le nouveau président et la SPPEF n'étaient pas le fruit d'un hasard. Indépendamment des prétentions aristocratiques de M. Giscard d'Estaing, ses liens avec les mouvements conservateurs sont très profonds. D'une part, il avait été le candidat de la Fédération Nationale des Républicains Indépendants, parti qui regroupait la plus grande partie des notables de la France, lesquels composaient majoritairement le public et les amis politiques de la SPPEF : rappelons que M. Boivin-Champeaux, ancien président de la Société, avait été l'un des fondateurs du parti des Républicains Indépendants. La Société, tout en cherchant la neutralité, ne pouvait que se réjouir de la victoire d'un ami politique aussi proche.

Par ailleurs, le goût personnel de l'ancien président pour les monuments historiques est bien connu, ainsi que ses idées favorables à la démocratie participative.

Quant à la conjoncture politique et face à la mobilisation des écologistes et aux stratégies de récupération des "nouveaux mouvements sociaux" (Touraine) par les partis de l'opposition, la SPPEF et toutes les associations de "la charte de la Nature" étaient appelées à jouer un rôle très important dans l'équilibre politique du pays : proches de l'élite au pouvoir, mais apolitiques, elles servaient comme médiateur entre les revendications sociales et les concessions de l'Etat.

A peine quelques mois après l'élection de Giscard d'Estaing, Jacques de Sacy déclarait¹ :

"En quelques mois nous avons la satisfaction de constater plusieurs décisions favorables à l'égard des revendications qui nous tenaient à cœur depuis fort longtemps..."

"Le principe de la participation des associations aux commissions départementales des sites bénéficie actuellement d'un préjugé favorable de la part du gouvernement."

"L'intérêt manifesté par le Président de la République pour les causes que nous soutenons s'est donc traduit, on ne saurait le méconnaître, par des résultats tangibles très appréciables."

En quelques mois, en effet, Giscard d'Estaing avait répondu à plusieurs des plus grandes préoccupations de la Société : il demanda la reconsidération du projet des Halles ; il envoya une lettre à son Premier Ministre, Chirac, lui demandant d'imposer une pause dans la construction de bureaux à Paris de sorte que les quartiers anciens

¹ Voir Sites et Monuments, N°67, Juillet-Sept. 1974, "Libres propos".

conservent leur caractère, etc...¹

Par contre, le soutien apporté par la SPPEF à Giscard d'Estaing a coûté à celle-ci plusieurs de ses membres ². Cette crise est à mettre en rapport direct avec le développement de l'écologisme politique. En effet, la candidature de René Dumont à la Présidence de la République fut soutenue par certaines associations proches de la SPPEF, parmi lesquelles quelques-unes quittèrent "la Charte de la Nature" ³. Ces dernières alliaient en effet leurs revendications en matière d'écologie avec un désir de transformation radicale de la société ; ainsi, elles préférèrent se ranger du côté des groupes autogestionnaires proches du PSU, des Autonomistes, des Féministes, des Tiers Mondistes, etc...⁴ Au fond, cette rupture entre les écologistes politiques, d'opposition, et les écologistes-patrimonialistes apolitiques, proches du pouvoir, n'allait que bénéficier à ces derniers. Plus la pression de l'écologisme politique fut forte, plus l'Etat accorda de concessions en faveur des mouvements apolitiques ; la SPPEF vit ainsi ses privilèges se multiplier.

Le moment-clé dans cette ascension fut la lettre de Giscard d'Estaing à Chirac du 26 Février 1975 ⁵:

"Vous me proposerez, d'ici au mois d'Octobre, des réformes qui viseront à :

"Faciliter la participation des citoyens aux institutions et aux procédures dont dépend le cadre de vie et la vie quotidienne : il pourra s'agir, par exemple, d'élargir la composition de certains organismes publics qui, actuellement, ne comportent pas de représentation des usagers. Il conviendra également de permettre, aux échelons nationaux, régionaux, départementaux et locaux, une consultation plus approfondie du public sur les projets d'aménagement. Je ne verrais enfin que des avantages à ce que les préfets de région et les préfets, chacun pour ce qui le concerne, exposent, une fois par an, aux associations intéressées, leur programme pour l'année à venir."

¹ Voir Sites et Monuments, idem, CHRIST, Yvan "Le cœur de Paris percé par la finance".

² Voir par exemple la lettre publiée in : Sites et Monuments, N° 66, Avril-Juin, 1974. L'auteur reprochait à la Société son attitude complaisante vis-à-vis du pouvoir.

³ Par exemple l'association Maisons Paysannes de France (MPF), la ligue des Droits du Piéton, l'association Sauvegarde des vieux villages de l'arrière-pays niçois, ou la ligue de défense des Alpilles.

⁴ Voir DUMONT, René "A vous de choisir. l'écologie ou la mort", la campagne de René Dumont, Paris, éd. Pauvert, 1974.

⁵ Elle a été reproduite intégralement in : Sites et Monuments, N° 69, Janv-Mars 1975. "Libres Propos".

“Permettre aux groupements d’usagers et aux associations de sauvegarde et promotion du cadre de vie de participer à des actions positives en aidant les collectivités publiques, notamment les collectivités locales. A cette fin, il conviendra de faciliter le travail de celles des associations qui peuvent et veulent apporter une contribution effective à des missions de service public.”

“Mettre en place les moyens d’un effort pédagogique soutenu, aussi bien dans le cadre du système éducatif que dans celui des procédures d’information et de participation...”

Cette lettre apportait une réponse à la plupart des revendications de la SPPEF et de “la Charte de la Nature”.

Toutefois, cette situation posait un problème d’ordre pratique, celui de la représentativité¹. En effet, toutes les concessions accordées aux associations devaient être réparties démocratiquement. Or, à partir de 1970, le nombre des associations de sauvegarde ou écologistes se multiplie à un rythme vertigineux : en 1970, on parlait de 2 000 à peine, en 1975, on en recensait entre 6 000 et 17 000 selon les sources ; en 1981, on en comptait déjà plus de 20 000. Au congrès de Rouen de 1975, Palewski posait clairement le problème : il existait, dans certaines petites villes, plus de 14 associations.

Pour l’Etat, il s’agissait de trouver les moyens d’éviter que ces concessions et privilèges tombent entre les mains de l’opposition politique. La solution à ce problème retardera les réformes de plusieurs années.

1976 - 1978 : les grands acquis

Le problème de la représentativité des associations avait été posé dès 1975 par le rapport Delmon. Chargé de prévoir la procédure à suivre pour permettre aux associations de sauvegarde de se constituer partie civile en cas de litige, ce rapport avait adopté un critère d’ancienneté : seules les associations ayant plus de cinq ans d’existence officielle seraient acceptées. En Mai 1976, Giscard d’Estaing recevait à l’Elysée les représentants des principales associations, dont de Sacy, leur promettant que leur cause serait entendue. Un mois plus tard, dans le climat explosif qui accompagna le départ de Jacques Chirac du gouvernement, commençaient à

¹ La première mention de ce problème apparaît dès fin 1974. Voir Sites et Monuments, N° 68, Oct-Déc. 1974. “Libres Propos”.

l'Assemblée les débats du projet de loi. Une grande partie des gaullistes refusèrent le projet : ils demandaient que seules les associations reconnues d'utilité publique soient acceptées¹. De son côté, l'Association des maires de France refusait, toutes tendances politiques confondues, un projet qui mettait en question leur légitimité en tant qu'élus. Le débat prit un caractère strictement politique. Le Président de la République fut contraint d'intervenir personnellement en faveur de "la participation des usagers à l'organisation et à la gestion de leur environnement quotidien". Enfin, en Octobre 1976, M. Givaudan, chef du service urbanisme du ministère de l'Équipement, annonçait au congrès de l'ANPVA que serait mise en place une procédure d'agrément par laquelle "l'administration mettra son nez dans la vie des associations, car il est impensable que n'importe quelle association, sous prétexte qu'elle existe, puisse avoir droit d'entrée dans les organismes officiels chargés de l'élaboration des POS"². Cependant, il fallut encore attendre le décret du 7 Juillet 1977 pour connaître la procédure définitive.

Malgré ce délai, l'Etat avait réussi grâce à la procédure d'agrément, à résoudre en faveur des sociétés qui lui étaient proches le problème de la représentativité. L'agrément, octroyé d'une manière très libérale, était cependant soumis à certaines conditions : avoir au moins 3 ans d'existence, fonctionner conformément à certains statuts, effectuer des activités désintéressées, et posséder des garanties suffisantes d'organisation. Ceci suffit pour décourager la plupart des associations isolées, proches de la gauche, d'engager la procédure : en 1980, seules 700 associations sur 20 000 avaient obtenu l'agrément, 900 en 1983 ; et pourtant, les cas de refus ont été très rares.

Par contre, la SPPEF et ses filiales dans tout le pays, ainsi que les autres sociétés signataires de la Charte de la Nature, se sont vite chargées d'obtenir l'agrément. Avant même l'apparition du décret, la SPPEF, probablement conseillée par le ministère des Affaires Culturelles, avait entrepris de fédérer les différentes associations

¹ Voir ARTUNES, Augustin "Les associations de défense du cadre de vie : la démocratie en jeu dans les rapports de pouvoir", in : "Aménagement urbain et mouvements sociaux", colloque du 4 au 7 Avril 1978, patroné par le ministère de l'Équipement, Paris, CRU, 1978.

Voir aussi TOUTLEMONDE, Bernard "Le droit des associations à l'information et à la participation en matière d'urbanisme et d'environnement" in : HELIN, J. et al. "Les associations, l'environnement et le droit", Paris, economica. 1984.

Voir aussi : CRESSON, E. "Le pouvoir contre le phénomène associatif", in : LE MONDE, 10 Juillet 1976.

² Voir Sites et Monuments, N°76, Oct-Déc. 1976. XIIe congrès de l'ANPVA, allocution de M. Givaudan.

départementales ou régionales de manière à assurer sa représentativité.

Dans le même temps, Giscard d'Estaing poursuivait sa stratégie de séduction des milieux écologistes et patrimonialistes. Après la création du ministère de la Qualité de la vie, qui reprenait un thème très ancien de la SPPEF, après le vote, en 1976, des lois sur la protection de la nature, après l'augmentation du nombre de représentants des usagers dans les commissions départementales des sites ¹, après enfin les assises nationales de l'environnement, en Décembre 1976, l'année 1977 fut porteuse de bonnes nouvelles pour la SPPEF. D'une part, le gouvernement publia deux textes importants : "Pour un environnement à la française", et "La charte de la Qualité de la vie", lesquels reprenaient des idées soutenues par la Société. D'autre part, en Janvier 1977 est publié un décret généralisant l'assistance architecturale, institutionnalisée un an plus tard dans les "Conseils Architecture, Urbanisme, Environnement" (CAUE) ². Cette nouvelle signifiait l'aboutissement d'une lutte entreprise par la SPPEF depuis plus de dix ans ; elle obtenait enfin une structure lui permettant de donner son avis sur les POS et d'intervenir contre les projets d'urbanisme considérés comme menaçants pour le patrimoine. Grâce à ses contacts, son réseau et ses sociétés filiales agrémentées, la SPPEF réussit à pénétrer dans de très nombreux CAUE.

Sans nier l'intérêt propre porté à ces questions par le gouvernement, manifeste dans les propositions du VIIe plan, l'accélération des mesures en faveur du patrimoine et de l'environnement répondait directement à l'évolution de la conjoncture politique. Comme il a été noté ³, l'idéologie urbaine de la qualité de la vie cherchait à séduire la nouvelle classe moyenne (ou petite bourgeoisie) en lui donnant accès à la consommation qualitative et en répondant à ses revendications en matière de cadre de vie. Cette couche sociale, de plus en plus préoccupée par les conséquences de la civilisation industrielle sur sa vie quotidienne adopta des positions idéologiques contraires à celles du pouvoir politique. La grande épreuve fut les élections municipales de Mars 1977. La plupart des associations de sauvegarde, y compris la

¹ D'après la circulaire conjointe du ministre de la Qualité de la vie, M. Jarrot, et du ministre de la Culture, M. Guy, du 25 Février 1975. En Juin 1977, la SPPEF avait obtenu la participation aux dites commissions de 29 de ses délégués comme titulaires, plus 13 en tant que suppléants.

² Instruction du 3 Octobre 1978.

³ Voir DAGNAUD, Monique "Le mythe de la qualité de la vie et la politique urbaine en France. enquête sur l'idéologie urbaine de l'élite technocratique et politique, 1945-1975". Paris, EHESS, 1978, 326 p.

SPPEF¹, appelèrent à voter pour la formation proposant de meilleures conditions de participation des usagers à l'urbanisme ; et les candidats tentèrent de présenter des programmes convaincants². La sanction fut très nette : 55 grandes villes passèrent alors de droite à gauche, et les écologistes obtinrent des scores parfois supérieurs à 7 ou 8%.

Dans ces conditions la perspective des élections législatives de 1978 s'annonçait très sombre pour la majorité présidentielle. Les mesures entreprises après les municipales cherchèrent évidemment à répondre au message de l'électorat : ainsi la nomination du comte Michel d'Ornano, proche des traditionalistes, au ministère de la Culture et de l'Environnement, et les pouvoirs et les ressources qui lui furent confiés (40% de budget supplémentaire pour les Monuments Historiques) ; ainsi, les actions telles les opérations village, les missions interministérielles pour la qualité des édifices publics, les directives d'aménagement de la montagne, l'établissement du Fond d'Aménagement Urbain (FAU), l'institution des zones d'environnement protégé, la réforme de l'aide au logement etc... Il semble d'ailleurs que les initiatives présidentielles et législatives contribuèrent à ce que la majorité conserve le pouvoir lors des élections de 1978.

Au milieu de cette période de succès, la SPPEF pâtit de la mort de son président Jean-Paul Palewski. Elle perdait ainsi son principal contact politique puisque ce dernier était, nous le rappelons, président de la commission des secteurs sauvegardés de l'Assemblée Nationale. Ce poste revint alors à M. Pujade, ancien ministre de l'Environnement qui avait de bons rapports avec la SPPEF. La présidence de la Société revint quant à elle à Jacques de Sacy qui allait enfin occuper la position qu'il remplissait en réalité depuis longtemps.

Cependant, la Société se trouvait manquer temporairement de personnalités politiques au sein de son comité directeur. Cette situation fut l'occasion de réajustements dans son réseau de contacts. On assista en effet à une stratégie de séduction de la part du nouveau maire de Paris, Jacques Chirac : celui-ci invita d'une part le président Jacques

¹ Voir Sites et Monuments, N°76, Oct-Déc. 1976 ; "Questions à poser aux candidats aux prochaines élections municipales".

² Jacques Chirac a envoyé son programme d'action pour l'environnement et le patrimoine architectural de Paris au comité directeur de la SPPEF. De son côté, Michel d'Ornano publiait son livre "Une certaine idée de Paris", Paris, Ed. Lattes, 1977. Beaucoup d'autres candidats entreprirent des initiatives similaires, y compris des élus de gauche ; voir par exemple CANACOS, Henri "Sarcelles ou le béton apprivoisé", 1977.

de Sacy à faire partie de la commission extra-municipale d'urbanisme de Paris - laquelle a joué un rôle considérable dans l'évolution de certains projets, notamment celui des Halles ; - d'autre part, il soutint l'entrée d'un de ses proches au comité directeur de la SPPEF. Il s'agissait de Michel Péricard, journaliste qui avait lancé en 1972 l'émission "La France défigurée", et en 1977 l'organisation "Espaces pour demain", puis qui fut élu député RPR pour les Yvelines (1978), puis maire de Saint Germain-en-Laye (1983). Avec son entrée au comité directeur en Décembre 1978, la SPPEF retrouvait un contact politique en même temps qu'elle affermissait ses liens avec le RPR.

1978 - 1981 : la gestion du patrimoine

Après les élections législatives, le nouveau gouvernement décida vraisemblablement de reprendre en main la situation. Les concessions de la période antérieure réduisaient considérablement le pouvoir d'action du ministre de l'Equipement ; on chercha donc à encadrer les nouvelles institutions sous sa tutelle. Pour ce faire, fut constitué le ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie. Les services chargés de l'architecture et du patrimoine quittaient ainsi le ministère de la Culture, très affaibli, pour dépendre directement des fonctionnaires de l'Equipement. Malgré la nomination de son ami Michel d'Ornano à la tête du nouveau ministère, la SPPEF ne pouvait supporter cette décision qui affaiblissait ses prérogatives récemment acquises. Jacques de Sacy réagit tout de suite ¹ :

"Les deux administrations de l'architecture et de l'environnement perdront toute possibilité d'action."

"Elles tomberaient en effet sous la coupe d'ingénieurs dont la formation, la vocation et la tradition les poussent trop souvent à bétonner l'espace dont ils ont la charge."

"Les directeurs départementaux de l'équipement auraient une situation prééminente à l'égard des fonctionnaires prélevés dans les anciens services du ministère de la Culture et il n'est pas exclu que puisse être envisagée la nomination d'un membre du ministère de l'Equipement au poste de directeur du service d'architecture."

Par la même occasion, de Sacy dénonçait les mesures de décentralisation proposées par le nouveau ministre : "Cela amènera 95 politiques de conservation différentes (...).

¹ Voir Sites et Monuments, N°82, Avril-Juin 1978. "Libres propos".

Nos sociétés ne peuvent accepter des mesures qui rendront inefficaces les promesses..."

Tout au long de l'année, la SPPEF se mobilisa contre le remaniement ministériel et la décentralisation, soutenue entre autres par André Fermigier, journaliste au Monde. En association avec d'autres sociétés nationales, de Sacy envoie des lettres au Président de la République, au Premier Ministre, et aux ministres concernés, cherchant des assurances quant à l'indépendance des services des Monuments Historiques.

Cette période de crise n'a pas abouti à la rupture. Petit à petit, la SPPEF reçut les assurances nécessaires de la part du nouveau ministère. La constitution de la direction du patrimoine au ministère de la Culture fut un premier pas essentiel. Egalement, les mesures concrètes préconisées par M. d'Ornano au Conseil des ministres du 15 Novembre 1978, furent reçues avec satisfaction par la Société¹:

- Arrêter le mitage de la côte,
- Conserver une frange vierge même dans les zones de développement,
- Améliorer la qualité de l'architecture,
- Préserver le maximum d'espaces naturels.

Au contraire, la SPPEF fut même invitée à participer à une nouvelle tâche : la gestion du patrimoine. En tant que membres de nombreuses commissions départementales de sites, de commissions extra-municipales et de CAUE, les délégués de la SPPEF avaient des fonctions propres :

- Interventions auprès des architectes des Bâtiments de France pour la protection d'un monument ou d'un site,
- Intervention auprès des maires et des conseils municipaux, des préfets, etc... pour la modification des POS,
- Interventions auprès des Inspecteurs Régionaux des Sites,
- Participation à la planification des stratégies de sensibilisation du public,
- Publication de plaquettes sur les normes architecturales régionales,
- Organisation d'expositions et de conférences,
- Organisation de visites ou excursions culturelles aux monuments ou aux sites, etc...
- Participation à l'élaboration des règlements de construction qui spécifient les caractéristiques architecturales à respecter etc...

Les délégués de la SPPEF, avec le soutien de leur comité directeur, participèrent

¹ Voir Sites et Monuments, N°84, Oct-Déc. 1978 ; "Grandes et petites nouvelles".

activement à ces tâches.

Par ailleurs, jouissant de leur droit à se porter partie civile en cas de faute contre l'environnement, les associations membres de la SPPEF engagèrent de nombreuses procédures afin d'obtenir l'annulation d'un permis de construire, ou la modification ou l'annulation d'un Plan d'occupation des Sols (POS) ; certains cas, comme ceux de la ZAC de la Baule, du POS d'Arcachon et de celui d'une commune du Morbihan, connurent un grand impact médiatique.

Parallèlement, le président de la SPPEF, Jacques de Sacy, reçut d'importantes fonctions de la part du gouvernement. En 1978, il fut nommé membre de la Commission Supérieure des Sites. Par ailleurs, il assistait à toutes les réunions sur les problèmes du patrimoine organisées tant au ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie qu'au ministère de la Culture, voire directement à l'Élysée, et participait à la commission consultative du Conseil Economique et Social sur le patrimoine.

1980, "Année du Patrimoine", fut une année glorieuse pour la SPPEF. Outre tous les succès obtenus par ses délégués, lui fut confiée la mise en place d'une campagne pour la sauvegarde des églises rurales accompagnée d'une aide ministérielle de 200 000 frs. La même année, Jacques de Sacy reçut du ministre de la Culture le Premier Grand Prix National pour le Patrimoine.

Le XVI^e congrès de l'ANPVA vit la présence de deux ministres, M. Méhaignerie et M. d'Ornano ; cet événement, ainsi que toutes les concessions faites à la SPPEF, visaient vraisemblablement à s'assurer le soutien de la Société pour les prochaines élections présidentielles. Le discours de M. d'Ornano fut très clair à cet égard ; rappelant toutes les initiatives du gouvernement en faveur du patrimoine et de la qualité architecturale (celles déjà citées plus certaines autres comme "Les mille jours pour l'architecture" ou l'exposition "Construire en quartiers anciens"), il insistait sur le rôle personnel joué par le Président de la République : "Vos efforts se trouvent pleinement intégrés dans la démarche de Valéry Giscard d'Estaing..."¹, conclut-il.

Cette insistance des ministres giscardiens s'explique dans le contexte de concurrence opposant le Président de la République à son ancien Premier Ministre Jacques Chirac. En effet, ce dernier avait de son côté engagé une série d'actions en faveur du patrimoine. Ainsi Michel Péricard, député RPR et membre du comité directeur de la

¹ Voir Sites et Monuments, N°92, Oct-Déc. 1980. "XVI^e congrès de l'ANPVA, allocution de M. d'Ornano."

SPPEF défendait à l'Assemblée Nationale un projet de loi qui assurerait l'intervention de la direction du patrimoine contre la démolition de tout immeuble ayant plus de cent ans d'ancienneté. Conjointement, Jacques CHIRAC avait résolu la participation des patrimonialistes à l'urbanisme parisien en créant la Commission extra-municipale de Paris, à laquelle participait Jacques de Sacy. Dans la confrontation entre le Président de la République et son ancien Premier Ministre pour la définition du candidat de droite au second tour des élections présidentielles le soutien des patrimonialistes pouvait être décisif.

Les patrimonialistes sous la gauche 1981 - 1988.

L'arrivée au pouvoir des socialistes a marqué un point d'inflexion dans la trajectoire de la SPPEF. Bien qu'apolitique, la Société fondait son pouvoir sur un réseau de contacts plutôt identifié aux partis de droite, parmi lesquels de nombreux fonctionnaires ; or, ce réseau fut gravement touché par la mise en place du nouveau gouvernement. Par ailleurs, le programme socialiste s'opposait sur plusieurs points au mode de fonctionnement de la SPPEF et à certains de ses idéaux. De plus les socialistes comptaient de leur côté avec un réseau d'associations écologistes qui les avaient soutenus depuis des années. bref, la nouvelle conjoncture allait forcer la Société à apprendre une nouvelle manière d'exercer ses activités.

1981 - 1983 : De nouveau, le temps des épreuves.

Tout de suite après les résultats des élections de Mai 1981, Jacques de Sacy écrivait¹ :

"D'autres inquiétudes nous assaillent, les temps que nous traversons nous réservent des perspectives qui ne sont pas exemptes de dangers".

Et pourtant, les premières mesures du gouvernement socialiste ont plutôt satisfait la SPPEF. Les nouvelles attributions ministérielles allaient dans le sens des idées de la Société : le Ministère de la Culture conservait ses fonctions de classement et protection des monuments, ainsi que de conseil en ce qui concerne la création architecturale ; tandis que celui de l'Environnement s'occupait des sites naturels, de la pollution et des grands aménagements. Preuve de continuité, M. Pattyn, directeur du Patrimoine au

¹ Voir Sites et monuments, N°94, Avril-Juin 1981, "Libres propos".

Ministère de la Culture, demeura dans ses fonctions.

Néanmoins, les soucis commencèrent rapidement pour la SPPEF. Indépendamment de sa situation financière, de plus en plus difficile, la Société dut faire face aux projets de décentralisation du gouvernement. Rappelons que depuis 1978 elle s'était opposée à toute mesure de décentralisation des services des Monuments Historiques. Ses critiques au projet de décentralisation et de réforme du statut des collectivités locales se fondaient sur plusieurs éléments¹ :

- D'abord, la décentralisation donnait aux maires un grand pouvoir de décision en matière d'urbanisme dans leur commune. La SPPEF craignait que celui-ci ne soit gagné par le souci de progrès économique au détriment de la qualité de l'environnement et du respect du patrimoine.
- Ensuite, le Ministère de la Culture, dont la vocation essentielle était de protéger et améliorer la culture, perdait beaucoup de ses prérogatives.
- Enfin, la décentralisation affectait les grandes sociétés nationales puisque les collectivités locales ne prenaient en compte que les organismes d'importance locale.

D'autres problèmes se présentèrent à la SPPEF.

- Le projet d'impôt sur la fortune était considéré comme "un péril de mort" pour le patrimoine.
- La modification du statut des CAUE dispensait d'autorisation les constructions de petites dimensions.
- Les architectes des Bâtiments de France voyaient leur intervention limitée aux points forts, limitant le périmètre protégé à 500 mètres.
- Le Ministre de la Culture, Jack Lang, prit position en faveur de la création architecturale.
- Le Ministre de l'Environnement réunit les associations écologistes pour rédiger une "Charte de l'environnement" ; la SPPEF ne fut pas invitée. etc...

Ces problèmes venaient s'ajouter à la crise financière de la Société qui la contraignit à réduire le format de sa revue, et qui rendait indispensable des subventions de l'Etat.

L'année 1982 débuta avec les mêmes soucis. malgré la baisse du nombre d'adhérents, Jacques de Sacy essaya de maintenir le calme ; il prétendit même relancer la mobilisation sur des thèmes comme : "le Patrimoine doit rester national" ou " la fédération des associations de sauvegarde", mais sans beaucoup de succès. La priorité

¹ Voir Sites et monuments, N) 96, Oct-Déc. 1981, "Libres propos".

donnée par le gouvernement à l'emploi et à la sortie de la crise économique enlevait au patrimoine l'intérêt de l'opinion et des médias.

Seul point positif, les CAUE continuaient à fonctionner correctement. Grâce à l'attitude conciliante prise par Jacques de Sacy, les délégués de la SPPEF gagnaient des places au sein de ces comités.

Par ailleurs, la Société notait que malgré sa propre baisse de pouvoir, le gouvernement prenait quant à lui des initiatives parfois favorables à ses objectifs, telles la campagne "La découverte de la France", ou la constitution d'un "Haut comité de l'environnement", ou encore le projet du "Musée de l'architecture". Son plus grand regret était alors de se sentir exclue. Les congrès de l'ANPVA ne recevaient plus de représentation officielle de haut niveau.

Une légère reprise de la Société est perceptible début 1983, rendue manifeste par l'augmentation du format de la revue Sites et monuments, lors de la parution de son numéro 100. Ce numéro a publié, entre autres, un article du directeur du Patrimoine.

1983 - 1986 : L'adaptation au changement.

L'amélioration des rapports entre la SPPEF et l'Etat, ressentie dès le début de 1983, continue par la suite. La Société prit en effet une nouvelle attitude vis-à-vis de la politique du gouvernement, et devint plus conciliante. L'accomplissement de la décentralisation marquait un point de non-retour, il fallait désormais s'adapter à elle. Dans ses "Libres propos", Jacques de Sacy entreprend l'explication de la décentralisation, et invite les sections de la SPPEF à maintenir la cohésion¹.

Par contre, ce rapprochement avec le gouvernement provoqua une scission à l'intérieur de la Société. On vit se constituer deux camps, l'un conciliateur, dirigé par Jacques de Sacy, l'autre intransigeant, représenté avant tout par M. Louis de Charbonnières. Cette deuxième tendance ne publie plus d'articles dans la revue Sites et monuments à partir de 1983. Signe évident de cette crise interne fut la démission, en décembre 1982, du député RPR Michel Péricard, lequel quitta le comité directeur de la SPPEF juste avant les élections municipales de 1983, où il a été élu maire de Saint-Germain-en-Laye.

Au même moment la Société commençait à recevoir des subventions du ministère des

¹ Voir Sites et monuments, N° 101, 2e trim. 1983.

Affaires culturelles.

Parallèlement, la stratégie de la Société changea considérablement. Tout d'abord, la revue Sites et monuments devint petit à petit une revue d'information sur le patrimoine, délaissant sa fonction de mobilisation sauf pour des occasions très spéciales. Elle publia par contre de nombreux articles permettant la diffusion des projets et réalisations du gouvernement (lutte contre le mitage, Collège du Patrimoine et des Sites, Centres culturels de rencontre, écomusées, etc...), ainsi que des comptes rendus de toutes les nouvelles dispositions législatives concernant le patrimoine : création des COREPHAE, des ZPPAU, et des Collèges régionaux du Patrimoine et des Sites, réforme de la Commission supérieure des Monuments Historiques, protection du patrimoine industriel, protection du patrimoine du XXe siècle, etc...

En deuxième lieu, la SPPEF poursuivit sa tâche de sensibilisation de l'opinion à l'importance du patrimoine national, moyennant des campagnes autour des grands monuments d'intérêt national. C'est ainsi qu'elle a pris position contre la pyramide du Louvre et les colonnes de Buren au Palais Royal à Paris, soutint les opposants à la construction du pont de l'île de Ré et aux projets d'aménagement des abords de la maison carrée à Nîmes, et lança l'opération de sauvetage du Mont Saint-Michel, ainsi que l'affaire des maquettes d'architecture du XVIIe siècle.

Enfin, elles essaya d'obtenir le maximum de contacts au niveau régional et départemental. Elle réussit ainsi à faire nommer des représentants dans huit ou neuf commissions régionales (COREPHAE), et à maintenir la plupart de ses délégués dans les CAUE et dans les commissions départementales des sites.

Du gouvernement la SPPEF obtint des subventions et une attitude respectueuse en échange de sa participation à la diffusion de l'information.

A partir de 1985, la SPPEF cherche à nouveau à s'opposer à certains aspects de la politique gouvernementale. L'occasion fut trouvée dans le lancement des affaires de la pyramide du Louvre, des colonnes de Buren et des maquettes d'architecture. Cette dernière affaire revêtait une signification particulière puisqu'elle avait été provoquée par l'initiative du maire de Lille, l'ancien Premier Ministre Pierre Mauroy, de rapatrier des maquettes d'architecture du XVII^e Siècle au musée Vauban de Lille ; l'opposition de la SPPEF apparaissait ainsi comme une sorte de revanche en souvenir des deux années difficiles du gouvernement Mauroy.

Entre temps, la SPPEF était confrontée à un important problème interne : le vieillissement de son réseau. Entre 1983 et 1984, la Société enregistra la mort de sept de ses plus proches collaborateurs ou amis, Mlle Charageat, Mme de Vinols, Mms Cayla, de Cormis, Pillement, Hillairet, et Champigneulle. Ces pertes ne sont qu'un symptôme d'une réalité qui posait des problèmes de plus en plus graves pour l'organisation du mouvement. La plupart des collaborateurs de la SPPEF étaient des hommes ou des femmes dépassant le sommet de leur carrière, dont un bon nombre prenait déjà leur retraite. Malgré leur respectabilité et leur pouvoir dans le milieu des intellectuels, ils étaient moins enclins à prendre des initiatives de mobilisation populaire, comme ils le faisaient vingt ans auparavant. La SPPEF n'a pas assuré la relève. Peut-être les organisations de jeunes, comme REMPART ou Chantiers et Jeunesse, apporteront un jour les hommes qui prendront en charge la défense du patrimoine avec autant de vigueur que les vieux militants de la SPPEF.

1986 - 1987 : la continuité

La période des gouvernements socialistes nous a appris qu'une association comme la SPPEF peut être plus agressive lorsque ses amis politiques sont au pouvoir que lorsqu'ils sont dans l'opposition. De 1981 à 1986, la Société a en effet été beaucoup plus conciliante que pendant les vingt ans antérieurs. Il était donc important de connaître sa réaction vis-à-vis du nouveau gouvernement de droite, en 1986.

Or, la politique menée par le ministre de la Culture du gouvernement Chirac apporta à la SPPEF avant tout des déceptions, à commencer par la position de M. Léotard au sujet des colonnes de Buren au Palais Royal, puisque celui-ci n'a rien fait pour en arrêter la construction. Malgré la poursuite de la politique de subventions et la tentative de relance de l'idée des "Espaces pour demain", cherchant la constitution d'une sorte de National Trust à la française, les relations de la SPPEF avec les ministères demeurent difficiles. De plus, la Société constate avec regret la recrudescence des intérêts matérialistes, le développement des projets touristiques du type "Eurodisneyland", et les dangers pour le patrimoine de la loi Méhaignerie. Bref, la période 1986-1988, nous rappelle un autre moment difficile de la Société vécu justement sous un gouvernement néo-libéral, entre 1969 et 1972.

Cette situation présente à notre avis un problème de fond pour la SPPEF : plus proche

des réseaux politiques de droite, pour des raisons d'ordre social, les idéaux de ses membres rencontrent plus d'écho dans les milieux privilégiant l'intérêt général sur l'intérêt particulier ; ces derniers se trouvant aujourd'hui mieux représentés par les partis de gauche.

Peut-être la nouvelle période de gouvernement socialiste permettra à la SPPEF de trouver une solution à ces paradoxes.

Conclusion

Nous avons étudié les deux principales formes d'opposition à l'esthétique de l'architecture de la deuxième modernité : les mouvements hostiles aux Grands Ensembles et à l'urbanisme moderne, et les mouvements patrimonialistes.

Les premiers, plus importants dans les grandes villes, étaient proches des partis politiques de gauche. Pourtant, leur philosophie anti-moderne, qui les amena parfois à prendre des positions foncièrement anti-rationalistes, embarrassait les principaux groupes politiques de la gauche, Socialistes et Communistes. Ainsi leur stratégie politique fut-elle très fluctuante, de la constitution d'une force d'appoint pour la gauche, au sein du PSU, jusqu'à la rupture. Cette dernière alternative les fit rejoindre l'écologisme politique auquel ils ont apporté la pensée anti-moderne qui le caractérise encore de nos jours. Cependant, le bilan de l'action des mouvements opposés à l'urbanisme d'Etat semble peu important. Sur le plan des institutions, ces derniers ont tout au plus réussi à accélérer le processus de substitution de la politique de Grands Ensembles par une politique de villes nouvelles ; et à favoriser le développement de l'animation culturelle. En fait, c'est au sein de la pensée architecturale que leur action est la plus perceptible, mais par un biais négatif : celui de la démolition progressive des idéaux de l'architecture rationaliste. Ceci fut manifeste principalement au sein des écoles d'architecture, après l'éclatement de l'Ecole des Beaux-Arts. Malheureusement, la démolition des idéaux modernes ne s'est accompagnée que de peu de propositions nouvelles.

Quant aux mouvements patrimonialistes, proches du pouvoir politique, leur action fut déterminante dans la définition de la politique architecturale et urbaine pendant les années 1960 et 1970. Par leur action en faveur des quartiers historiques, puis par l'intermédiaire des règlements esthétiques inscrits dans l'article n°11 des POS - dont la

mise en place fut possible grâce à la pression qu'ils exercent sur les collectivités et parfois à leurs travaux sur les typologies de l'habitat -, les comités de sauvegarde du patrimoine, membres ou non de la SPPEF, ont contribué à façonner le nouveau paysage français et l'architecture dite post-moderne. Ils ont également réussi à transformer la culture architecturale française en mettant à la mode la défense du patrimoine traditionnel.

Au terme de cette première approche des mouvements contre l'architecture de la deuxième modernité, de très nombreuses questions demeurent toutefois :

Quels ont été les rapports entre les comités de sauvegarde du patrimoine et les mouvements autonomistes ? Comment s'est fait le glissement des mouvements opposés à l'urbanisme moderne en direction de l'écologisme ? Quelle a été l'action concrète de la Charte de la nature ? Comment le débat sur la culture des années 1960 s'intègre-t-il avec la politique architecturale des années 1970 ? Quelle a été la position des architectes de la génération dite post-moderne par rapport aux mouvements anti-modernes ? Comment se fit la conquête progressive de l'opinion publique ? etc...

Nous espérons pouvoir donner réponse à ces questions dans une enquête postérieure.

Epilogue

La chute de l'utopie architecturale

La chute de l'utopie architecturale est peu de chose, auprès de l'effondrement de l'utopie sociale auquel il nous est donné d'assister. Mais elle en a la soudaineté et laisse le même sentiment d'une destruction "de fond en comble". Sans doute faut-il la tenir pour un signe prémonitoire, si l'on veut bien se souvenir que l'art, dans notre siècle, est souvent à l'avant-garde des changements sociaux. De même que la construction du "plus grand abattoir" à La Villette est suivie de près par le scandale financier et le fiasco économique, les grands projets des années soixante - dont le modèle est sans doute le concours de Toulouse-le-Mirail (une ville satellite de cent mille habitants) sont à peine entrés dans la voie de la réalisation qu'ils sont déjà obsolètes, condamnés par le revirement de l'opinion. Quelques-uns s'obstineront, telle l'AUA à Grenoble. Mais l'insuccès est d'avance assuré et l'issue proposée par Jean Renaudie apparaîtra vite comme une impasse, après la disparition de l'architecte.

La première modernité avait d'abord été largement tolérée, avant d'être bruyamment refusée, comme l'a bien montré Jean-Claude Vigato. La seconde ne sera guère tolérée, plutôt subie et très tôt refusée. A peine rétablie la continuité, à peine engagée la réalisation des rêves anciens, le débat s'ouvre au milieu des incertitudes. Dès la publication du premier tome de son *Traité*, en 1953¹, Lurçat clame sa déception : "Les conditions économiques dans lesquelles nous exerçons notre métier ont grandement évolué depuis quinze années. Si, avant la dernière guerre, les architectes pouvaient encore trouver les moyens nécessaires pour réaliser leurs œuvres, les possibilités de création qui leur sont maintenant offertes sont des plus restreintes. L'insuffisance notoire des crédits, une industrialisation du bâtiment mal orientée et qu'ils n'ont pas su prendre en main, d'autres causes encore contraignent peu à peu l'architecture à perdre toute qualité artistique, l'abaisse au niveau de simple et souvent fort pauvre construction. Les architectes se voient attribuer un rôle secondaire. De plus, le manque de variété des programmes proposés - limités toujours par une économie excessive -

¹ *Formes, composition et lois d'harmonie*, Paris 1953-57.

ne permet pas d'envisager dans leur diversité les problèmes de l'architecture, celui en particulier du "monumental". L'illusion même du succès n'est pas assurée...

On pourrait dater l'ébranlement des idées que Le Corbusier proclamait, quelques années plus tôt, comme l'Urbanisme des CIAM : l'enquête sur le bidonville de Mahieddine, exposée au congrès d'Aix-en-Provence, met en question la rationalité des solutions que l'hygiène, d'un côté, les techniques de construction, de l'autre, ont contribué à élaborer. L'Architecture d'Aujourd'hui, dans un numéro consacré à l'Afrique du Nord, en 1955, ouvre sur quelques photographies d'habitations "spontanées", avec ce commentaire (très probablement d'André Bloc) : "Pour un habitat humain. Des urbanistes d'Alger qui ont pris le soin d'étudier minutieusement un bidonville d'Alger ont eu parfois d'heureuses surprises. Les photographies ci-dessous, prises au cours de leurs investigations montrent que, dans des habitations improvisées édifiées spontanément par des "sans abri" on trouve parfois une sensibilité extrême et de hautes qualités humaines". Dès le congrès de Dubrovnik (1956), qui entend l'adieu de Le Corbusier, la crise de la forme urbaine est ouverte.

Après la construction de Bagnols-sur-Cèze, - que Françoise Choay salue dans "l'Oeil" comme "une ville nouvelle, intégrée dans le passé..."¹ l'atelier Candilis-Josic-Woods entreprend une révision complète de l'héritage : "C'est alors que nous avons compris, expliquait Sh. Woods, que le bon vieux système de juxtaposition des éléments ne pouvait plus convenir". Au cours de la préparation du congrès de Dubronik - le 10ème CIAM - l'équipe chargée du travail préalable (Team Ten) met en avant la notion d'interrelationship - les relations entre les quatre fonctions de l'urbanisme et propose de réintroduire la dimension du temps : changement, croissance, développement... Le rôle décisif joué par Candilis-Josic-Woods fait mentir le propos de Lucan que "la plupart des architectes français se sont isolés des débats architecturaux européens"². Il y a bien eu, en effet, un débat à l'échelle de l'Europe, qui a donné lieu à la réunion d'Otterloo, en 1959, dont les actes ont été publiés par Oscar Newman sous le titre : "CIAM 59 in Otterloo". Mais ce débat ne rassemblait qu'un nombre limité de participants, parmi lesquels les architectes français n'étaient pas les moins nombreux...

C'est à la tribune de cette assemblée que Van der Leeuwe proposa de : "regarder en arrière et de voir où la ligne que nous pensions voir se poursuivre a abouti à une sorte

¹ L'Oeil, N°64, Juin 1959.

² AMC, N°11, Avril 1988

d'aberration". Il n'est pourtant pas sûr que cette "autocritique" ait porté des fruits - et il semble bien que l'échec de la seconde modernité ait été, comme on a essayé de le montrer, l'effet de facteurs extérieurs. Sans doute faut-il incriminer le fait que, dans son ensemble, le débat est resté limité par l'acceptation générale des prémices, en particulier dans le domaine essentiel de l'urbanisme. Si profondément différente que soit la forme urbaine proposée par Candilis-Josic-Woods à l'occasion des concours de Francfort, de Toulouse-le-Mirail ou de Berlin, - le principe est toujours de répondre à des besoins rationnellement évalués. L'architecture moderne reste fidèle au positivisme de ses commencements.

La culture architecturale n'est pas la propriété exclusive des architectes

Certes, toute activité de nature artistique dispose d'une part évidente d'autonomie, qui fait la spécificité de son évolution historique. Il ne faut pourtant pas en venir à observer le mouvement des idées sur l'architecture à l'intérieur du cercle des professionnels. Comment expliquer, autrement, ce phénomène d'époque qu'est le déferlement de foules qui se déplacent, parfois fort loin, pour contempler des œuvres d'architecture ? Et que la plupart de ces ouvrages appartiennent à un passé lointain ne change rien à l'affaire.

Il est clair qu'on ne peut espérer tirer au clair le changement des mentalités, dans ce champ particulier, sans poser la question plus générale de la raison, de la crise de la raison. Une simple observation sociologique ne peut donc suffire. Il faudrait observer le changement des idées dans un autre champ - philosophique. On prendrait alors la mesure de la longue domination sur la pensée d'un modèle de raisonnement scientifique-technique (dont Lurçat s'évertue à faire application au domaine esthétique, tout au long des cinq volumes de son *Traité*). On sait comment ce modèle s'est dévalorisé dans la conscience collective - entre autres, dans les années cinquante, qui sont aussi les années de "l'appel de Stockholm" - du fait de l'appréhension des risques techniques liés à la conquête la plus spectaculaire de la physique moderne : la maîtrise de la radioactivité artificielle.

La crise n'est pas seulement, si sensible et significative qu'elle soit, une crise de la rationalité qui ajourne, pour le moins, les espoirs mis dans la maîtrise de la technique. Lurçat n'écrivait-il pas en 1937, à l'occasion du premier congrès des architectes de la

région de Moscou : "Lorsque l'homme sera libéré des forces productives et sera devenu maître de la technique, développant celle-ci à un rythme toujours accéléré, il n'en sera plus l'esclave comme il l'était dans les époques passées... La technique libérée permettra des réalisations jusqu'alors inconnues et l'homme en possession d'une telle technique saura s'en servir pour élever les monuments grandioses qui représenteront dignement l'ère du socialisme"¹. Or, c'est précisément la crise de "l'homme maître" qui s'est engagée, pour reprendre l'expression dont se sert Horkheimer dans son ouvrage : "Eclipse de la raison" (Eclipse of reason, New York, 1947). On ne peut donc s'étonner de voir les thèmes de l'irrationalité gagner un nouveau crédit dans l'opinion. On ne peut sous-estimer le poids dont a pesé sur la réflexion des architectes (et d'autres) les propos de Heidegger sur "l'espace" et "l'habiter", dont on a le plus souvent ignoré les implications politiques redoutables. Ces propos restituèrent, en quelque sorte, au discours sur l'architecture les catégories perdues de l'irrationalité.

Quant à l'Ecole de Francfort, - qu'on ne saurait accuser d'irrationalisme - son influence se mesure aisément à la contribution décisive que son enseignement a apportée, dans l'élaboration des bases théoriques de l'histoire de l'architecture en Italie, sous l'impulsion de M. Tafuri, de F. dal Co et de quelques autres. Or, on sait la place que tient le souvenir, la mémoire dans l'analyse que l'Ecole fait de la crise de la modernité. La "résurrection du passé perdu" est un chemin qu'elle trace vers un avenir libéré. C'est un aspect essentiel de la contestation qu'elle entreprend de la relation avec le monde naturel héritée du rationalisme des "Lumières", - une relation dont la "cruauté" est assez bien illustrée (soit dit en passant) par certaines architectures des années cinquante.

Il n'est pas sûr, pourtant, que l'on ait bien compris là-dessus l'enseignement de l'Ecole de Francfort et qu'on n'ait pas confondu "histoire" et "mythologie". Le culte que l'on a rendu parfois à Mnémosyne a ignoré que la muse est la gardienne d'un passé "éternel, non historique", comme l'ont fort bien montré Detienne et Vernant. On aurait alors recousu, sans y prendre garde, le biais médiatique grâce auquel les nazis tiraient profit du sentiment de l'histoire : "Leur conception de l'histoire se réduit à la vénération des monuments... Le fascisme, par son exaltation même du passé, est anti-historique. Quant ils disent "histoire", ils pensent exactement à son contraire : "la

¹ Istvestija, 12 Juin 1937, Moscou, traduit dans VH 101, N°7/8.

mythologie"¹. On ne voudrait pas accabler Ricardo Bofill d'une lourde référence politique, mais il est clair que ce propos d'Horkheimer rend un compte exact de sa démarche architecturale... Ainsi, non sans confusion, la question de l'histoire, de l'héritage historique, du "patrimoine" a été posée, - et c'est elle qui a fait la décision.

¹ Horkheimer, "Lettre à Lowenthal" (1943) citée par Martin Jay, *L'imagination dialectique. L'Ecole de Francfort...*, Paris 1977 (rééd. 1989).